Charte paysagère de la Gervanne Communes de Beaufort-sur-Gervanne, Le Chaffal, Combovin, Gigors-et-Lozeron, Omblèze, Plan-de-Baix.

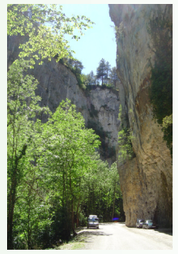

1 Analyse paysagère, dynamiques d'évolution et enjeux du territoire

Mai 2006

RhôneAlpes Région
Parc naturel régional du Vercors
Sites & Paysages I Agnès Daburon

Sommaire

Préambule 3

Démarche 4

Référentiel paysager 5

Un pays de transition, au carrefour d'influences diverses 6
Une morphologie structurante 8
Des structures topographiques affirmées 9
Des milieux naturels remarquables 10
Des forets aux ambiances diverses 12
Les grandes étapes de l'histoire de la Gervanne 13
Une activité agricole tournée vers l'élevage 15
L'implantation des villages et des hameaux : une ambiance méditerranéenne 18
Des transformations progressives 19
Quelques spécificités du bâti rural en Gervanne 20
Des richesse touristiques méconnues 23
Démographie et prévisions démographiques 24
Perspectives en matiere de logements et d'habitat 26
Les tendances d'évolution... Une fermeture progressive du paysage... 28
Les tendances d'évolution... Une pression urbaine hétérogene 29

Unités paysagères 30

Beaufort sur Gervanne 31
Plateau des Chaux 37
Gigors & Lozeron 40
Val de la Sye 45
Plan de Baix 49
Le plateau du Vellan 57
Ansage 60
Gorges d'Ombleze 64
Combe d'Ombleze 67
Ambel 71
Les Plats du Chaffal & La Vacherie 74
Ambiances, lisibilité & identité paysagères 75
Perceptions visuelles 75
Les plats du Chaffal et La Vacherie 75
Tendances d'évolution 76
Les plats du Chaffal et La Vacherie 76
Combovin 79
Causse de Combovin 84

Synthese des enjeux paysagers 87

Quelques références bibliographiques 90

Préambule

Du défilé des gorges d'Omblèze à l'éperon de la Roche du Vellan, des villages perchés de Beaufort ou Gigors et Lozeron aux hameaux montagnards du plateau de La Vacherie, des alpages d'Ambel aux cultures de plantes aromatiques des coteaux ensoleillés, de la reculée du Brudoux à Plan de Baix au belvédère grandiose de la Tête de la Dame… Le « pays de la Gervanne », aux confins du Vercors et du Diois, offre des paysages remarquables d'une grande diversité, qui fondent la spécificité de ce secteur méridional du Parc naturel régional du Vercors.

Les six communes de Beaufort-sur-Gervanne, Combovin, Le Chaffal, Gigors-et-Lozeron, Omblèze et Plan-de-Baix offrent aussi toutes les facettes d'un patrimoine culturel rural témoin d'une histoire mouvementée, qui s'exprime, de façon évidente ou plus discrète, dans les paysages d'aujourd'hui : voies de passages, d'une vallée à l'autre, par les nombreux cols, traces de châteaux féodaux au pied desquels s'accrochent les villages, patrimoine culturel témoin des querelles religieuses, structures agraires anciennes et canaux d'irrigation, alpages gagnés sur la forêt, savoir-faire du travail du tuf présent dans l'architecture…

Aux confins des «Alpes vertes» et des «Alpes de Lumière», le pays de la Gervanne concentre également une palette extraordinaire de milieux, des forêts humides giboyeuses des plateaux, aux pelouses sèches à orchidées des versants bien exposés.

Aujourd'hui, la Gervanne présente, en termes de développement local, des situations contrastées, qui montrent la nécessité d'une analyse fine des enjeux : en effet, les espaces en déprise agricole en côtoient d'autres où la pression foncière de la vallée de la Drôme se fait sentir. Le développement touristique s'appuie sur des initiatives parfois originales : les soirées musicales du Moulin de la Pipe attirent une clientèle lointaine, des hébergements touristiques valorisent leur appartenance à un territoire de qualité. La dynamique agricole mise sur des cultures nouvelles, des produits du terroir, alors que de nombreuses exploitations connaissent aussi bien des difficultés…

Ce développement soulève des questions relatives notamment à la préservation des paysages, du cadre de vie et de la qualité de vie, et ce en cohérence avec l'ambiance et le positionnement des villages de moyenne montagne : maîtrise de l'occupation des sols et de l'aménagement, pérennisation de l'activité agricole, maintien d'un paysage de qualité, maintien d'un environnement de qualité…

Comme il est prévu dans sa charte constitutive, le Parc naturel régional du Vercors, a décidé de conduire la réalisation de chartes paysagères sur les différents secteurs de son territoire.

La charte paysagère de la Gervanne sera un outil au service du développement territorial, véritable document d'orientations pour les années à venir, dans l'objectif de mesurer et d'ajuster le développement des communes dans le respect de leurs valeurs paysagères et patrimoniales.

La charte paysagère de la Gervanne s'articule étroitement avec la réalisation d'un diagnostic agricole.

Démarche

Cette première étape de la charte paysagère a pour objectif, à partir de l'analyse paysagère du territoire, et de l'appréhension des dynamiques d'évolution, de dégager et cartographier les enjeux paysagers du territoire de la Gervanne.

Elle s'appuie à la fois sur une étude documentaire et bibliographi-que, des repérages de terrain, et des entretiens individuels dans les six communes.

Ce document n'est donc pas un inventaire paysager, et ne reprend pas dans le détail tous les éléments d'un diagnostic territorial exhaustif : nous nous sommes attachés à mettre en évidence les enjeux du territoire, en prenant le paysage comme ligne directrice, à partir du diagnostic et des dynamiques d'évolution du paysage.

Nous retenons pour la notion d'enjeu la définition suivante : on appelle enjeu «ce que l'on peut perdre ou gagner» en entreprenant une action. Par exemple, l'enjeu sur une parcelle agricole peut être une menace d'enfrichement, un projet de construction, un projet de valorisation du patrimoine, etc.

Les enjeux sont donc selon les cas positifs ou négatifs, suivant les actions qui peuvent être engagées. Dans une démarche de charte paysagère, qui par essence même a des objectifs qualitatifs affirmés, nous serons donc amenés à évoquer des enjeux de valorisation, de protection, de gestion, d'intégration paysagère, etc. Certains enjeux concernent des sites bien localisés, d'autres sont transversaux à l'échelle d'une unité pay-sagère voire même de l'ensemble du territoire.

Notre approche, dans cette phase de l'étude, se fait à deux échelles :

- à l'échelle de l'aire d'étude à travers le référentiel paysager qui caractérise ses grandes composantes paysagères,
- à l'échelle des unités paysagères.

Pour chacune des unités paysagères et des espaces de transition, nous proposons une analyse en quatre points :

- Ambiances, lisibilité et identité paysagères
- Perceptions visuelles
- Tendances d'évolution : dynamique naturelle, dynamique forestière, agricole, urbaine, touristique
- Enjeux et potentiels

A partir de cette étape de cadrage des enjeux paysagers du territoire de la Gervanne, la seconde phase de l'étude, à venir, proposera des scénarios d'évolution axés sur des pistes d'actions.

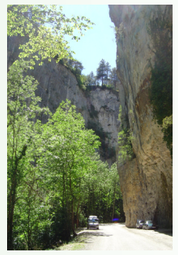

Référentiel paysager

Le référentiel paysager décline les particularités et traits communs du territoire de la Gervanne relatifs aux composantes paysagères (topographique, naturelle, agricole, bâtie, ambiances et perceptions visuelles), urbaines et architecturales ainsi que les grandes tendances d'évolution qui s'y attachent.

Un pays de transition, au carrefour d'influences diverses

Aux confins du Vercors et du Diois, le Pays de la Gervanne apparaît comme un pays de transition, au carrefour d'influences diverses, qui s'expriment à tous les niveaux :

• Une double appartenance au Vercors et au Diois, aux Alpes du Nord et aux Alpes du Sud, affirmée autant au plan des formes du relief que des formes architecturales et de l'histoire locale.

• Transition géomorphologique : entre Vercors et Diois, au contact à la fois avec la plaine de Valence, la vallée de la Drôme et la Diois

• Transition climatique entre Alpes du nord et Alpes du sud au caractère plus méditerranéen (avec ses marqueurs faunistique et floristiques : cigales, thym, lavande, chênes verts

• Transition liées à l'étagement

• Transition historique et culturelle,

• Transition dans l'organisation des villages, leur architecture, les activités agropastorales.

Cette situation particulière se traduit par une grande richesse d'ambiances paysagères et des milieux et des activités qui leur sont associées… et donc des enjeux de développement qui en découlent.

Une morphologie structurante

Les Confins du massif du Vercors

Le pays de Gervanne correspond à l'extrémité sud-ouest du massif, qui conserve la morphologie générale du massif, avec des formes structurales orientées nord-sud : La Raye en limite occidentale, Cote Blanche, le Vellan, la montagne d'Ambel.

Le massif du Vercors s'abaisse progressivement vers le sud et vers la vallée de la Drôme. Cet abaissement a permis que soient conservées les strates du crétacé supérieur (calcaire turonien, qui forment certains escarpements), généralement raboté plus au nord du massif ou domine le calcaire urgonien (Tête de la Dame) - (par opposition aux collines morcelées du Diois).

Les vallées entaillent les reliefs et l'essentiel du réseau hydrographique est logiquement orienté vers le sud. La Sye, les Combes de la Blache, La Gervanne s'écoulent vers la Drôme en amont de Crest (respectivement à Aouste-sur-Sye et Mirabel-et-Blacons).

Histoire géologique

Les roches affleurantes ont quasiment toutes été formées à la fin de l'aire Secondaire, au Crétacé (marnes et marno-calcaires au sud, dalle de calcaire urgonien au nord).

A l'ère tertiaire, ces roches de nature et de dureté différentes, ont connue plusieurs vagues successives de plissement dont le plissement alpin (miocène) de direction nord-sud, qui a construit le Vercors et les structures paysagères de la Gervanne (Ambel, le Vellan...). Au sud-est, son interférence avec le plissement pyrénéo-provençal (antérieur) a formé des dômes et cuvettes dans des roches sensibles à l'érosion.

Les paysages actuels résultent en grande partie de l'érosion, elle a transformé l'anticlinal d'Omblèze en combe et les creux géologiques d'Ambel, du Vellan et du Savel en synclinaux perchés. Plus récemment, les paléoclimats arides ou péri-glaciaires ont gravé les formes de détail : modelé karstique des hauts plateaux, circulation souterraine des eaux, terrasses alluviales de Beaufort...

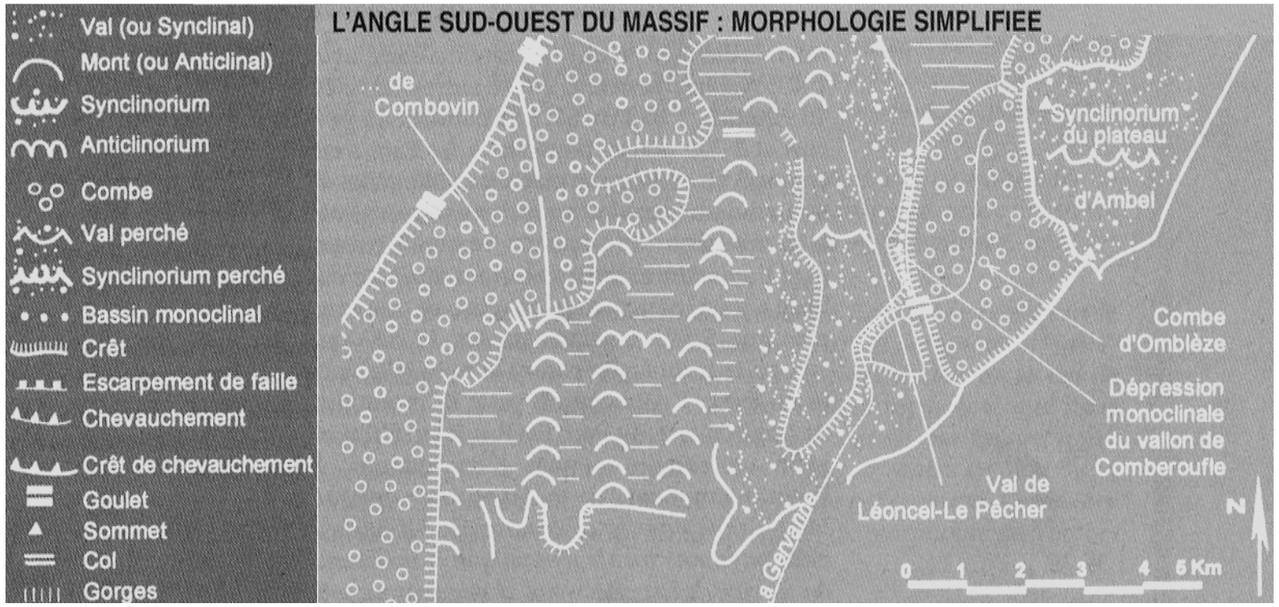

Une morphologie structurante

Un cas particulier

En bordure ouest du massif, au contact de la plaine de Valence, la combe de Combovin est drainée, depuis le col des Limouches à l'est et depuis le sud, par la Véore et ses deux affluents (Cursyes et Vollange) qui s'écoulent vers l'ouest puis le sud ouest pour rejoindre le Rhône à La Voulte/Rhône. Un goulet ferme la Combe.

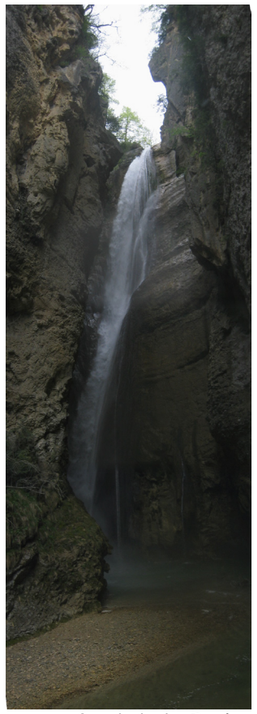
Saut de la Druise

Une succession d'escarpements étagés

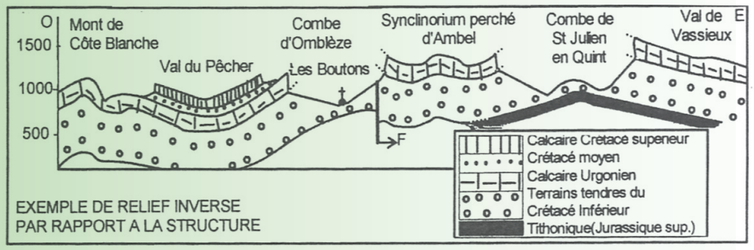

EXEMPLE DE RELIEF INVERSE
PAR RAPPORT A LA STRUCTURE

A ces grandes lignes du relief orientées nord-sud s'ajoutent un étagement marqué par des formes caractéristiques qui structurent le paysage en grandes marches descendantes vers le sud depuis les cols des Limouche ou de La Bataille, formant des repères structurants des paysages de Gervanne :

- Le synclinal perché d'Ambel (calcaire urgonien), vers 1300/1400 m.
- Les falaises d'Ansage (site d'escalade renommé) et de la proue du Vellan, belvédère extraordinaire (calcaire turonien), vers 900/1000 m sur les flancs duquel s'est développé le village de Plan de Baix.
- Les Rochers de Savel, au pied duquel s'est accroché le village de Gigors ou l'escarpement formé par la reculée du Brudoux (env. 700/750 m) à Plan de Baix.
- Des formes d'érosion régressive : le fameux saut de la Druise, les combes de Combovin ou d'Omblèze, Combes de La Blache.

Une succession d'escarpements étagés

Rocher du Vellan et résurgence du Brudoux

- Formes karstiques : causse de Combovin
- Canyons : gorges d'Omblèze, canyon des Gueulard
- Résurgences : Brudoux, Fontaignieux, dont la Bourne (Beaufort) est un regard, au cœur de l'actualité avec un important projet de captage
- Lac temporaire de Charchauve et curiosité géomorphologique du paquet glissé

Escarpements en position dominante, combes refuges, vaste causse traversé par les troupeaux transhumants, synclinal perché aux riches alpages et aux forêts de montagne… autant de formes du relief mises à profit par les Hommes de la Gervanne au cours des siècles…

Paquet glissé de Charchauve

Gorges d'Omblèze

Des structures topographiques affirmées

La vallée de la Gervanne, «la rivière des rochers»

La Gervanne naît à 1050m d'altitude, au pied du col de la Bataille, et se jette dans la Drôme à Blacons (cours d'envrion 25km). «La rivière des rochers» (signification gauloise) présente plusieurs séquences bien affirmée dans le paysage :

- Torrent en forte pente (5 à 6 %) qui caractérise le Val d'Ombèze puis s'engouffre dans les gorges qu'il a creusées autrefois dans les calcaires du Sénonien
- Chute de la Druise : la rivière «saute» la barre de Barrémien-bédoulien
- Petite rivière sauvage, bordée de belles ramières.

Le régime de la Gervanne est celui d'un torrent méditerranéen, avec des hautes eaux au printemps. Compte tenu du risque d'innondation (crue décennale de 1976 : 30 m3/s), l'habitat traditionnel s'est implanté en retrait des berges.

Dans sa partie intermédiaire, la rivière est souvent «à sec» à la fin de l'été. En revanche, les précipitations infiltrées dans les calcaires fissurés de la haute et de la moyenne vallée ressortent en résurgences puissantes :

- Le Brudoux à Plan de Baix
- La Doure à Girgors
- Les Fontainieux à Beaufort sur Gervanne.

La Gervanne est alimentée par de nombreux petits affluents dans le val d'Omblèze, en rive gauche essentiellement, puis en rive droite sur les communes de Plan de Baix et de Gigors et Lozeron (ruisseau des combes, des combes larges et des combes noires).

A la marge de l'aire d'étude, deux hauts bassins versants

L'aire d'étude accueille également les hauts bassins versants de la vallée de la Sye et de la vallée de la Véore, qui se distinguent clairement dans le paysage, de celui de la Gervanne. Les plateaux d'Ambel, du Chaffal et de Combovin constituent de vastes surfaces sans drainage superficiel. L'eau, qui circule de façon souterraine, est absente du paysage.

Une topographie marquée et lisible dans le paysage

La topographie résulte en grande partie de l'histoire géologique du secteur. Le Haut-Pays s'étage de 700 (hormis le long de la rivière) à 1581m d'altitude, atteint par le Roc de Toulaud. Les grands alignements nord-sud (hauts plateaux d'Ambel, du Vellan, de Combovin, crête rectiligne de Côte Blanche, profonde vallée de la Gervanne) structurent la région, entièrement calcaire. Un talus festonné, lisible au-dessus de Gigors, de Lozeron et de Beaufort, fait la transition avec le Bas-Pays. Celui-ci présente une relief plus compliqué (moutonnement de bosses et de cuvettes). Un bassin médian se distingue autour de Beaufort. Des crêtes vigoureuses s'élèvent lentement vers l'est.

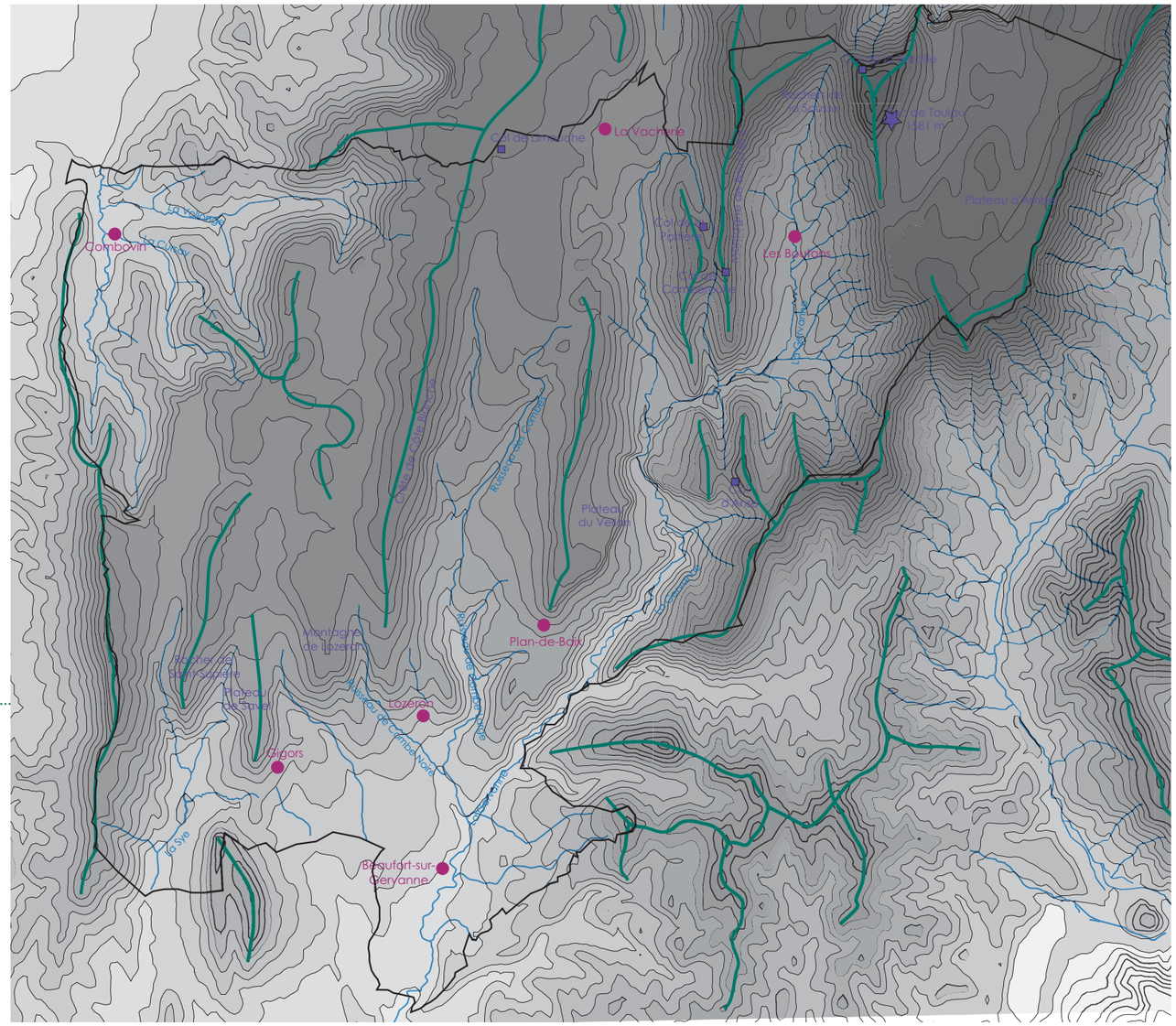

Des milieux naturels remarquables

Le contexte

La situation géographique du secteur d'étude, à cheval sur la limite des Alpes du Nord et des Alpes du Sud, trouve répercussion à travers la végétation. En effet, toutes une série de plantes méditerranéennes trouvent ici leur limite septentrionale (chêne vert, thym, genêt épineux...), et particulièrement sur l'adret de Plan de Baix au Moulin de la Pipe («le premier versant méditerranéen».

L'ensemble des étages végétaux des Alpes sont représentés :

- L'étage collinéen : il associe des taillis de chênes pubescents et de pins sylvestres à des plaques de garrigues où se mêlent buis, genévriers, genêts, pistachiers et toutes les plantes à senteur du Midi.

- L'étage montagnard accueille le hêtre, d'abord associé aux chêne, puis aux conifères au-dessus de 1000m d'altitude (forêt de Léoncel).

- L'étage subalpin est représenté au sommet d'Ambel, qui porte une magnifique pelouse sub-alpine.

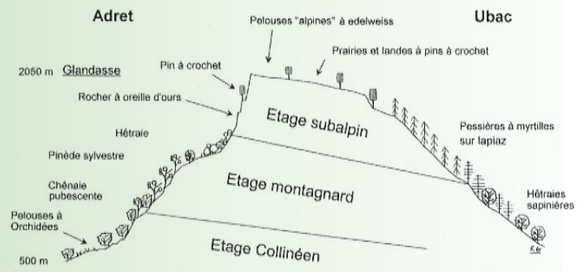

Les étages de végétation du Vercors Drômois (in Montagnes drômoises)

Le secteur d'étude, «pays de moyenne montagne sur les frontières du Midi», offre des milieux naturels remarquables, aux multiples intérêts (géologique, géomorphologique, floristique, faunistique, écologique, paysager...).

La diversité et l'intérêt des milieux naturels qui couvrent l'aire d'étude, est mise en avant notamment par l'appartenance au Parc naturel régional du Vercors, et par la multitude de zones d'inventaire (ZNIEFF, propositions de sites Natura 2000...).

Les inventaires portent essentiellement sur les hauts de versants (pelouses, habitats rocheux...), les plateaux, les combes, gorges et vallons, et couvrent ainsi une grande partie de l'aire d'étude (Cf. ci-contre).

Très souvent la diversité écologique participe à la diversité des perceptions visuelles et à la qualité des paysages.

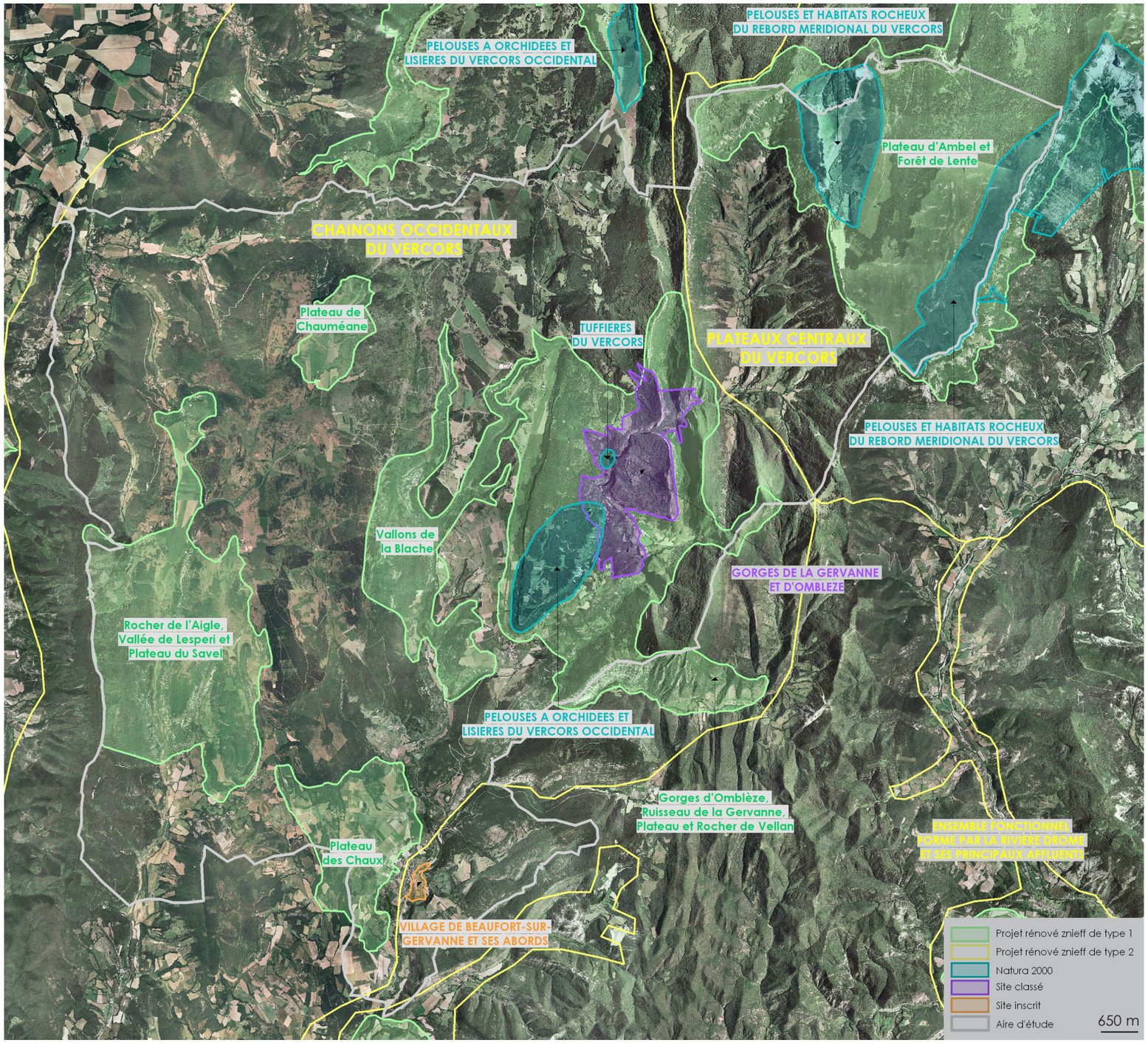

Des milieux naturels remarquables

Les inventaires

Rocher de l'Aigle

Plateau des Chaux

Ambel

ZNIEFF de type 2

Le massif du Vercors est situé au cœur du Dauphiné. Les falaises abruptes qui le ceinturent en font une véritable citadelle naturelle, longtemps isolée des régions qui l'entourent, les vallées de l'Isère, du Drac et de la Drôme. L'eau a taillé dans cette masse de calcaire des gorges profondes, des cirques majestueux, des grottes et des gouffres parmi les plus célèbres d'Europe.

• Chainons occidentaux du Vercors (surface : 28 250 ha) : Le secteur décrit intègre les contreforts les plus occidentaux du Vercors (centrés sur les « Monts du Matin »), et même de l'arc alpin. Au sud, la Gervanne y forme une entité distincte, déjà tournée vers le Diois. La richesse biologique (favorisée par une géomorphologie tourmentée) est globalement remarquable du fait de la juxtaposition d'éléments de faune et de flore d'influences méditerranéenne. L'ensemble présente un grand intérêt paysager (on peut citer parmi d'autres le site classé des Gorges d'Omblèze), géomorphologique, ainsi que biogéographique compte-tenu de la présence de nombreuses espèces méridionales ou montagnardes parvenant ici en limite de leur aire de répartition géographique.

• Plateaux centraux du Vercors (surface : 19 290 ha) : L'intérieur du massif est constitué de plateaux boisés et de vallons verdoyants au paysage modelé par l'agriculture. La zone décrite fait partie du Vercors méridional. Elle comprend un ensemble de sites montagnards d'une grande valeur biologique, situés de part et d'autre de la ligne de crête qui partage les eaux du bassin de l'Isère de celles du bassin de la Drôme. L'ensemble présente un grand intérêt paysager et biogéographique (compte tenu de la diversité biologique induite par le contact des domaines méditerranéen et montagnard).

ZNIEFF de type 1

• Gorges d'Omblèze, Ruisseau de la Gervanne, Plateau et Rocher de Vellan (surface : 1993 ha) : ce vaste ensemble naturel présente de grandes richesses faunistiques (2 espèces de rapaces rares, fortes potentialités pour les ongulés sauvages), floristiques (13 espèces végétales remarquables recensées dont des génévriers), écologiques (cascades de tuf dans les gorges).

• Vallons de la Blache (surface : 614.1 ha) : lieux de nature très sauvage des vallons abritent de nombreuses espèces faunistiques (aigle royal, chamois, chauve-souris) ainsi que des orchidées rares dans les pelouses calcicoles.

• Plateau des Chaux (surface : 446.2 ha) : il abrite encore le cortège faunistique et floristique des zones agricoles d'autrefois (oiseaux, plantes sauvages). En marge, les pelouses calcicoles pâturées dévoilent de nombreuses espèces d'orchidées rares.

• Rocher de l'Aigle, Vallée de Lesperi et Plateau du Savel (surface : 1197 ha) : ce site bien préservé témoigne des grands contrastes microclimatiques du Vercors méridional : boisements de Hêtre et de Châtaignier sur le plateau sableux du Savel, Jasmin buissonnant et Pistachier térébinthe sur les adrets méditerranéens des falaises, et abrite une grande richesse faunistique et floristique. L'embroussaillement naturel des milieux est néanmoins manifeste.

• Plateau de Chauméane (surface : 164.7 ha) : la végétation est ici composée de prairies de fauche alternant avec des bosquets et boisements ; il s'agit de milieux relativement chauds, malgré l'altitude et en raison de l'inclinaison générale du plateau vers le sud. (présence d'une flore thermophile intérressante, d'oiseaux et d'amphibiens remarquables).

• Plateau d'Ambel et Forêt de Lente (surface : 7590 ha) : Cette vaste zone du Vercors méridional comprend un ensemble de sites montagnards de grande valeur, situés de part et d'autre de la ligne de crête qui partage les eaux du bassin de l'Isère de celles du bassin de la Drôme. Cette ligne, qui passe au Col de la Bataille et, plus à l'est, au Col de Rousset, est une limite reconnue entre les Alpes du Nord et les Alpes du Sud.

Sites Natura 2000

• Tufière du Vercors : habitat naturel très particulier, fragile et localisé - sources carbonatées pétrifiantes. (Sept superbes cascades tuffeuses sont visibles du côté Ouest de la route (D 578) - forte valeur paysagère.)

• Pelouses et habitats rocheux du rebord meridional du vercors : Les versants très marqués nord-sud confèrent un fort intérêt se traduisant par une juxtaposition de part et d'autre d'une flore subalpine au nord et d'une flore à caractère méridionale au sud.

• Pelouses à orchidees et lisieres du vercors occidental : pelouses sèches présentant une grande richesse en orchidées.

Des forets aux ambiances diverses

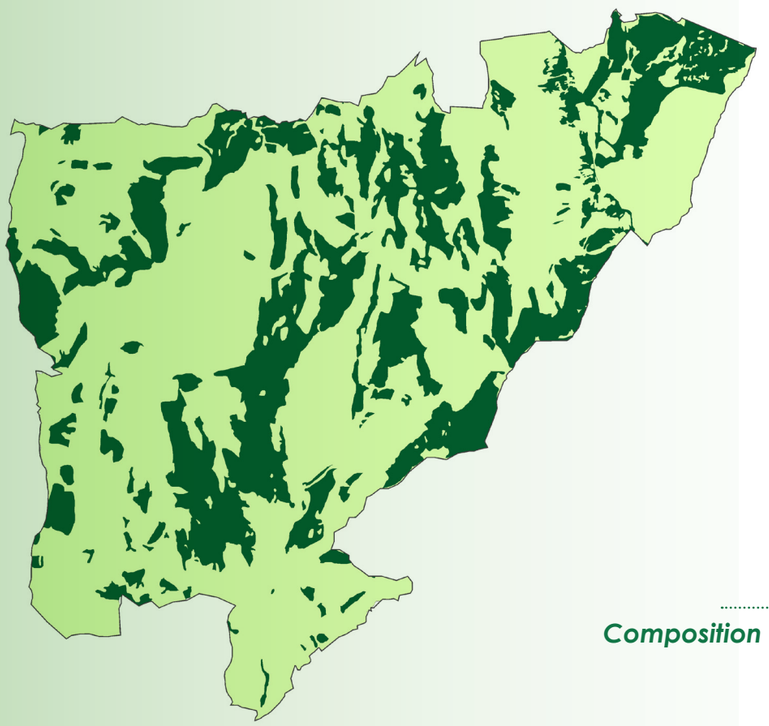

Répartition

Les forêts couvrent les fortes pentes du territoire. Ils couvrent les versants de façon généralement homogène et unitaire. La composante boisée fait partie intégrante du paysage et participe à son ambiance. En revanche, cette composante n'est pas majoritaire sur l'aire d'étude (les zoes boisées représentent 34% de l'aire d'étude). Pourtant, le territoire semble plus fermé que ne le laisse entendre cette répartition : de nombreuses landes, présentant divers stades d'évolution vers la forêt, s'ajoutent au couvert boisé et tendent à donner cette impression de fermeture du paysage.

Les versants boisés forment des arrière-plans visuels constants qui cadrent les perceptions et participent à l'ambiance paysagère mais ne constituent pas de zones d'appel du regard. Celui-ci se concentre alors plutôt sur les deuxièmes plans agricoles et bâtis, sur les lignes de crête ou sur les falaises qui surmontent parfois les versants. Dans le Grand Paysage, les forêts forment aussi des espaces de transition à forte connotation naturelle, plus ou moins longs et qui rythment les parcours et facilitent l'identification d'unités paysagères. Plus localement, les forêts constituent également des espaces de loisirs et de découverte largement fréquentés par les promeneurs, touristes...

Composition

Le Vercors est le moins préalpin et le plus méridional des massifs de la chaîne des montagnes subalpine. Le climat y est donc plus doux et la végétation est sous influence alpine, mais aussi méditerranéenne. Ainsi, les essences feuillues caractérisent fortement les boisements.

La végétation s'étage selon l'altitude, on retrouve ainsi :

- Des forêts du collinéen septentrional : chênaie hêtraie de transition du collinéen au montagnard

- Des forêts méridionales du collinéen et montagnard :
  - Bois clair de pin sylvestre du supramediterranéen, et du collinéen supérieur (acidophile)
  - Chênaie hêtraie de transition du subméditerranéen au montagnard, Chênaie pubescente supraméditerranéenne
  - Hêtraie sèche méridionale sur pente forte
  - Pré-bois de chênes et hêtres, influence méditerranéenne
  - Pinède acidophile du collinéen supérieur et montagnard inférieur
  - Taillis clair mésoxerophile à buis n'évoluant pas, Taillis clair supraméditerranéen sur pente forte

- Des forêts du montagnard : hêtraie mésophile du montagnard

Des taillis traditionnels à base de chênes aux hêtraies (est de l'aire d'étude) et aux pré-bois (zone centrale de l'aire d'étude), en passant par les reboisements de pins noirs sur Gigors, les forêts offrent divers aspects qui enrichissent les perceptions visuelles et caractérisent les unités paysagères. Les forêts de feuillus génèrent des couleurs variées (harmonie de verts), qui varient au cours des saisons (couleurs chaudes en automne). Leurs lisières souples et courbes épousent la topographie et produisent une ambiance douce et accueillante.

Taillis clair supra-méditerranéen sur pentes fortes du Savel

Les grandes étapes de l'histoire de la Gervanne

Du paléolithique à l'époque gallo-romaine

Un pays de frontière et de passage, au carrefour d'influences diverses.

Aucun vestige archéologique du paléolithique n'a à ce jour été découvert en Gervanne, mais le territoire a très certainement été parcouru par des chasseurs cueilleurs, puisqu'on trouve des vestiges dans d'autres secteurs du massif du Vercors.

Plus tard, les trouvailles néolithiques (outillage lithique), bien qu'éparses, témoignent d'une occupation certaine (Vellan). Plus récentes, les sépultures chalcolithiques découvertes dans la grotte du Brudoux (Plan de Baix), et un dépôt de fonderie de l'âge du Bronze à Beaufort révèlent une implantation bien affirmée.

A partir du second âge du fer (Tène) et surtout de l'époque gallo-romaine, les sites archéologiques connus sont beaucoup plus nombreux de la vallée jusqu'aux cimes d'Omblèze. L'éperon du Vellan, fréquenté dès le néolithique, a peut-être été le site d'un oppidum, avant d'être occupé de façon plus certaine au moyen-âge.

Un pays de frontière et de passage, au carrefour d'influences diverses.

Xe - XIe siècle

Aux Xe et XIe siècle, avec les débuts de la féodalité, l'habitat se perche et se fortifie. Le castrum de Gigors est attesté au XIIe siècle. C'est le début des luttes de pouvoir entre les comtes de Valentinois et les évêques de Die… qui perdurent plusieurs siècles.

Parallèlement, l'abbaye cistercienne de Léoncel est fondée en 1137 par les moines de Bonnevaux. Elle possède ou exploite de nombreuses terres en Gervanne, des vignes et du cellier de St Julien à Beaufort jusqu'aux alpages de fond d'Urle, et contribue largement à façonner le paysage tout au long des siècles qui suivent.

XIIIe - XIVe siècle

Aux XIIIe et XIVe siècle, la «guerre des épiscopaux» oppose encore évêques de Die et comtes du Valentinois ce qui se traduit par des fortifications nouvelles (Beaufort, la Bâtie de Baix), renforcées par la suite en protection contre les fréquents passages de bandes de brigands.

XVIe - XVIIe siècle

Le pays de Gervanne connaît ensuite une relative période de répit jusqu'à la moitié du XVIe s. où les guerres de religion font rage. La paix civile revient en 1598 avec l'édit de Nantes. Omblèze reste catholique, alors que la moyenne et la basse vallée de la Gervanne sont plutôt protestantes. Le temple de Beaufort est ouvert en 1608, celui de Plan de Baix en 1611.

Cependant, le règne de Louis XIV ouvre une nouvelle période de persécutions qui atteint son paroxysme avec la révocation de l'édit de Nantes en 1685, ce qui contraint à l'exil ou à la clandestinité de nombreux protestants. Plusieurs sites de cultes clandestins sont restés des lieux de mémoire (Clors-Rond à Gigors, grotte des protestants à Plan-de-Baix…

Le XVIIIe s. est plus calme, mais avec la Révolution, même si elle est accueillie favorablement, démarre une longue période de troubles qui se poursuit jusqu'à la fin des guerres napoléoniennes.

Les grandes étapes de l'histoire de la Gervanne

XIXe siècle

Le XIXe siècle apparaît ensuite comme une période de prospérité retrouvée. Comme partout, c'est l'époque du maximum démographique. La vie rurale qui exploite au mieux les ressources locales, dans la complémentarité qu'offrent les terroirs : céréales, vigne, fruitiers, noyers, lavande, transhumance et exploitation des alpages d'Ambel, exploitation forestière... A cela s'ajoute un temps l'élevage des cocons de vers à soie (dont témoignent encore quelques mûriers), alimentant le moulinage du Moulin du Roi à Beaufort. Le développement industriel se traduit également par le naissance de nouvelles activités plus ou moins durables.

XXe siècle

La guerre de 1914-18 marque un tournant dans les modes d'exploitation. Le départ brutal de la plupart des hommes, et la mort d'un grand nombre (19 noms sur le monument au morts d'Omblèze !) entraîne l'abandon définitif de certains terroirs, comme par exemple le lit et les versants de la Gervanne à Plan de Baix.

A la fin de la seconde guerre mondiale, la plupart des villages sont bombardés fin juin puis fin juillet 1944. Dans les années 50, les communes bénéficient enfin de l'électrification (Plan de Baix en 1951).

Extrait de la carte de Cassini (vers 1779)

Une activité agricole tournée vers l'élevage

La dominance de l'activité d'élevage

Le troupeau, qui participe à l'ambiance rurale et anime le paysage

Une transformation radicale du système agropastoral traditionnel dans les années d'après guerre, et déjà amorcé depuis le début du XXe s. qui a entraîné une transformation importante des paysages de Gervanne. Le mode de fonctionnement de type Diois (céréales, vigne, lavande) s'est transformé en agriculture de type Vercors, avec une large prédominance de l'élevage, et des terres agricoles occupées essentiellement par des prairies de fauche et un élevage extensif.. Ainsi, aujourd'hui, c'est l'activité d'élevage (ovins sous la mère, bovins) qui prédomine très largement, avec des exploitations destinées surtout à la production fromagère, dont 2 AOC : Bleu du Vercors-Sassenage et Picodon. Ainsi pâtures (sur premières pentes) et prairies de fauche (sur les zones les plus planes) ouvrent le paysage pour y laisser s'échapper le regard jusqu'aux pentes boisées.

Particularité du plateau des Chaux

Le plateau des Chaux accueille des grandes cultures et céréales, ainsi que la société Sanoflore (plantes aromatiques) où travaillent beaucoup d'agriculteurs.

Plateau des Chaux

Les couleurs et nuances, l'importance paysagère des espaces ouverts

Val de Sye

Les espaces agricoles se démarquent visuellement. Le soleil semble se refléter dans la végétation aux couleurs claires diffusant la lumière. Un camaïeu de vert est parfois tacheté voire quasiment recouvert des teintes vives et colorées de fleurs. Sans agriculture, le paysage ne serait plus que reliefs sombres et uniformément boisés. Les prairies et champs ouverts créent des espaces de respiration et du fait de la diversité de leurs teintes plutôt lumineuses et de la variété de leurs textures, permettent une lecture fine des moindres nuances de la topographie. Ainsi la douceur des courbes est sublimée. Les espaces en herbe participent considérablement à l'identité des paysages et forgent l'ambiance agreste de moyenne montagne qui en émane.

Des ambiances diversifiées et contrastées

Versant de Lozeron

Causse de Combovin

Malgré la quasi mono-activité d'élevage, les paysages agricoles sont très diversifiés et dévoilent un panel d'ambiances riches et remarquables :

- Les espaces agricoles ouverts où quelques arbres isolés seulement ponctuent les prés et dévoilent la topographie mouvementée qu'ils couvrent. A proximité des villages, ils sont des espaces de présentation des groupements bâtis voire de transition entre les différents groupements. Plus loin, ils sont des premiers plans visuels qui ouvrent les perceptions.
- De grandes ouvertures agricoles sur le plateau des Chaux
- De petites prairies (alvéoles) insérées dans les boisements des versants de la Gervanne, de la combe d'Omblèze.
- Des prairies qui mettent en exergue les vallées de Combovin, de la Gervanne, de la Sye...
- Des paysages secs et lithiques caractéristiques des karsts (affleurement de la roche, lapiaz, pierriers...) : causse de Combovin
- Des prairies d'altitude présentant une grande diversité floristique (Ambel)

Plan de Baix animé par des structures arborées

Vallée de la Véore

Une activité agricole tournée vers l'élevage

Données de cadrage

L'activité agricole a toujours été très présente et reste aujourd'hui la principale sur le secteur, malgré la diminution du nombre d'exploitation et le rétrécissement des surfaces cultivées depuis le 19e siècle.

La SAU sur le secteur d'étude représente actuellement 37% du territoire, soit 5756 ha. Les communes accueillant les plus grandes surfaces agricoles sont Le Chaffal et Omblèze (63% et 40% de la superficie communale).

L'ensemble des données présentées sont issues du Recensement Général Agricole de 2000 (RGA)

	Plan de Baix	Combovin	Omblèze	Le Chaffal	Gigors et Lozeron	Beaufort sur Gervanne	**Total**
Superficie totale territoire (ha)	1939	3586	4492	1158	3527	948	15650
Superficie agricole utilisée communale* (ha)	507	1120	1780	730	1377	242	5756
%	**26%**	**31%**	**40%**	**63%**	**39%**	**26%**	**37%**

* Les superficies renseignées ici sont celles qui sont localisées sur la commune

La Gervanne est concernée par l'Appellation d'Origine Contrôlée Picodon et l'Indication Géographique Protégée des Volailles de la Drôme. Les communes de Plan de Baix, Le Chaffal et Omblèze sont également concernées par l'AOC Bleu-Vercors-Sassenage. La commune de Beaufort-sur-Gervanne est concernée par diverses AOC (Vins et autres boissons fermentées) : clairette de Die, crémant de Die...

Les structures d'exploitation

La SAU des exploitations est en forte augmentation de 1988 à 2000 (20.1 %, soit 1322 ha). Elle est liée à une diminution des friches, des landes non productives et des taillis, notamment sur les communes d'Omblèze et de Beaufort-sur-Gervanne qui enregistrent réciproquement une augmentation de la SAU des exploitations de 92.6% et de 43.8%.

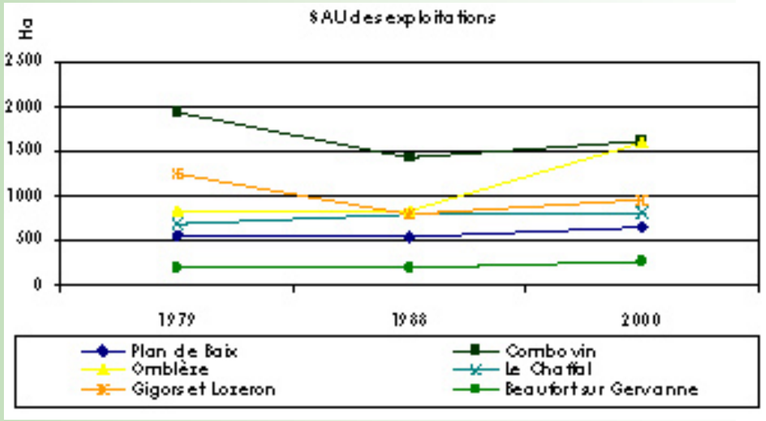

	SAU des exploitations			Evolution SAU des exploitations		
	1979	**1988**	**2000**	**1979-1988**	**1988-2000**	**1979-2000**
Plan de Baix	554	546	647	-1,4%	18,5%	16,8%
Combovin	1939	1432	1606	-26,1%	12,2%	-17,2%
Omblèze	829	829	1597	0,0%	92,6%	92,6%
Le Chaffal	697	798	819	14,5%	2,6%	17,5%
Gigors et Lozeron	1247	797	959	-36,1%	20,3%	-23,1%
Beaufort sur Gervanne	197	192	276	-2,5%	43,8%	40,1%
Total	**7442**	**6582**	**7904**	**-11,6%**	**20,1%**	**6,2%**

Un petit nombre d'exploitation (81) se partage le territoire de la Gervanne. Ce nombre est en diminution progressive depuis les années 1988 (-19% entre 1979 et 2000). Les exploitations sont de taille importante (70 ha en moyenne). La SAU moyenne des exploitations a augmenté d'environ 40% entre 1979 et 2000, pour l'ensemble des exploitations de l'aire d'étude, avec des disparités entre les communes : Beaufort et Omblèze présente des augmentations autour de 100%, tandis que Plan de Baix reste stable et que Gigors et Lozeron voit une diminution d'environ 4%.

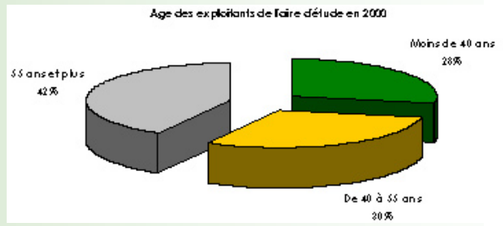

Les exploitations individuelles sont encore largement majoritaires (elles représentent 95% des exploitations en 1976 et 93% en 2000), les chefs d'exploitation sont généralement à temps plein. Le niveau de modernisation des exploitations est supérieur à la moyenne du Parc naturel régional du Vercors et le taux de succession est important (73% de successions certaines).

Nombre d'exploitations			Evolution Nombre d'exploitations		
1979	**1988**	**2000**	**1979-1988**	**1988-2000**	**1979-2000**
100	**92**	**81**	**-8%**	**-12%**	**-19%**

Une activité agricole tournée vers l'élevage

Utilisations du sol et systèmes d'exploitations

Les systèmes d'exploitation sont essentiellement tournés vers une activité d'élevage avec une forte orientation sur la valorisation de l'herbe. La superficie fourragère principale représente 92%, en 2000, des surfaces agricoles de l'aire d'étude (dont 87% de surfaces toujours en herbe. Ces surfaces sont en augmentation.

Les terres labourables représentent quant à elles, en 2000, 19% des surfaces agricoles de l'aire d'étude, dont 30% de céréales, et sont en diminution depuis 1979.

L'ensemble des données présentées sont issues du Recensement Général Agricole de 2000 (RGA)

	Evolution des Superficies agricoles de l'aire d'étude		
% de la SAU totale	**1979**	**1988**	**2000**
Terres labourables	22%	28%	19%
Dont céréales	10%	6%	6%
Superficie fourragère principale	89%	88%	92%
dont superficie toujours en herbe	78%	72%	81%

Les communes de Beaufort-sur-Gervanne et de Gigors et Lozeron (sud du territoire) se distinguent et présentent des cultures spéciales (vignes, plantes aromatiques).

% de la SAU totale	**Plan de Baix**	**Combovin**	**Omblèze**	**Le Chaffal**	**Gigors et Lozeron**	**Beaufort sur Gervanne**	**Total Aire d'étude**
Terres labourables	31%	26%	5%	21%	17%	36%	**19%**
Superficie toujours en herbe	68%	74%	95%	79%	83%	62%	**81%**

Les troupeaux ovins-caprins représentent 28% des exploitations et sont de taille assez importante. Les autres exploitations sont tournées vers les bovins lait ou viande, ou sont petites et plus diversifiées. Globalement, les troupeaux sont en augmentation.

	Effectifs de l'aire d'étude			Evolution effectifs		
Cheptel	**1979**	**1988**	**2000**	**1979-1988**	**1988-2000**	**1979-2000**
Total bovins	1477	1407	1729	-5%	23%	17%
dont total vaches	506	637	830	26%	30%	64%
Total volailles	98500	49578	50115	-50%	1%	-49%
Vaches laitières	395	228	183	-42%	-20%	-54%
Total équidés	32	68	99	113%	46%	209%
Chèvres	481	681	355	42%	-48%	-26%
Brebis mères	2238	3145	3736	41%	19%	67%
Total porçins	857	419	0	-51%	-100%	-100%
Poules pondeuses	0	3374	358	-	-89%	-
Poulets de chair et coqs	49695	23492	13747	-53%	-41%	-72%
Dindes et dindons	7	35	53	400%	51%	657%

Soutenir l'activité agricole

On est sur le secteur dans cette démarche «qualité et produits de terroirs», indispensable pour la rentabilité économique des structures et aussi pour l'entretien de l'espace, des paysages et de la mise en valeur de l'identité rurale. Il est nécessaire de soutenir cette orientation agricole le plus possible car elle participe à la valorisation du territoire dans son ensemble et soutien l'activité touristique.

L'implantation des villages et des hameaux : une ambiance méditerranéenne

Les villages comme figures de proue

L'implantation des villages et du bâti rural illustre également cette transition entre Alpes vertes et Alpes de Lumière, entre cœur du Vercors et vallée de la Drôme ou plaine de Valence.

Dans la partie sud du pays de la Gervanne, les villages perchés ou fortifiés (Beaufort, Gigors, Plan-de-Baix) présentent une ambiance «méditerranéenne». L'habitat est dense, les ruelles étroites, les maisons se développent en hauteur.

A 350 m d'altitude, Beaufort est le plus méridional des villages de la Gervanne.

Beaufort-sur-Gervanne

Véritable bourg fortifié, «en acropole» dominant la vallée de la Gervanne, Beaufort s'est développé comme place forte au XIVe s., suite aux longues luttes entre évêques de Die et les comtes du Valentinois, remplaçant l'ancien village de Monestier St Julien situé un peu plus au nord (dont subsiste l'ancien cellier qui appartenait aux moines de Léoncel). Il a été démantelé au XVIe s à la suite des guerres de religion.

Le village perché de Gigors

Un peu plus haut dans la vallée (à 550 m d'altitude), et face à l'église romane St Pierre, le village médiéval est dominé par l'éperon des rochers de Savel, et les ruines de son château, qui était au XIIIe s. un des plus puissants de la région. Exposées au sud et bien abritées du vent, les façades des maisons sont accolées les unes aux autres, au pied du versant, le long de la route.

Plan de Baix

Plus haut, à 720 m d'altitude, Plan de Baix s'agrippe aux coteaux sud de l'éperon du Vellan, profitant d'une exposition plein sud.

Plan de Baix illustre particulièrement bien cette idée de transition entre Alpes du Nord et Alpes du Sud : le village présente les caractéristiques et l'ambiance «méditerranéenne» d'un village perché, par l'organisation et la typologie du bâti, mais la commune offre une grande diversité de terroirs, des coteaux ensoleillés de la Gervanne (avec ses nombreux «marqueurs» botaniques) aux ambiances montagnardes du Col de Bacchus ou du Vellan.

De tous temps, les habitants ont mis à profit les facettes complémentaires de leur terroir : les bonnes terres agricoles du Plan, les terres plus légères du Vellan, les versants de la Gervanne (vigne), les riches terres du lit de la Gervanne, avec ses rigoles d'irrigation…

Combovin

Tourné vers l'ouest, Chabeuil et la plaine de Valence, le village de Combovin, à 350 m d'altitude, est un cas à part : à la confluence de la Véore, qui s'écoule vers l'ouest, et de ses affluents (Cursayes et Vollange), le village est niché au creux de la combe. Venant de l'ouest, on ne le découvre qu'au dernier moment, une fois franchi le goulet de la Véore. Il en va de même lorsqu'on descend du plateau, depuis le Pas de Boussières, par une plongée brutale.

C'est le seul village du flanc ouest du Vercors qui ait une implantation intramontagnarde.

L'organisation du bati ancien

Des hameaux dispersés ou fermes isolées

Ferme des Granges à Beaufort

En dehors de ces villages ou bourgs, plus au nord et en altitude, l'ambiance est plus montagnarde. Au Chaffal ou a Omblèze, l'habitat est dispersé en hameaux ou fermes isolées ou regroupées à deux ou trois.

Omblèze est composé de 5 hameaux principaux (Ansage, Les Blaches, Les Arbods, Les Bouaches, les Boutons) ainsi que de nombreuses fermes ou groupements de fermes isolées, comme les hameaux du Pécher dans leur val perché.

Au Chaffal, le hameau de La Vacherie regroupe plusieurs fermes ainsi que la mairie.

Les hameaux de Plan de Baix (La Blache, le Vialeret) ou de Gigors-et-Lozeron (Lozeron, ainsi que La Rivière, Les Bourboux, Les Gauthiers dans la vallée de la Sye) sont à l'origine des regroupements de fermes.

A Beaufort, quelques grosses fermes isolées ponctuent les espaces agricoles en dehors du bourg.

Dans ces hameaux, le bâti est plus dispersé, profitant d'opportunités locales : sur le plateau de Combovin, les fermes se sont installées à proximité ou dans les dolines karstiques, profitant de terrains plus favorables aux cultures, alors que le causse constitue d'intéressants terrains de parcours pour les troupeaux.

Passage traversant à Beaufort

L'organisation du bâti ancien

Ferme de l'Epicurie, Plan de Baix, La Blache

Dans les bourgs, la place manque, les constructions se sont développées plutôt en hauteur.

Elles peuvent compter jusqu'à 4 niveaux, et profitent de leur implantation dans la pente : cave ou rez-de chaussée semi-enterré, pièce commune, chambre, grenier abritant les récoltes.

Les passages traversants (Beaufort), permettant de gagner encore de la place sur la rue.

Les encadrements de baies sont fréquemment en pierres de taille, parfois décoré et datés, ce qu'on observe également dans certains hameaux (Les Boutons à Omblèze, les Durons à Combovin, etc...)

Hors des villages, le bâti s'étale plus, les fermes se sont développées en plusieurs phases d'extension, souvent encore lisibles (traces de surélévations, bâtiments nouveaux accolés à des constructions plus anciennes, etc..

Encadrement à Combovin

Encadrement à Beaufort-sur-Gervane

Des transformations progressives

Au-delà des importantes mutations du XIXe siècle, liées à une période de prospérité et de maximum démographique, les transformations du bâti de la Gervanne, que ce soit dans les villages ou en dehors, se sont faites par étapes successives : extensions, surélévations, construction de nouvelles dépendances ou bâtiments annexes... remaniements successifs qu'il est bien difficile de dater.

De même, les reconstructions d'après guerre, suites aux bombardements en 1944 des villages de la Gervanne, ont été plus limités qu'au cœur du massif du Vercors, et se sont faites dans la continuité plus que dans la rupture. Ces reconstructions ont été l'occasion d'évolutions, et de modernisations (salles de bain, protection contre les incendies...)

Eglise de Beaufort-sur-Gervane

Quelques spécificités architecturales en Gervanne

Quelques spécificités du bâti rural en Gervanne

Vue axonométrique de la ferme des Bérangers en 1986.
Dessin de Bernard XUEREF,
avec la collaboration de Bruno MOULIN.

Ferme Bérenger

Les constructions sont en maçonnerie de pierres, issue des matériaux locaux. Les enduits à la chaux étaient fréquents (nombreuses traces), voire sans doute systématiques sur les habitations, même en dehors des bourgs, bien qu'il soit aujourd'hui le plus souvent décroûté lors des rénovations.

De manière générale, on est frappé en Gervanne par l'absence de grands volumes de feniers : en effet, dans le système agropastoral traditionnel, le stockage d'une bonne partie de la paille et du foin se faisait à extérieur, sur des perches, à proximité des villages.

Parfois, l'accès au fenil, situé au-dessus du logis, se fait par un pan incliné (Combovin, Les Durons). C'est là aussi qu'était stocké le grain après le battage : après avoir séché en «cuchons», les céréales étaient battues à la fin de l'été sur des aires de battage souvent collectives.

Les portes d'écurie sont parfois surmontés d'arcs en berceau, mais les linteaux sont également souvent en bois.

Sur tout le territoire, tuiles rondes et génoises sont les dénominateurs communs de la plupart des constructions, qui leur confèrent leur caractère «méditerranéen».

D'après Jules Blache, ces caractéristiques (tuiles rondes, sur des toits à faible pente, génoises), présentes même en altitude, sont une forme de «contagion» des secteurs de montagne par l'architecture méridionale, qu'il situe au XIXe s. à une période où beaucoup de constructions ont été rebâties ou transformées, et à partir du moment où le transport des tuiles a pu se faire facilement.

Les génoises sont très fréquentes, et composées de plusieurs rangées de tuiles (jusqu'à 4) rondes.

Pigeonnier à Gigors

Le manque d'eau est une caractéristique inhérente aux massifs karstiques, elle est d'autant plus accentuée dans la partie méridionale du massif.

Les eaux de pluie du toit étaient souvent récupérées dans des citernes, petits appentis mitoyens du logis ou situées à l'intérieur des bâtiments, dont on devine la fonction par les gouttières qui y conduisent depuis les cheneaux du toit. Aujourd'hui, ces citernes ont le plus souvent changé de fonction (ou ont été démolies), un solide enduit intérieur qui assurait l'étanchéité est parfois encore visible.

On remarque dans les fermes des four à pain familiaux, adossés à un mur et abrités dans la cour sous un toit en appentis. En revanche, les fours collectifs ou communaux semblent absents en Gervanne.

On observe sur de nombreuses maisons ou fermes des pigeonniers, petites ouvertures sous la toiture avec une «piste de décollage».

Citerne, le Viallaret
(Plan de Baix)

Un patrimoine culturel rural aux multiples facettes

Les paysages de la Gervanne conservent un patrimoine culturel rural composé de multiples objets qui témoignent de modes de vie et modes d'habiter aujourd'hui disparus. Ce sont de véritables «marqueurs» du territoire, des éléments d'identification du pays de la Gervanne.

L'agriculture traditionnelle était basée sur une poly-production, visant à assurer une autarcie maximale («de tout, un peu», écrit M. Wühlschleger).

Le patrimoine rural témoigne de cette grande diversité des activités agro-pastorales traditionnelles qui bénéficiaient à la fois d'une situation au carrefour d'influences multiples, et de possibilités nombreuses dues à la multiplicité et à la complémentarité des terroirs.

De multiples marqueurs du territoire à décrypter

Mûrier à Gigors

Cabane à Gigors

• Les «baraques» du Vellan, à Plan de Baix, étaient des cabanes sommaires utilisées lors des travaux agricoles ou forestiers sur le plateau, un peu éloigné du village.

• Abris divers en maçonnerie éparpillés sur le territoire, liés aux différentes activités agricoles.

• La vigne a totalement disparu aujourd'hui à Plan de Baix. Quelques parcelles encore cultivées à Ansage et à Beaufort témoignent de cette activité qui était très importante (mais elle occupait une cinquantaine d'hectares à la fin du XIXe s. sur les coteaux de la Gervanne à Plan de Baix). A cette activité étaient liés de nombreux petits abris, comme les maisonnet-tes de Beaufort qui se développent sur deux niveaux. Ce bâti spécifique constitue un patrimoine méconnu (histoire, pratiques, usages), aujourd'hui menacé par de nombreuses transformations (réhabilitations, extensions, aménagements des abords…), souvent peu respectueuses de «l'esprit des lieux».

• Quelques mûriers, à l'allure caractéristique, témoignent de l'élevage des vers à soie, la sériciculture étant une activité complémentaire dans de nombreuses fermes

• La culture de la lavande et le plantes aromatiques, aujourd'hui très développées grâce à la présence de Sanoflore, était dans le système agropastoral traditionnel une source de revenu complémentaire, au même titre que la sériciculture, la production de noix, de vin etc…

• Les noyeraies sont également très présentes : l'organisation des soirées d'émondage étaient un élément fort de la vie sociale. Le buis : il était très utilisé en amendement des terres agricoles

• Le passage des troupeaux transhumants : Quelques vieux chemins empierrés témoignent encore de l'ampleur de la transhumance depuis le moyen-âge. Les drailles passaient généralement plus haut que les chemins et cols actuels, évitant souvent les villages afin de limiter les dégâts qu'auraient pu faire les troupeaux de passage aux terres cultivées. Un de itinéraires montait depuis Cobonne, puis le flanc de La Raye, Gigors, plateau de Choméane, (chemin ferrat), La Vacherie, Pas de Chovet, col de la Bataille, flanc du Toulau, Ambel.

Mûrier à Gigors

Pressoir à vigne à Gigors

Un patrimoine culturel rural aux multiples facettes

Le patrimoine lié à l'eau

Dans les villages ou hameaux, les bassins, lavoirs et fontaines sont des biens collectifs et étaient des lieux forts de la vie sociale. On observe également quelques puits, dans les hameaux (Gigors) ou isolés (Gigors et Lozeron) sont des petits édicules en maçonnerie, fermés.

Puits à Gigors

Bassin à Plan de Baix

Pisciculture à Beaufort-sur-Gervanne

• Les moulins :

- Leur fonction a évolué au cours du temps, mais ce sont encore des points forts de l'économie locale.

- Moulin du Roi et les ouvrages qui y sont associés : moulinage à soie, puis moulin à farine, pisciculture depuis 1975

- Moulin de la Pipe et son canal d'amenée : moulinage puis fromagerie industrielle BEL, et aujourd'hui bar, restaurant, hébergement touristique, point fort de la dynamique culturelle locale qui accueille une clientèle de centres urbains éloignés.

Moulin de la Pipe à Omblèze

• L'irrigation :

- Les traces en sont ténues mais présentes pour un regard affûté.

- A Plan de Baix, des petites retenues rustiques de pierre et bois (aujourd'hui disparues) permettaient d'irriguer les terrains du fond de la vallée de la Gervanne : tout ce secteur a été abandonné l'été 1914 : de grosses crues ont détruit les installations, puis les hommes sont partis à la guerre et les terres n'ont plus été exploitées.

- Rigoles dans les champs à Omblèze

- Une rigole mystérieuse dans la roche vers Omblèze pourrait également avoir été liée à l'irrigation

Des richesse touristiques méconnues

Des sites phares / emblématiques de la Gervanne mais leur fréquentation est confidentielle !

- Le belvédère du Vellan
- Le roc de Toulau et la montagne d'Ambel
- Cascades de la Druise
- Falaises d'Ansage pour les grimpeurs
- Gigors et les ruines du château de Savel
- Les cols, les villages perchés...

Lecture du paysage de Plan de Baix, par les enfants, depuis le belvédère du Vellan

La Gervanne, un secteur atypique de la Drôme

Lecture du paysage à Beaufort-sur-Gervanne

Lecture du paysage à Gigors & Lozeron

Un «pays» méconnu du Vercors et de la Drôme,

Une volonté affirmée d'un tourisme et d'une fréquentation maîtrisées («on ne veut pas qu'il y ait trop de monde»)

Pourtant, un très bon fonctionnement des gîtes ou meublés en Gervanne par rapport au reste de la Drôme !

Peu de tourisme de passage, essentiellement du séjour

Peu de chambres d'hÔtes, mais scepticisme des professionnels du tourisme sur le potentiel de développement

Un SI qui souffre d'un fonctionnement essentiellement bénévole, et d'une bonne articulation à trouver avec le Val de Drôme d'échelle et de problématiques différentes.

Un potentiel important de promenades, de circuits de découverte (pédestre, VTT...) mais :

- pas une réelle volonté de développement,
- dûe sans doute pour une bonne part à des difficultés de cohabitation entre randonneurs et agriculteurs ou chasseurs.

L'absence de lieu de baignade considérée comme un handicap, mais peu d'aménagements d'accueil aux quelques sites accessibles.

Des équipements d'accueil «soft» rares :

- peu d'aires d'arrêt ou de pique-nique (La Rivière, G&L),`
- des belvédères remarquables peu mis en valeur (ou équipements démolis : Combovin, Pas de Boussière)

... un développement touristique à imaginer en concertation avec tous les partenaires !

Démographie et prévisions démographiques

La dynamique démographique : quelques données de cadrage

L'ensemble des données présentées sont issues du Recensement INSEE 2000

• Un territoire, au sein du massif du Vercors, jusque là préservé

• 1067 habitants en 1999 (4.5% de la population du département) : un gain de +108 habitants de 1990 à 1999.

• Un taux de croissance annuel moyen de 0.76% supérieur à ceux du département de la Drôme et de la région Rhône Alpes.

• Une croissance par apport migratoire (+1.19% solde migratoire), alors que le solde naturel reste négatif (-0.43%), sur la période 1990-1999.

• Une densité qui reste très faible : 6.8 habitants au km² en 1999 contre 67 habitants à l'échelle du département.

La croissance démographique, une situation contrastée au sein de l'aire d'étude

SECTEURS	EVOLUTION POPULATION 1990-1999	TAUX ANNUELS
Plan de Baix	11	0,96%
Combovin	20	0,63%
Omblèze	2	0,34%
Le Chaffal	-5	-1,36%
Gigors et Lozeron	21	1,62%
Beaufort sur Gervanne	59	2,35%
Aire d'étude	**108**	**0,76%**
Département de la drôme	**23706**	**0,62%**
Région Rhône Alpes	294000	0,60%

La commune de Beaufort-sur-Gervanne est celle qui enregistre le plus fort de croissance démographique (+ 2.35%), puis vient celle de Gigors et Lozeron (+1.62%).

La commune du Chaffal enregistre quant à elle un taux de croissance négatif de -1.36% (soit -5 habitants).

On observe cependant un croissance régulière depuis 1975. Globalement, la population de l'aire d'étude a légèrement diminué entre 1968 et 1975 (environ -6%, soit - 56 habitants), puis a augmenté de façon progressive jusqu'à aujourd'hui.

Evolution de la population totate de l'aire d'étude depuis 1968	
1968	886
1975	830
1982	873
1990	959
1999	1067

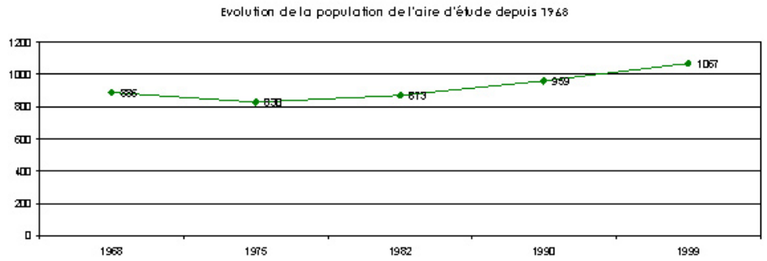

Détail de l'évolution de la population par commune

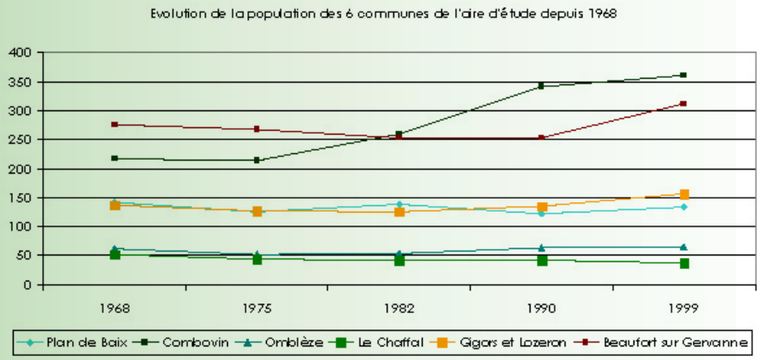

Les situations communales sont contrastées :

• La population des communes de Gigors et Lozeron, Plan de Baix et Omblèze montre sensiblement une évolution semblable depuis 1968 : légère diminution entre 1968 et 1975, puis augmentation progressive.

• La population de la commune du Chaffal est quasi-stagnante depuis 1968. Elle présente cependant une diminution entre 1990 et 1999.

• Les populations des communes de Beaufort-sur-Gervanne et de Combovin montre des évolutions différentes. Les deux communes voient leur population diminer de façon semblable entre 1968 et 1965. Puis la population de Combovin augmente considérablement entre 1975 et 1990 (augmentation qui se poursuit plus légèrement entre 1990 et 1999). En revanche, la population de Beaufort-sur-Gervanne poursuit sa baisse jusqu'en 1990, date à partir de laquelle la croissance repart.

Démographie et prévisions démographiques - Migrations résidentielles

L'ensemble des données présentées sont issues du Recensement INSEE 2000

Un accroissement démographique lié au solde migratoire

• La croissance démographique de l'aire d'étude, qui correspond aux périodes 1975-1982, 1982-1990 et 1990-1999, est due exclusivement au solde migratoire.

	Taux démographiques de l'aire d'étude (moyennes annuelles)				
	1962-1968	**1968-1975**	**1975-1982**	**1982-1990**	**1990-1999**
Taux global d'évolution	-1,66%	-1,39%	0,53%	0,88%	0,76%
dû au solde naturel	0,09%	-0,42%	-0,75%	-0,16%	-0,43%
dû au solde migratoire	-1,75%	-0,97%	1,28%	1,04%	1,19%

Ce solde migratoire positif sur le secteur s'explique par :

• la qualité des sites et des paysages
• des prix fonciers plus attractifs que dans la plupart des secteurs de la Drôme ou de l'Isère.

Une structure démographique âgée

• Un indice de vieillesse* très élevé :

	Plan de Baix	Combovin	Omblèze	Le Chaffal	Gigors et Lozeron	Beaufort sur Gervanne	**Aire d'étude**	**Drôme**
Indice de vieillesse 1999	1,32	0,81	1,92	4	1,47	1,42	**1,82**	**0,88**

L'indice de vieillesse idéal est de 0.5. L'indice de vieillesse moyen sur l'aire d'étude est beaucoup plus élevé, il est de 1.82 en 1999. Cet indice n'est que de 0.81 sur Combovin et culmine à 4 sur Le Chaffal.

• L'aire d'étude présente globalement une structure démographique plus âgée que celle du département. En 1999, la part des 0-19 ans sur le secteur (21.6%) est inférieure à celle de la Drôme (25%). Le Chaffal et Omblèze sont les communes qui présentent le plus faible pourcentage des 0-19 ans : 11% pour le chaffal et 19% pour Omblèze.

Une faible mobilité résidentielle, des nouveaux arrivants majoritairement âgés de 40 à 59 ans

• Plus de la moitié de la population n'a pas changé de logement en 1999

• Entre 1990 et 1999, les nouveaux arrivants (32% de la population) sont majoritairement des personnes de 40 à 59 ans (27 %) et de 30 à 39 ans (21%) avec leurs enfants de moins de 15 ans (22% des nouveaux arrivants).

• En revanche, l'aire d'étude, ne disposant pas de structures universitaires proches, ne semble pas attirer les jeunes de 15 à 24 ans, ils ne représentent que 8% des nouveaux arrivants.

Age en 7 tranches	Lieu de résidence au 01.01.1990						
	tout lieu	même logement	même com.	même dép.	même région	France métro.	étranger
0 à 14 ans	165	68	91	129	137	163	2
15 à 24 ans	103	71	76	88	99	103	0
25 à 29 ans	52	18	23	34	41	51	1
30 à 39 ans	126	35	55	85	94	124	2
40 à 59 ans	334	223	241	286	301	324	10
60 à 74 ans	180	134	139	154	160	172	8
75 ans ou plus	109	104	105	109	109	109	0
Total	**1069**	**653**	**730**	**885**	**941**	**1046**	**23**

Classes d'âge	**Population totale**	**Résidant au 01.01.1990 et au recensement de population de 1999…**						
		Dans même logement		**Dans même commune**		**Dans autre commune**		
		nombre	%	nombre	%	nombre	%	% de l'échantillon
0 à 14 ans	165	68	41%	91	55%	74	45%	**22%**
15 à 24 ans	103	71	69%	76	74%	27	26%	8%
25 à 29 ans	52	18	35%	23	44%	29	56%	9%
30 à 39 ans	126	35	28%	55	44%	71	56%	**21%**
40 à 59 ans	334	223	67%	241	72%	93	28%	**27%**
60 à 74 ans	180	134	74%	139	77%	41	23%	12%
75 ans ou plus	109	104	95%	105	96%	4	4%	1%
Total	1069	653	61%	730	68%	339	32%	100%

Perspectives en matiere de logements et d'habitat

Caractéristiques du parc de logements

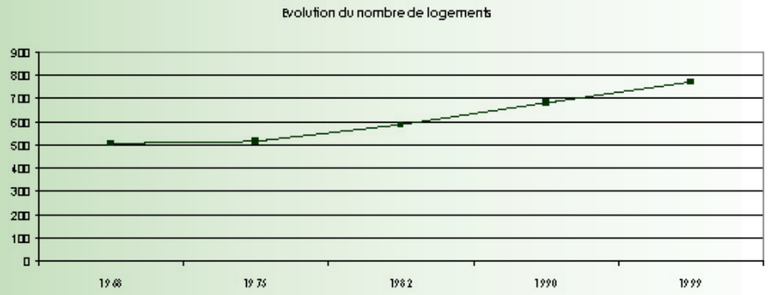

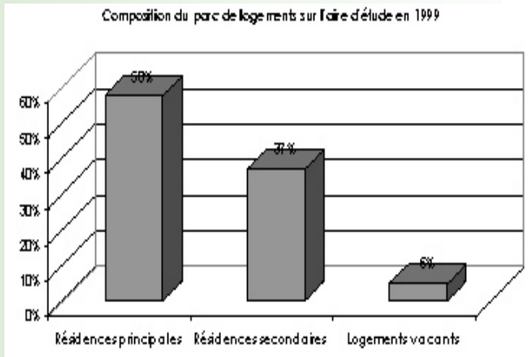

• Un parc de logements qui augmente légèrement entre 1968 et 1975 et qui augmente de façon prononcée et constante depuis 1975. L'évolution du parc est globalement à l'image de la croissance démographique sur le secteur.

• En 1999, 58% des logements sont des résidences principales et 37% sont des résidences secondaires. Par comparaison, à l'échelle du département, la proportion de résidences principales est de 84% des logements et de 8 % de résidences secondaires. Cette forte proportion de résidences secondaires est la caractéristique d'un canton :
- détenant un fort potentiel touristique
- manquant d'atouts (emploi, proximité de pôles économiques) pour permettre à une plus grande population d'y vivre à l'année. Il représente également un potentiel futur de logements pouvant être transformé en résidence principale.

• La proportion de logements vacants sur le canton est sensiblement la même qu'à l'échelle du département (5%).

L'ensemble des données présentées sont issues du Recensement INSEE 2000

Evolution du nombre et de la composition des logements depuis 1968 de l'aire d'étude

	Résidences principales			Résidences secondaires*			Logements vacants			Ensemble des logements
	nombre	%	% de la drôme	nombre	%	% de la drôme	nombre	%	% de la drôme	
1968	271	53%	85%	178	35%	7%	59	12%	8%	508
1975	273	53%	82%	182	35%	9%	64	12%	9%	519
1982	313	53%	83%	236	40%	9%	41	7%	8%	590
1990	379	55%	83%	252	37%	9%	54	8%	8%	685
1999	446	58%	84%	287	37%	8%	41	5%	7%	774

Un parc essentiellement constitué de logements individuels

• 97 % de logements individuels et seulement 3 % de logements collectifs sur le canton en 1999. Par comparaison, 65,2 % de logements individuels contre 34,8 % de logements collectifs sur le département de la Drôme en 1999.

	Type de logements			
	Aire d'étude		Drôme	
	1999	%	1999	%
Ensemble	774	100%	208792	100%
Logements individuels	749	97%	136177	65,20%
Logements dans un immeuble collectif	25	3%	72615	34,80%

Perspectives en matiere de logements et d'habitat

Un rythme de construction très faible

- 1.3 logement/an en moyenne sur l'aire d'étude entre 1990 et 1999.
- Un rythme six fois mois élevé que sur l'ensemble du département (6.2 logements/an).

L'ensemble des données présentées sont issues du Recensement INSEE 2000

	Nombre de construction/an		
	entre 1949 et 1974	**entre 1975 et 1989**	**entre 1990 et 1999**
Plan de Baix	0,9	2,2	1,3
Combovin	1,1	2,9	1,8
Omblèze	0,1	1,7	0,6
Le Chaffal	0,1	0,2	0,2
Gigors et Lozeron	0,3	1,2	1,6
Beaufort sur Gervanne	1,2	2,9	2,5
Aire d'étude	**0,6**	**1,9**	**1,3**
Drôme	**6,2**	**5,1**	**6,2**

Un parc de logements très ancien

Le parc de logements est très ancien puisque 54% des logements datent d'avant 1949. Cette ancienneté est liée à la faible dynamique démographique etau faible rythme de construction.

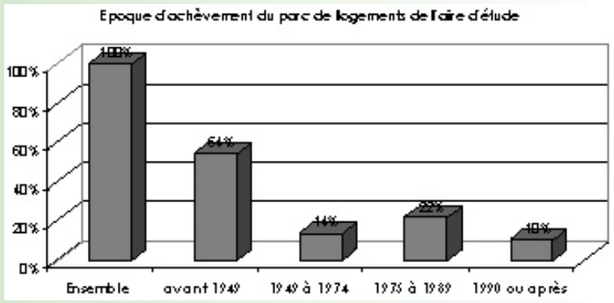

Résidences principales selon l'époque d'achèvement		
Epoque d'achèvement	1999	%
Ensemble	447	100%
avant 1949	243	54%
1949 à 1974	61	14%
1975 à 1989	97	22%
1990 ou après	46	10%

Un nombre moyen d'occupants des résidences principales qui ne cesse de baisser depuis 1968.

- Cette baisse du nombre d'occupants correspond à la tendance départementale et nationale due au phénomène de décohabitation des ménages, qui n'est pas propre à l'aire d'étude.
- En 1999, le nombre moyen d'occupants par logements sur l'aire d'étude est de 2.4, comme sur le département de la Drôme.

	Plan de Baix	Combovin	Omblèze	Le Chaffal	Gigors et Lozeron	Beaufort	**Aire d'étude**	**Drôme**
Nombre moyen d'occupants des résidences principales	2,4	2,6	2,5	2,4	2,3	2,2	**2,4**	**2,4**

Une occupation des logements encore majoritairement tournée vers l'accession à la propriété

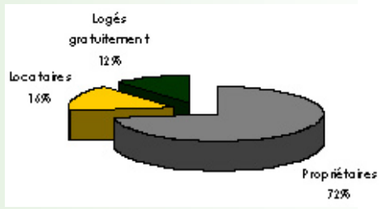

- Les propriétaires sont largement majoritaires sur l'aire d'étude (73%). A noter que le pourcentage de logés gratuits est trois fois supérieur au pourcentage observé dans le département.

Résidences principales de l'aire d'étude selon le statut d'occupation	Logements 1999			Nombre de personnes 1999
	nombre	%	% drôme	
Propriétaires	325	73%	58,3	791
Locataires	70	16%	37	166
Logés gratuitement	52	12%	4,6	105
Ensemble	447	100%	100	1062

Les tendances d'évolution... Une fermeture progressive du paysage...

Dynamique naturelle

La dynamique naturelle est forte sur le territoire, et prend différentes formes :

• Enfrichement des terrains agricoles pentus autrefois labourés, et aujourd'hui abandonnés car inaccessibles à la mécanisation. Le phénomène est très visible lorsqu'on compare les photos aériennes de 1948 et d'aujourd'hui (cf. analyses comparées par unité paysagère, ci-après).

• Développement de paysage de lande sur les plateaux karstiques, en particulier le causse de Combovin et du Chaffal, lié à une pression pastorale insuffisante.

• Déprise agricole marquée dans la combe d'Omblèze.

Cette tendance à l'enfrichement et à la fermeture des paysages constitue une menace pour la qualité paysagère de la Gervanne, que seule une bonne dynamique agricole permettra de contenir.

Le diagnostic agricole permettra d'affiner du point de vue quantitatif et prospectif les tendances observées.

Dynamique forestière

La forêt en Gervanne est essentiellement sous gestion privée (sauf Gigors-et-Lozeron, avec près de 500 ha de forêt communale). La forêt est globalement caractérisée par une qualité médiocre des productions : forêts de versants sur substrats pauvres, difficile à exploiter, difficile d'accès, etc… Des dégâts importants sont causés par la neige, avec de nombreux chablis.

En l'absence de production de bois d'œuvre, la valorisation de ces productions passe par la recherche de nouveaux débouchés à développer, comme par exemple le bois déchiqueté.

Dynamique agricole

Même si l'analyse comparée des photos aériennes de différentes époques met en évidence l'abandon de nombreuses terres agricoles, et une transformation radicale du système agropastoral dans les 50 dernières années, on observe aujourd'hui une dynamique agricole certaine, avec cependant des situations et des productions très contrastées.

• Le pastoralisme est largement développé, en altitude (Ambel) et sur le causse de Combovin, et les agriculteurs sont toujours à la recherche de terrains supplémentaires à exploiter sur les communes voisines.

• En revanche, la production laitière est en forte diminution depuis 30 ans, et se heurte à des difficultés de ramassage du lait, puisqu'une seule entreprise de la vallée assure la collecte (mais ne collecte pas le lait bio). Les 2 AOC fromagères du territoire (bleu du Vercors, picodon), qui pourraient amener une forte valeur ajoutée, semblent sous-exploitées.

• Au sud du secteur, lavande et plantes aromatiques ou médicinales sont cultivées pour SANOFLOR (convention passée avec une SICA interdépartementale regroupe une cinquantaine d'agriculteurs de la Gervanne et d'ailleurs). Le maintien de cette activité est complètement interdépendant du fonctionnement de cette entreprise.

• La production viticole est très limitée (environ 4 ha), et ne concerne aujourd'hui plus que Gigors-et-Lozeron et Beaufort. Elle bénéficie cependant de les AOC Clairette de Die, Crémant de Die..., largement réputées.

• L'élevage de volailles est en perte de vitesse sur tout le territoire (malgré l'IGP Volailles de la Drôme).

• Quelques rares producteurs développent des produits fermiers à forte valeur ajoutée mais, d'une manière générale, la diversification et le développement de l'agritourisme semblent aujourd'hui peu présents sur l'ensemble du territoire.

• La présence de nombreux bâtiments d'exploitation agricole témoigne d'une certaine vitalité, mais mériterait une amélioration qualitative (amélioration paysagère des abords).

Les pistes de réflexion ci-dessus seront à affiner dans le diagnostic agricole.

Les tendances d'évolution... Une pression urbaine hétérogene

Dynamique urbaine et architecturale

La Gervanne est caractérisée par une population peu nombreuse et une densité très faible (6.8 habitants/km²). L'indice de vieillesse élevé, associé à une croissance démographique liée exclusivement au solde migratoire sont les prémisses de mutations importantes dans la structure de la population, qui commencent à être perceptibles en termes de pression urbaine. Celle-ci reste cependant très mesurée par rapport à d'autres secteurs du PNRV ou de la Drôme, mais les situations sont très contrastées d'une commune à l'autre.

Au Chaffal et à Omblèze, la pression urbaine est quasi nulle, même si quelques résidences secondaires se sont développées à Omblèze (réhabilitations ou constructions neuves).

En revanche, à Beaufort et Combovin, et dans une moindre mesure à Plan-de-Baix et Gigors-et-Lozeron, elle devient un réel enjeu d'urbanisme. La très forte sensibilité paysagère des villages perchés, éléments structurants du pays de Gervanne impose une réflexion très fine pour l'ouverture de nouveaux secteurs à l'urbanisation et sur la qualité architecturale des constructions. Le caractère méditerranéen affirmé de l'architecture locale est à intégrer dans les projets contemporains ou réhabilitation, loin de tout pastiche.

A l'échelle du territoire, il pourrait être intéressant d'engager une démarche globale d'enfouissement des réseaux aériens.

Dynamique touristique

Avec de nombreux sites emblématiques, des belvédères remarquables, des paysages et des ambiances très contrastés, un riche patrimoine agro-pastoral, des villages remarquables..., la Gervanne dispose d'un potentiel de développement touristique évident, aujourd'hui méconnu et peu valorisé.

Plusieurs freins apparaissent aujourd'hui au développement touristique en Gervanne :

- des conflits d'usage entre promeneurs, agriculteurs et chasseurs
- plus largement, une insuffisante structuration et mise en réseau de l'offre touristique et des acteurs
- l'absence de notoriété du massif à l'échelle régionale et nationale
- un déficit en hébergements de court séjour, type chambres d'hôtes
- le faible développement de l'agro-tourisme

La volonté marquée des acteurs locaux à affirmer leur identité et à maîtriser la fréquentation touristique, si elle est aujourd'hui un frein, peut devenir demain un atout pour un développement touristique de «haute qualité environnementale».

Unités paysagères

Les unités paysagères découlent d'une homogénéité, d'une cohérence ou de l'ordonnancement entre différents indices visuels qui s'organisent naturellement autour de caractéristiques d'ambiance qui leur confèrent leur identité.

Les unités paysagères sont déclinées :

- Ambiances, lisibilité et identité paysagères
- Perceptions visuelles
- Tendances d'évolution : dynamiques naturelle, forestière, agricole, urbaine, touristique
- Enjeux et Potentiels

Nous retenons pour la notion d'enjeu la définition suivante : on appelle enjeu «ce que l'on peut perdre ou gagner» en entreprenant une action. Par exemple, l'enjeu sur une parcelle agricole peut être une menace d'enfrichement, un projet de construction, un projet de valorisation du patrimoine du chemin lauzé qui la borde, etc. Les enjeux sont donc selon les cas positifs ou négatifs, suivant les actions qui peuvent être engagées.

Beaufort sur Gervanne

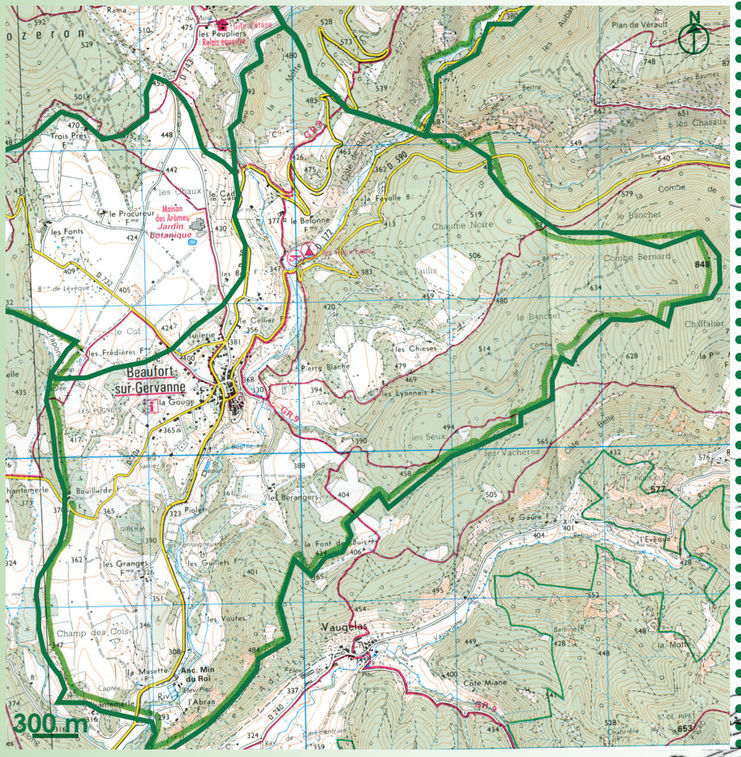

Beaufort-sur-Gervanne depuis le Vellan

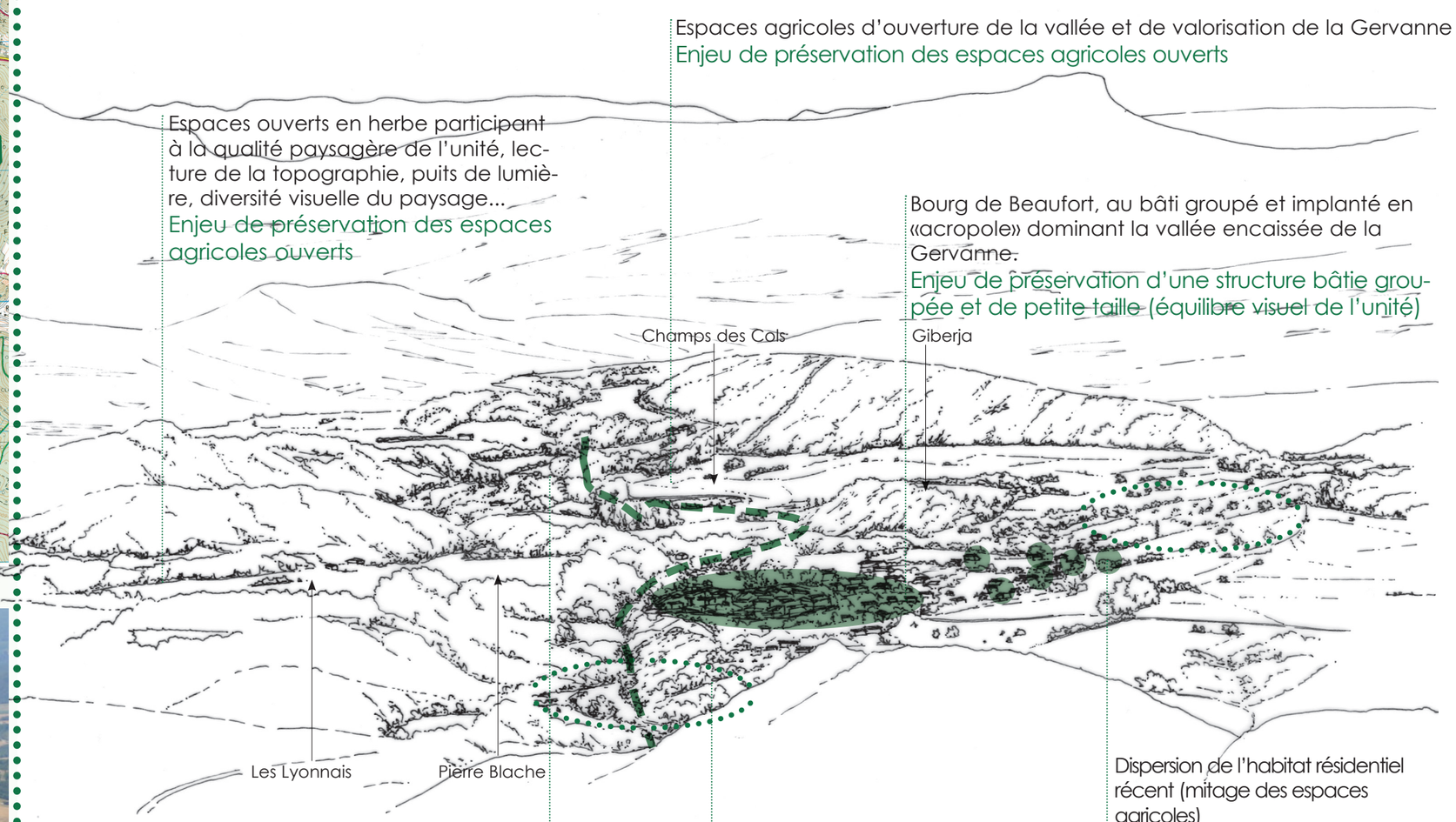

Espaces agricoles d'ouverture de la vallée et de valorisation de la Gervanne
Enjeu de préservation des espaces agricoles ouverts

Espaces ouverts en herbe participant à la qualité paysagère de l'unité, lecture de la topographie, puits de lumière, diversité visuelle du paysage...
Enjeu de préservation des espaces agricoles ouverts

Bourg de Beaufort, au bâti groupé et implanté en «acropole» dominant la vallée encaissée de la Gervanne.
Enjeu de préservation d'une structure bâtie groupée et de petite taille (équilibre visuel de l'unité)

Vallée de la Gervanne, peu lisible et peu perceptible dans le grand paysage
Enjeu de valorisation de la rivière dans le paysage
Enjeu de préservation d'espaces agricoles ouverts aux abords de la rivière

Secteur d'enfrichement (versants de la Gervanne, terrains difficiles d'accès)
Enjeu de remise en état des secteurs en cours d'enfrichement
Enjeu de préservation d'espaces agricoles ouverts (exploitation agricole après remise en état)

Dispersion de l'habitat résidentiel récent (mitage des espaces agricoles)
Enjeu de maîtrise et de gestion du développement résidentiel
Enjeu d'équilibre entre les espaces ouverts agricoles et les espaces fermés bâtis

Communes concernées : Beaufort-sur-Gervanne

Superficie de l'unité : 870 ha environ

Beaufort-sur-Gervanne

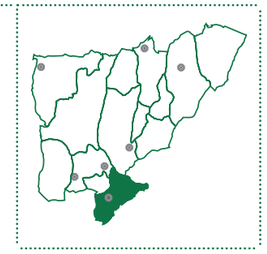

Ambiances, lisibilité & identité paysagères

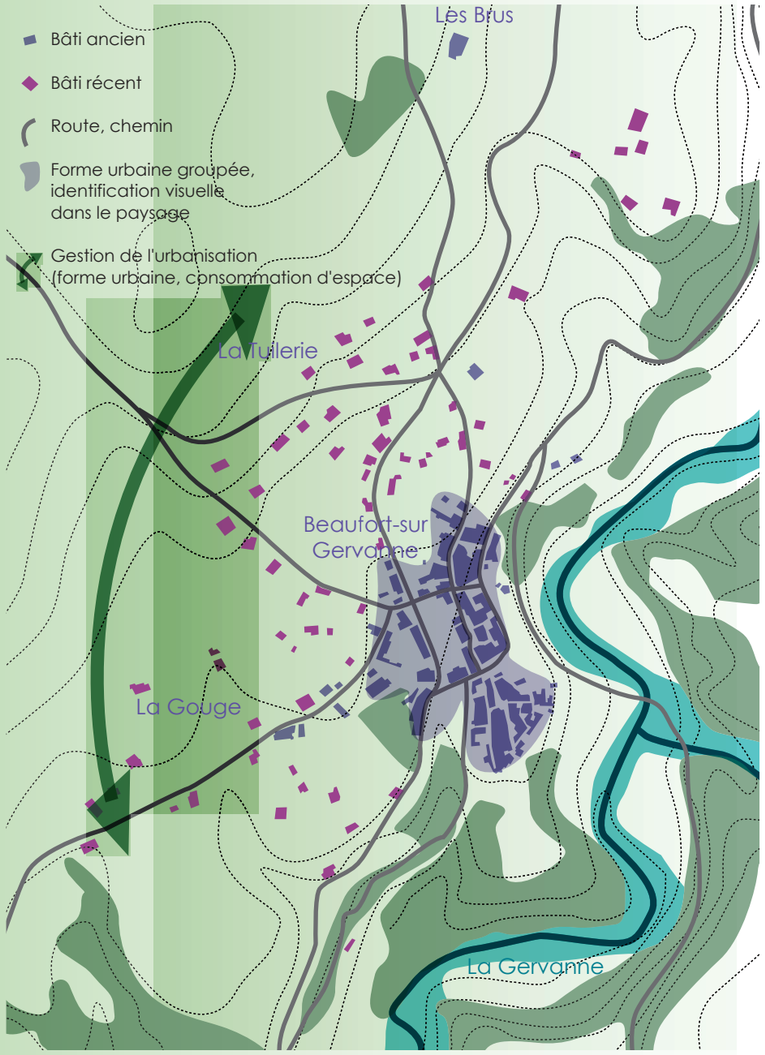

La petite unité de Beaufort-sur-Gervanne comprend le village bien sûr, et la vallée de la Gervanne accompagnée de pentes boisées à l'est et de légers vallonnements cultivés à l'ouest (au sud du village).

La vallée de la Gervanne est encaissée et peu perceptible, si ce n'est en vue dominante depuis la route lorsque les affleurements rocheux la signalent... Plus au sud, c'est son épaisse ripisylve qui permet son identification dans le paysage. En revanche, la vue de l'eau ou du lit de la rivière, rare depuis la route, est remarquable depuis le village par une vue dominante.

Tandis que les pentes douces du versant est de la Gervanne sont encore occupées par quelques prairies qui diversifient et enrichissent les perceptions visuelles, le fond de vallée et les vallonnements au sud du village sont valorisés par des cultures qui permettent d'ouvrir quelque peu l'échelle visuelle de l'unité et de porter le regards vers les deuxième et troisième plans du paysage.

De nombreux «cabanons», liés à l'activité viticole et agricole passées, ponctuent le paysage et particpent tant à son ambiance agreste qu'à son identité. Construites en maçonnerie, souvent sur deux niveaux, ces maisonnettes constituent un patrimoine rural méconnu (histoire, usage, pratiques), aujourd'hui menacé. Après une phase d'abandon liée à la disparition de l'activité viticole ou au changement des pratiques agricoles, elles sont aujourd'hui très souvent réinvesties en résidences de week-end ou en habitations. Ce phénomène, en pleine expansion, s'accompagne de .réhabilitations, extensions, aménagement des abords (aire de stationnement, jardin d'agrément, haies...) parfois peu respectueuses du bâti existant et du site. Ce patrimoine pose question aujourd'hui tant pour sa réhabilitation que pour son utilisation (l'usage d'habitation devient de plus en plus fréquent et s'accompagne d'extensions et de restaurations parfois malvenues). Un repérage-inventaire de ces cabanons est en cours dans le cadre de l'établissement du docment d'urbanisme de la commune.

L'implantation du bâti constitue l'une des singularités de l'unité et du secteur d'étude. Situé à 350 m d'altitude, Beaufort est le plus méridional des villages de la Gervanne. Implanté en situation centrale, il constitue un véritable bourg fortifié, «en acropole» dominant la vallée de la Gervanne. Le village constitue une réelle structure paysagère et forge l'identité de l'unité. Les caractères groupé, perché, homogène (textures, couleurs), harmonieux (lignes, formes)... sont remarquables. Pour autant, si la structure paysagère du village reste intacte et joue un rôle paysager prédominant, son développement pose question. Le modèle résidentiel urbain et l'étalement de l'urbanisation nuisent tant au paysage qu'au village. Si aujourd'hui le développement résidentiel reste encore quelque peu discret, la pression urbaine que subit le territoire laisse penser que le paysage de Beaufort est menacé...

Vers l'aval, au bord de la Gervanne, dans un beau site arboré, la résurgence des Fontaigneux dégage une ambiance de calme et fraîcheur, cachée dans une végétation dense de ripisylve.

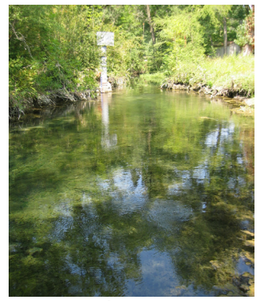

Résurgence des Fontaigneux

Cabanon

Beaufort-sur-Gervanne, depuis le Sud

Beaufort sur Gervanne : depuis le plateau des Chaux (à l'Ouest) - Développement résidentiel récent

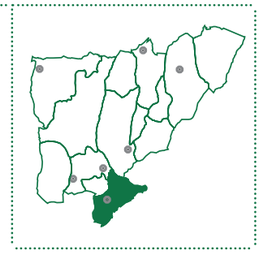

Beaufort-sur-Gervanne

Perceptions visuelles & Echelle

A la fin du XIXe siècle, le village perché de Beaufort a bien sûr attiré les dessinateurs et graveurs de l'époque qui recherchaient des sites pittoresques... Gravure, extraite de la revue «le tour du Monde», «excursions dans le dauphiné».

Le village de Beaufort, par son caractère groupé et patrimonial (harmonie, homogénéité) et par sa situation perchée et dominante, constitue une zone de focalisation du regard et crée des fronts urbains remarquables dans le paysage.

Les vues lointaines s'orientent jusqu'au Vellan, clairement identifiable, et au-delà vers le Nord. Vers le sud, elles portent très loin et s'arrêtent sur le dessin des lignes de crête. Cependant, ces ouvertures ne caractérisent pas l'ensemble de l'unité, qui au sud, présente une petite échelle visuelle liée à la présence de végétation arborée proche (ripisylve, bosquet) et des versants boisés. Les vues sont alors rapidement bloquées, les ambiances paysagères deviennet plus intimes.

En perception plus rapprochée, les anciennes maisonnettes de vignes structurent les coteaux bien exposés autrefois viticoles.

Beaufort-sur-Gervanne : depuis le Nord-Est

Perception de la rivière depuis le village

Beaufort-sur-Gervanne depuis l'Est, front urbain remarquable

Le bourg fortifié :

La valeur patrimoniale du bourg de Beaufort a été reconnue dès 1947 par une procédure d'inscription du site (vieux village et ses abords). A l'intérieur du bourg fortifié, dominé par les restes du donjon de l'imposant château médiéval, on découvre une autre échelle de perceptions : ruelles étroites bordées par des maisons en hauteur, église «incrustée» dans le tissu urbain, temple imposant dans l'axe d'une rue. De nombreux détails d'architecture urbaine et d'éléments de décors attirent le regard : passages traversants, lourdes portes en bois, encadrements de baies en pierres de taille, avec parfois des linteaux en accolade, des chronogrammes, des décors en creux ou en relief.

La Gervanne

Eglise de Beaufort-sur-Gervanne

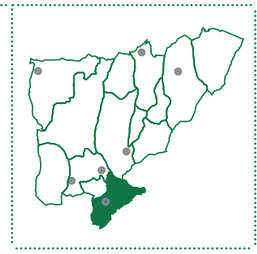

Beaufort-sur-Gervanne

Tendances d'évolution

▪ Dynamique naturelle et forestière : l'enfrichement se localise essentiellement en limite de forêt, sur le versant est de la Gervanne. Sur ce versant, les terres difficilement exploitables ou isolées sont peu à peu abandonnées. L'avancée de la forêt depuis les années 1948 (liée à la déprise agricole) s'est essentiellement effectuée sur le versant est de la Gervanne, découpant et morcelant l'entité autrefois entièrement agricole.

▪ Dynamique agricole : 3 exploitations professionnelles sont présentes sur la commune de Beaufort (il en existait 19 en 1979 et il y a eu 4 créations entre 1988 et 2000). La SAU moyenne des exploitations a augmenté de 40% en 20 ans ! La composante agricole semble stable, les exploitations sont majoritairement tournées vers l'élevage. En revanche, la majorité des exploitants sont âgés de plus de 55 ans. se pose alors la question du devenir des parcelles exploitées par ces agriculteurs.

Vers 1878

Le développement de la végétation aux abords du village ainsi que la disparition des cultures traditionnelles qui valorisaient les premiers plans de présentation du village (vigne, verger), atténuent la lisibilité d'ensemble du paysage et lui font perdre de sa force et de sa qualité...

Aujourd'hui

Globalement le groupement bâti du village a peu évolué.

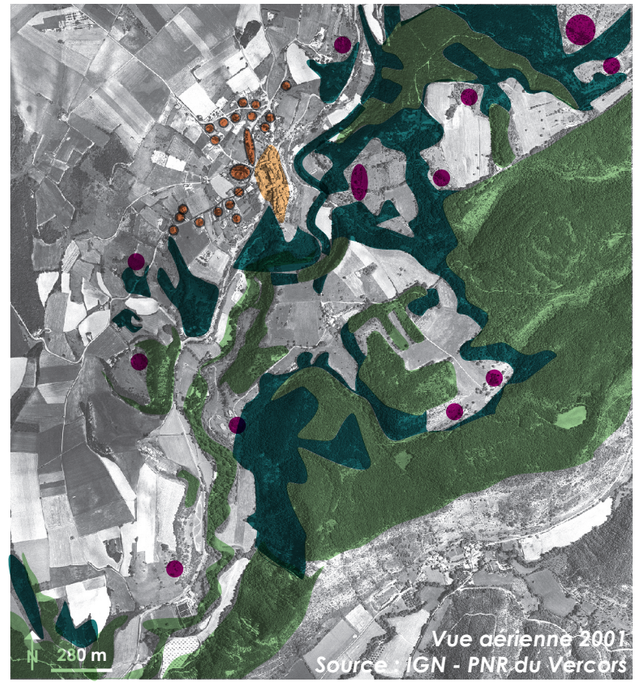

Occupation forestière en 1948

Avancée de la forêt entre 1948 et 2001

Stigmate d'enfrichement en 2001

Bâti groupé ancien

Développement diffus du bâti entre 1948 et 2001

Tendances d'évolution

Carte postale de Beaufort-sur-Gervanne (fin XIX^e s-début XX^e s)

▪ Dynamique urbaine : la commune de Beaufort-sur-Gervanne comptait 312 habitants en 1999, soit une augmentation de plus de 23% (+59 habitants) entre 1990 et 1999. Depuis 1999, l'augmentation se poursuit, on observe une augmentation de 15 % entre 1999 et 2006. Le taux global d'évolution de Beaufort entre les années 1990 et 1999 est de 2.35 et lié en totalité au solde migratoire. Cette augmentation de population a vu de nombreuses transformations de résidences secondaires en résidences principales ainsi que le développement d'un bâti résidentiel en marge du village. 33 résidences principales supplémentaires, 7 résidences secondaires, entre 1990 et 1999, alors qu'entre 1982 et 1990, le nombre de résidences principales supplémentaires était de 21 et l'évolution du nombre de résidences secondaires était de -10 (changement de destination). Aujourd'hui, les résidences secondaires représentent environ 30% du parc de logement (40% en 1982). L'indice de vieillesse est très élevé (1.42) et témoigne d'un vieillissement inquiétant de la population.

La pression urbaine sur le secteur est de plus en plus forte (proximité de la vallée de la Drôme et de la plaine de Valence). Au cours des siècles, le bourg de Beaufort, d'abord cantonné su sud de l'éperon, s'est ensuite développé vers le nord. Aujourd'hui, la plupart des services et commerces se développent le long de la D70 à l'ouest du vieux village, et au nord de celui-ci, déplaçant ainsi le «centre de gravité» du village. La commune vient de commencer sa carte communale.

Les tendances d'évolution montrent un risque de fermeture progressive du paysage sur le versant est de la Gervanne ainsi qu'une urbanisation importante en périphérie de Beaufort pouvant générer des impacts paysagers non négligeables, compte tenu de plus du caractère inscrit du village de Beaufort.

Plan de Beaufort-sur-Gervanne

▪ Dynamique touristique : le site de Beaufort et ses environs est méconnu et peu mis en valeur, malgré un potentiel remarquable. Les aménagements déjà réalisés ont porté sur la valorisation du site fortifié : promenade panoramique et «jardin suspendu» sur le donjon. En revanche, le vieux bourg est peu valorisé (par rapport à d'autres sites de même intérêt patrimonial régionaux). En revanche, les bords de la Gervanne sont peu valorisés, bien que très recherchés en été par les touristes et promeneurs, comme le montre la fréquentation importante de la petite aire de pique-nique aménagée au carrefour de la route d'Egluy-escoulin. De même, le site des Fontaigneux, dans un cadre bucolique, où se trouve le terrain de sport, est peu mis en valeur. Le Syndicat d'Initiatives de Beaufort, animé essentiellement par des bénévoles, tente de fédérer l'offre et les acteurs touristiques spécifiques de la Gervanne, avec un positionnement spécifique par rapport à la CCVD.

Beaufort-sur-Gervanne

Enjeux & Potentiels

- Fort enjeu de préservation des espaces agricoles ouverts aux abords de la rivière, sur les versants...
- Enjeu de remise en état des secteurs en cours d'enfrichement
- Fort enjeu de préservation d'une structure bâtie groupée et de petite taille (équilibre visuel de l'unité, développement mesuré et maîtrisé)
- Fort enjeu de maîtrise et de gestion du développement résidentiel
- Enjeu d'équilibre entre les espaces ouverts agricoles et les espaces fermés bâtis
- Enjeu de préservation et de valorisation des éléments du patrimoine culturel (notamment les cabanons).
- Enjeu de valorisation de la rivière dans le paysage
- Enjeu de valorisation des bords de la Gervanne et des sites des résurgences dans le paysage
- Enjeu de valorisation du vieux bourg (par ex. : promenades découverte, «opération façades»...)
- Enjeu de valorisation du territoire à travers l'aménagement d'un sentier de découverte ou sentier d'interprétation intercommunal

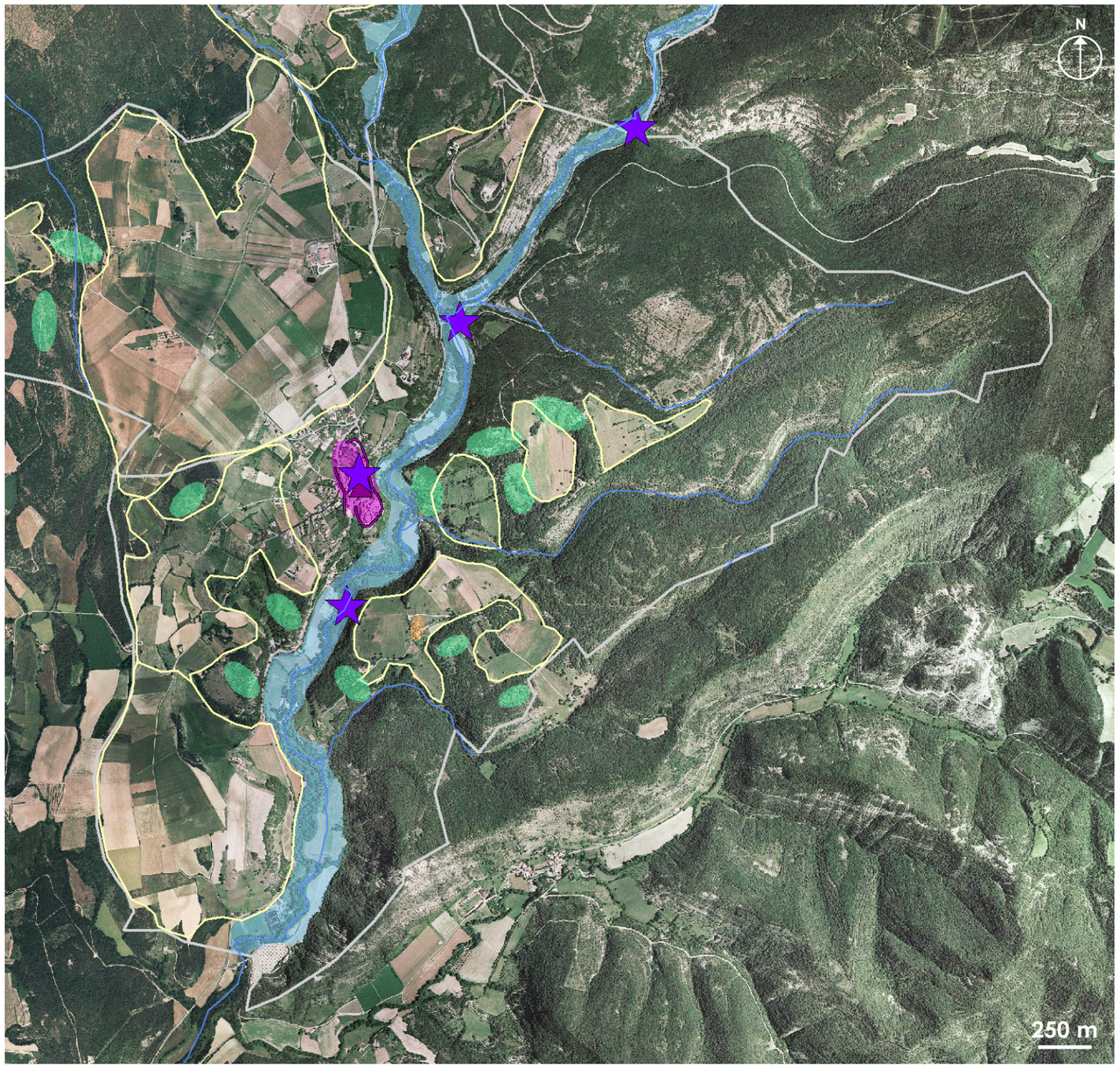

Unité paysagère
Cours d'eau

ENJEUX PAYSAGERS

PRESERVER ...

- l'ouverture agricole du paysage
- la ceinture "verte" (espaces ouverts en herbe) autour du village
- la trame bocagère
- l'ambiance (ripisylve, mise en csène rivière) et l'ouverture du fond de vallée
- la qualité paysagère du front bâti villageois
- la silhouette bâtie du village ou du hameau

GERER ET MAÎTRISER ...

- l'enfrichement
- l'urbanisation et les extensions du village (structure urbaine groupée)
- le développement du hameau (limitation)
- la lisière forestière

VALORISER LE PAYSAGE

- Valoriser le site touristique et/ou patrimonial

Plateau des Chaux

Plateau des Chaux, perception externe (depuis le belvédère de Gigors)

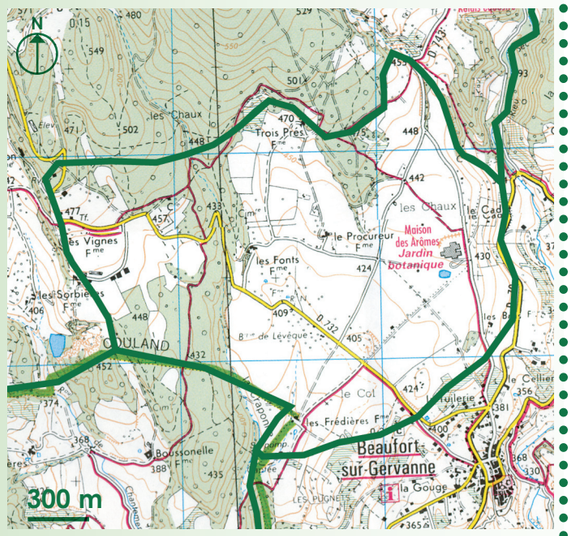

Communes concernées : Gigors et Lozeron, Beaufort-sur-Gervanne

Superficie de l'unité : 270 ha environ

Plateau des Chaux, perception interne

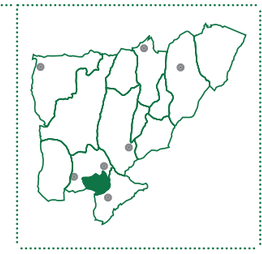

Plateau des Chaux

Ambiances, lisibilité & identité paysagères

Le plateau des Chaux constitue une petite unité paysagère qui se singularise pas sa topographie quasi-plane qui contraste avec les versants qui l'entourent ou la vallée de la Gervanne légèrement encaissée. Le plateau est essentiellement dédié à l'agriculture (grande culture). Malgré cela, le plateau abrite encore une flore et une faune intéressante qui participe à l'ambiance paysagère. Le bâti (fermes agricoles), peu présent, ponctue le plateau.

La topographie plane, la grande taille du parcellaire et l'absence de trame ou d'élément arboré s'associent pour créer des premiers plans visuels très ouverts qui portent le regard vers les versants, sommets et crêtes qui l'entourent. Il en émane une grande lisibilité.

Le plateau accueille une société de plantes aromatiques qui cultive quelques champs de lavande et a passé convention avec une soixantaine d'agriculteurs de la région regroupés en SICA. Ces derniers participent à diversifier les perceptions et à la qualité paysagère du plateau (ambiance provençale, senteurs agréables...).

Un bois de chênes traverse le plateau et signale ainsi une rupture de sa planéité (pentes affirmées).

Plateau des Chaux, perception interne, continuité de l'unité sur la commune de Suze (ouverture visuelle)

Plateau des Chaux, perception interne - ouverture des vues

Le bâti

Perceptions visuelles

Les vues sont panoramiques et à 360°. Elles s'orientent surtout vers les crêtes rocheuses proches qui attirent le regard par effet de contraste avec les bois qui les surmontent (plateau de Savel à l'ouest, plateau du Vellan au nord) puis vers les crêtes et sommets plus lointains (St-Pancrace, la Roche Colombe...).

Malgré la petite taille de l'unité, l'échelle visuelle est très grande, portée par l'ouverture des cultures.

Vers le nord : Plateau du Vellan et Lozeron

Les lavandes de Sanoflore, une texture, des tons et des nuances, une ambiance provençale...

Vers l'ouest : Plateau de Savel et Gigors

Plateau des Chaux

Tendances d'évolution

- Dynamique naturelle et forestière : elle est faible sur le secteur, largement supplantée par la dynamique agricole. L'avancée de la forêt depuis les années 1948 est très localisée, en lisière de forêt.

- Dynamique agricole : l'activité agricole est très présente et constitue la composante essentielle du paysage. Cette dynamique agricole est en partie due à la présence de Sanoflore. La comparaison de photos aériennes ancienne et récente montre clairement l'augmentation de la taille du parcellaire (perte de l'effet mosaïque des petites parcelles diversifiées, tendance à une homogénéisation du paysage, grande échelle) et la disparition de nombreux arbres isolés qui parsemaient les parcelles (perte de la diversité visuelle et de la qualité paysagère que généraient ces arbres).

- Dynamique urbaine : le bâti est peu présent sur le plateau (bâti agricole, bâtiment de Sanoflore). La pression urbaine est faible

La petite unité du plateau semble stable et ne présente pas de signes d'évolution qui iraient dans le sens d'une modification du paysage.

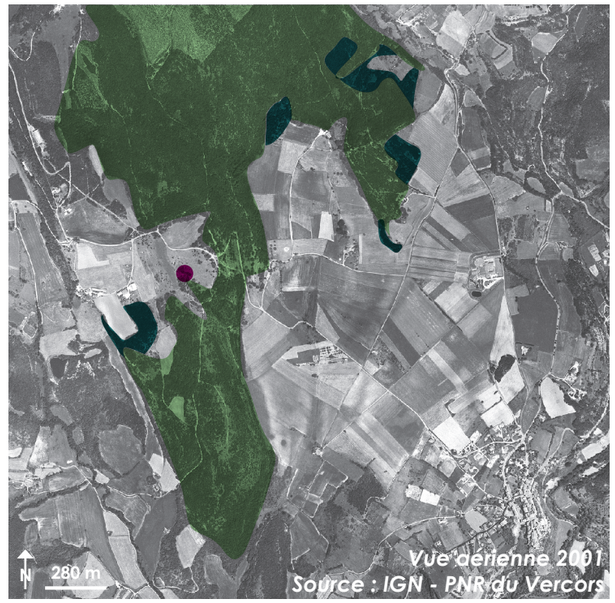

Occupation forestière en 1948

Avancée de la forêt entre 1948 et 2001

Stigmate d'enfrichement en 2001

Enjeux & Potentiels

- Enjeu de maintien et de confortement de la dynamique agricole

- Enjeu de diversification des perceptions visuelles (structures ou éléments arborés) et d'amélioration de la biodiversité

- Enjeu de préservation voire de confortement de la biodiversité existante. Le plateau abrite en effet un cortège floristique et faunistique des zones agricoles d'autrefois (exception dans le paysage agricole de la Région Rhône Alpes)

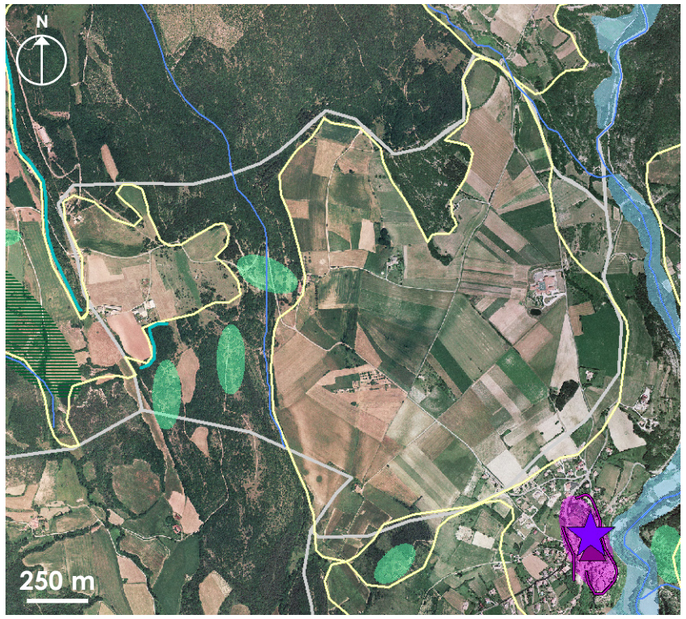

ENJEUX PAYSAGERS

PRESERVER ...

- l'ouverture agricole du paysage
- la ceinture "verte" (espaces ouverts en herbe) autour du village
- la trame bocagère
- l'ambiance (ripisylve, mise en csène rivière) et l'ouverture du fond de vallée
- la qualité paysagère du front bâti villageois
- la silhouette bâtie du village ou du hameau

GERER ET MAÎTRISER ...

- l'enfrichement
- l'urbanisation et les extensions du village (structure urbaine groupée)
- le développement du hameau (limitation)
- la lisière forestière

VALORISER LE PAYSAGE

- Valoriser le site touristique et/ou patrimonial

- Unité paysagère
- Cours d'eau

COMMUNES CONCERNÉES : Gigors et Lozeron

SUPERFICIE DE L'UNITÉ : 826 ha environ

Gigors & Lozeron

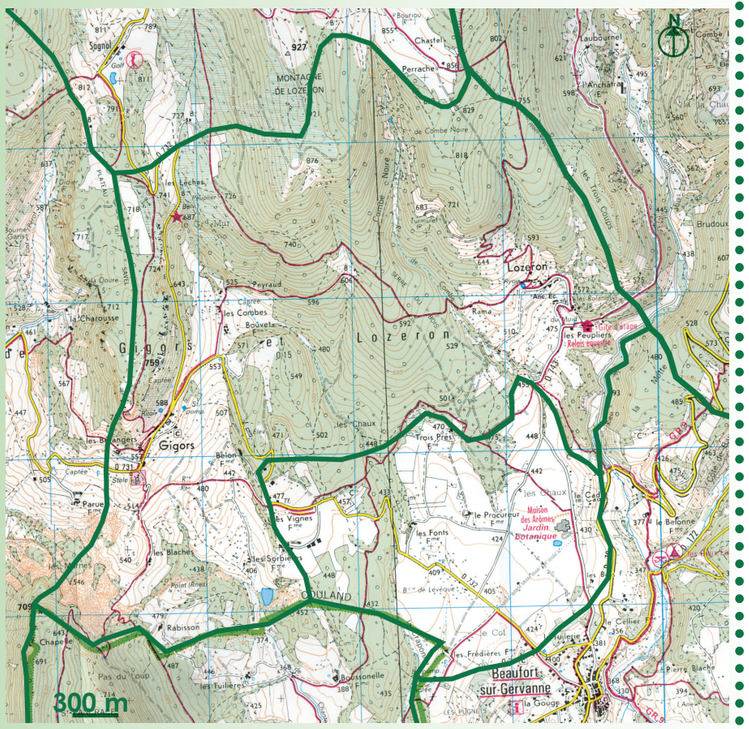

Gigors depuis le plateau des Chaux

Lozeron depuis le plateau des Chaux

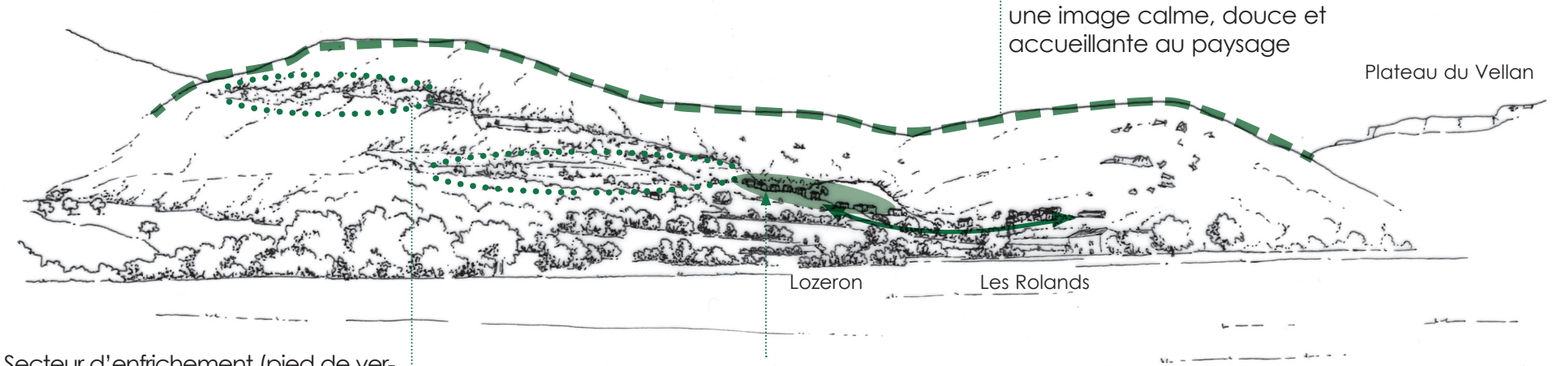

Secteur d'enfrichement (pied de versant, terrains difficiles d'accès)
Enjeu de remise en état des secteurs en cours d'enfrichement
Enjeu de préservation d'espaces agricoles ouverts (exploitation agricole après remise en état)

Villages de Lozeron et de Gigors (au pied des falaises de Savel et des ruines de son château médiéval), au bâti groupé linéaire et implanté à mi-pente, en situation dominante sur le plateau des Chaux et la vallée de la Gervanne, entouré d'espaces ouverts (pré, cultures) qui le mettent en valeur mais qui tendent à s'enfricher... Cet enfrichement tend à atténuer leur cohérence et leur lisibilité dans le paysage.
Enjeu de préservation des espaces agricoles ouverts autour des villages
Enjeu de préservation d'une structure bâtie groupée et de petite taille (équilibre visuel des unités)

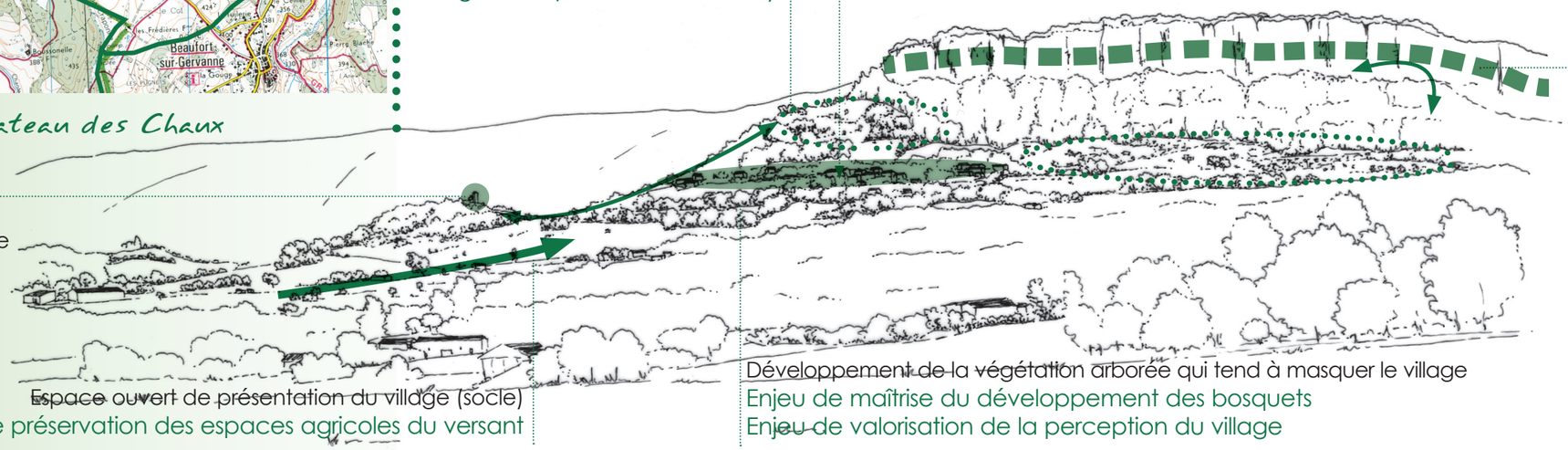

La falaise de Savel : structure paysagère forte et prégnante qui participe à l'identité de l'unité

L'église Saint-Pierre, point d'appel visuel remarquable du paysage
Enjeu de maîtrise du développement de la végétation

Espace ouvert de présentation du village (socle)
Enjeu de préservation des espaces agricoles du versant

Développement de la végétation arborée qui tend à masquer le village
Enjeu de maîtrise du développement des bosquets
Enjeu de valorisation de la perception du village

Perception visuelle simultanée de Gigors et de Lozeron , en vue frontale, depuis le plateau des Chaux

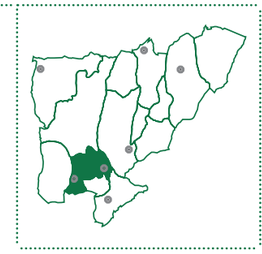

Gigors & Lozeron

Ambiances, lisibilité & identité paysagères

L'unité de Gigors & Lozeron est formée de l'ensemble des versants nord et ouest qui cadrent le plateau des Chaux. Elle présente ainsi des pentes moyennes à fortes, tantôt occupées par des prairies et cultures qui génèrent des espaces ouverts attirant le regard, et tantôt par des bois (chenaie-hêtraie essentiellement). Au nord, la topographie dessine des formes arrondies (collines) qui génèrent une ambiance accueillante et reposante (valorisation réciproque avec l'horizontale dessinée par le plateau des Chaux). En revanche, à l'ouest, le relief apparaît plus accidenté et forme une structure paysagère majeure et prégnante à l'échelle de l'entité, qui rappelle celle du Vellan, les falaises calcaires du plateau du Savel. L'une et l'autre forme s'oppose et se complément. La perception visuelle des collines de Lozeron est toujours associée à la perception des structures rocheuses du Savel, à l'ouest, ou du Vellan, plus lointaine à l'est.

Le «face à face» des rochers du Savel et de Saint-Pancrace

Par ailleurs, le plateau et les rochers de Savel s'opposent aux rochers de Saint-Pancrace qui leur font face dans un axe nord-sud. Cette configuration originale marque profondément le grand paysage (perceptible et étonnante depuis le plateau du Vellan). Elle devient une zone «repère» : porte d'entrée du val de Sye ou du plateau des Chaux, «surveillée» par Gigors.

Perception de Lozeron au sein de son entité agricole ouverte

Des arbres aujourd'hui isolés au bord des routes ou chemins, les mûriers témoignent de la sériciculture, qui était au XIXe s. une activité agricole complémentaire. Le chêne de Gigors est un arbre remarquable du pays de la Gervanne, dans un site remarquable (vue sur la montagne de Savel, vieux puits couvert en pierre, cabanon, ambiance agricole..).

Deux villages sont «accrochés» à mi-pente, dans le versant, en situation dominante sur le plateau des Chaux. Ces villages, de petite taille, présentent un bâti traditionnel groupé. Gigors est un petit bourg médiéval à l'ambiance caractéristique, avec ses maisons mitoyennes accolées le long de la route, formant «rempart». Cette lisibilité est moins forte à Lozeron, avec un habitat récent plus diffus.

Les deux villages s'entourent d'espaces ouverts, en herbe, qui créent une «enveloppe» paysagère et permettent leur identification visuelle sur les versants. Cependant, ces entités ouvertes et la perception visuelle des villages tendent à être brouillées par le développement de la végétation (enfrichement de certaines parcelles, fermeture du paysage).

Lozeron : un bâti groupé étagé dans la pente

Mûrier

Chênaie pubescente entre Gigors et Lozeron

Lozeron

Gigors

Gigors, perception externe

Lozeron, perception externe

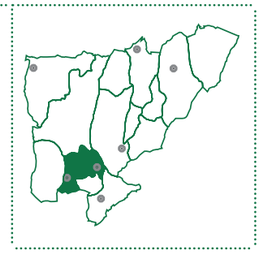

Gigors & Lozeron

Perceptions visuelles & Echelle

Compte tenu de la topographie, les perceptions visuelles depuis les versants et hauts de versants de Gigors et Lozeron sont exceptionnelles, dominantes et lointaines.

En revanche, au sein même des entités agricoles ou des villages, l'échelle se réduit par la présence de végétation ou de bâtis proches et ressérés, par la proximité de la forêt ou par la falaise rocheuse qui domine, par la petite taille de l'unité agricole... Il en résulte une échelle plutôt intime, petite. Il résulte de cette petite échelle une très forte sensibilité du paysage à la fermeture par les boisements (perte des unités agricoles, perte de la diversité et de la qualité du paysage, dégradation du cadre de vie des habitants) et à un développement du bâti non mesuré ou non respectueux.

L'église romane Saint-Pierre, à Gigors, aujourd'hui un peu noyée dans la végétation, perchée sur une butte en regard du village médiéval et de son ancien château, est un point de focalisation du regard et un site emblématique de la Gervanne, à forte valeur patrimoniale,.

L'église romane Saint-Pierre, à Gigors

Des ambiances parfois intimes générées par la présence de patrimoine rural, par la peitite taille des entités agricoles ouvertes, par la présence de la végétation...

Ouverture visuelle remarquable depuis Lozeron

Ouverture visuelle remarquable depuis la route vers Gigors

Ouverture panoramique exceptionnelles depuis l'entrée de Gigors

Gigors & Lozeron

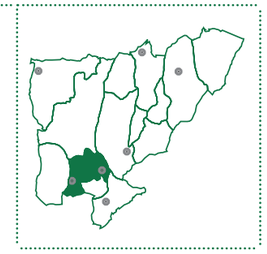

Tendances d'évolution

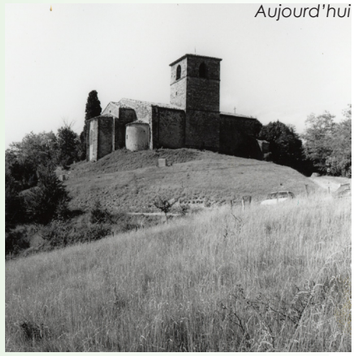

Les abords de la chapelle Saint-Pierre à gigors ont très peu évolué depuis la fin du XIXe siècle. La chapelle demeure un point d'appel visuel remarquable du paysage

Village de Lozeron, partiellement masqué par la végétation arborée

Village de Gigors

Les tendances d'évolution montrent des risques de fermeture du paysage par déprise agricole puis enfrichement, et de perte de qualité paysagère par déstructuration de la trame bâtie originale des villages du fait d'un développement du bâti récent non cohérent avec les caractéristiques traditionnelles.

▪ Dynamique touristique : le site de Gigors, avec le vieux village médiéval, les ruines du Château de Savel, et l'Eglise Saint Pierre présente un grand intérêt historique et patrimonial, il est cependant peu connu et peu valorisé. Cependant, la commune connaît une forte dynamique culturelle locale, plusieurs artistes renommés résidant sur place. Le faible développement touristique local est une tendance générale en Gervanne, à relier à une volonté forte des acteurs locaux de maîtriser le développement et la fréquentation touristique.

▪ Dynamique naturelle et forestière : l'enfrichement se localise en limite de forêt sur les terres difficilement accessibles.L'avancée de la forêt depuis les années 1948 s'est essentiellement effectué en limite de forêt, sur la montagne de Lozeron, mais est resté très mesuré. Perte de lisibilité du site de l'église St Pierre.

▪ Dynamique agricole : la comparaison de photos aériennes ancienne et récente montre clairement l'augmentation de la taille du parcellaire (perte de l'effet mosaïque des petites parcelles diversifiées, tendance à une homogénéisation du paysage, grande échelle), la disparition de nombreux arbres isolés qui parsemaient les parcelles (perte de la diversité visuelle et de la qualité paysagère que généraient ces arbres), et le développement de haies ou bosquets qui s'épaississent et tendent à perturber la lisibilité paysagère de l'unité. 21 exploitations sont encore présentes sur la commune de Gigors et Lozeron, cependant ce chiffre est en baisse (il en existait 26 en 1979 et 30 en 1988). La SAU moyenne des exploitations a diminué de 20% en 20 ans ! Pour autant, la composante agricole semble stable. Huit exploitants (un peu plus d'1/3) sont âgés de plus de 55 ans, et cinq sont âgés de moins de 40 ans.

▪ Dynamique urbaine : la commune de Gigors & Lozeron comptait 156 habitants en 1999, soit une augmentation de 16% (+21 habitants) entre 1990 et 1999. Le taux global d'évolution de Gigors & Lozeron entre les années 1990 et 1999 est de 1.62 et lié en totalité au solde migratoire. Sur Gigors, le bâti récent tend à se développer au nord du village. 15 résidences principales supplémentaires, 2 résidences secondaires, entre 1990 et 1999, alors qu'entre 1982 et 1990, le nombre de résidences principales supplémentaires était de 10 et l'évolution du nombre de résidences secondaires était de 18!. Aujourd'hui, les résidences secondaires représentent environ 39% du parc de logement (46% en 1990). L'indice de vieillesse est très élevé (1.47) et témoigne d'un vieillissement inquiétant de la population. Si la pression urbaine parait aujourd'hui faible à Gigors, elle semble plus marquée à Lozeron, avec le développement d'un habitat diffus en périphérie du vieux village, brouillant la lisibilité du site.

Occupation forestière en 1948

Avancée de la forêt entre 1948 et 2001

Stigmate d'enfrichement en 2001

Bâti groupé ancien

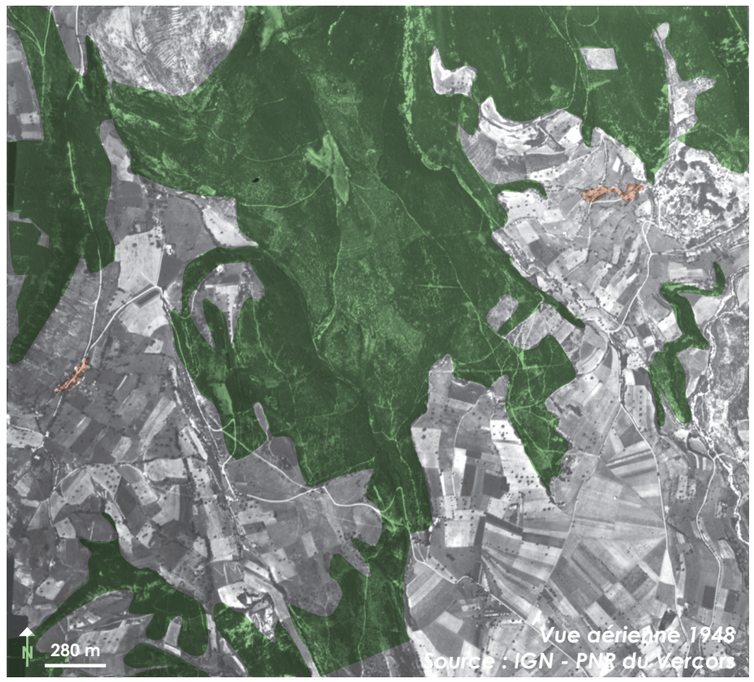

Gigors & Lozeron

Enjeux & Potentiels

• Fort enjeu de préservation des espaces agricoles ouverts autour des villages et sur les versants

• Fort enjeu de remise en état et de gestion des secteurs en cours d'enfrichement

• Enjeu de préservation et de confortement des structures arborées existantes (haie, ripisylve, arbre isolé) qui participent à la diversité et à la qualité du paysage

• Enjeu de maîtrise du développement des bosquets

• Enjeu de préservation d'une structure bâtie groupée et de petite taille (équilibre visuel des unités) des villages de Gigors et de Lozeron, et des hameaux

• Fort enjeu de maîtrise, de limitation et de gestion du développement des villages (forte sensibilité paysagère et patrimoniale, développement maîtrisé et mesuré)

• Enjeu de valorisation de la perception des villages (coupe, défrichement, gestion des premiers plans de présentation)

• Enjeu de maîtrise du développement de la végétation devant l'église Saint-Pierre, et de valorisation du site

• Enjeu de valorisation du site de Gigors dans son ensemble (église, village, château)

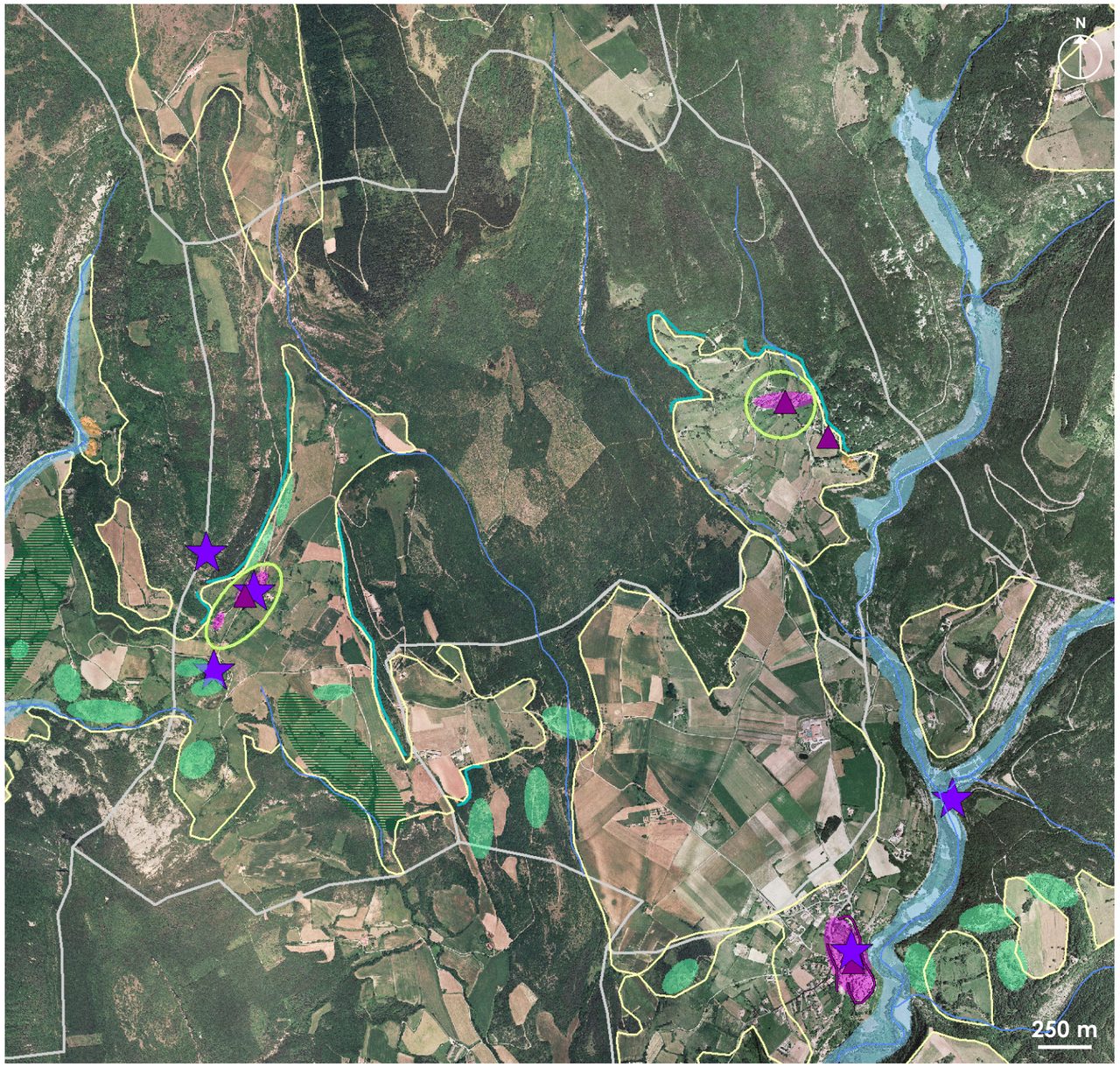

Unité paysagère
Cours d'eau

ENJEUX PAYSAGERS

PRESERVER ...

l'ouverture agricole du paysage

la ceinture "verte" (espaces ouverts en herbe) autour du village

la trame bocagère

l'ambiance (ripisylve, mise en csène rivière) et l'ouverture du fond de vallée

la qualité paysagère du front bâti villageois

la silhouette bâtie du village ou du hameau

GERER ET MAÎTRISER ...

l'enfrichement

l'urbanisation et les extensions du village (structure urbaine groupée)

le développement du hameau (limitation)

la lisière forestière

VALORISER LE PAYSAGE

Valoriser le site touristique et/ou patrimonial

Val de la Sye

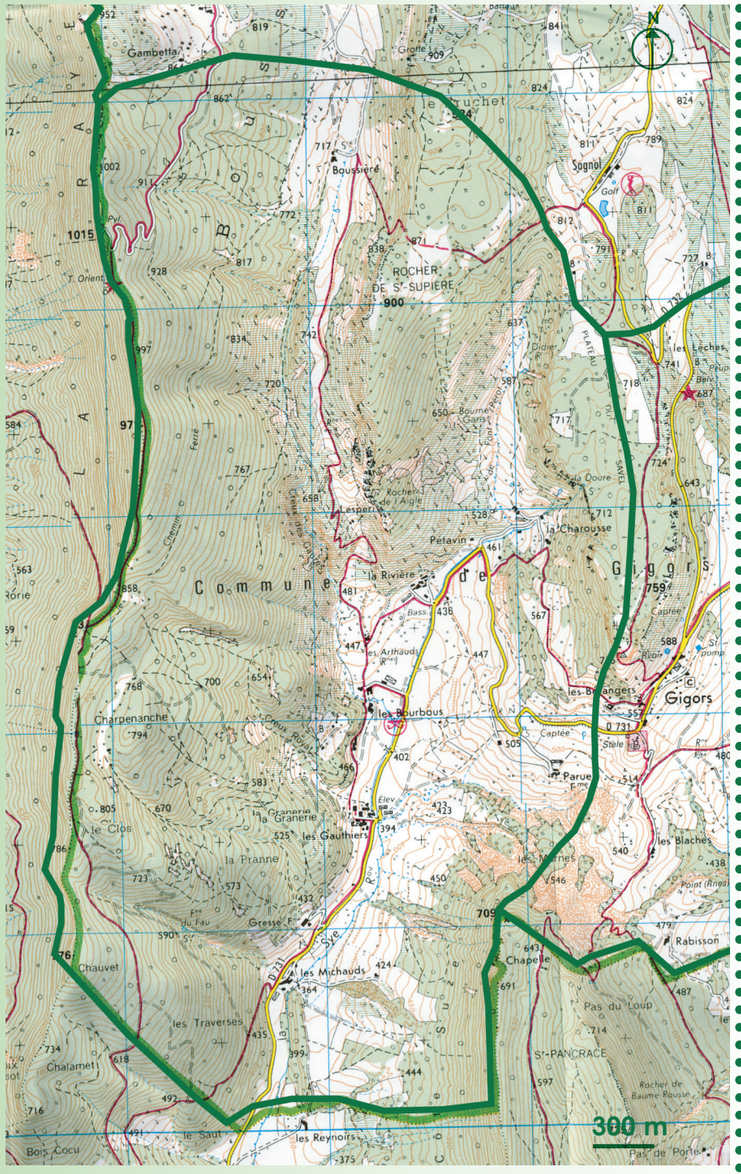

Va-et-vient du regard entre les deux formations rocheuses structurante du val de Sye

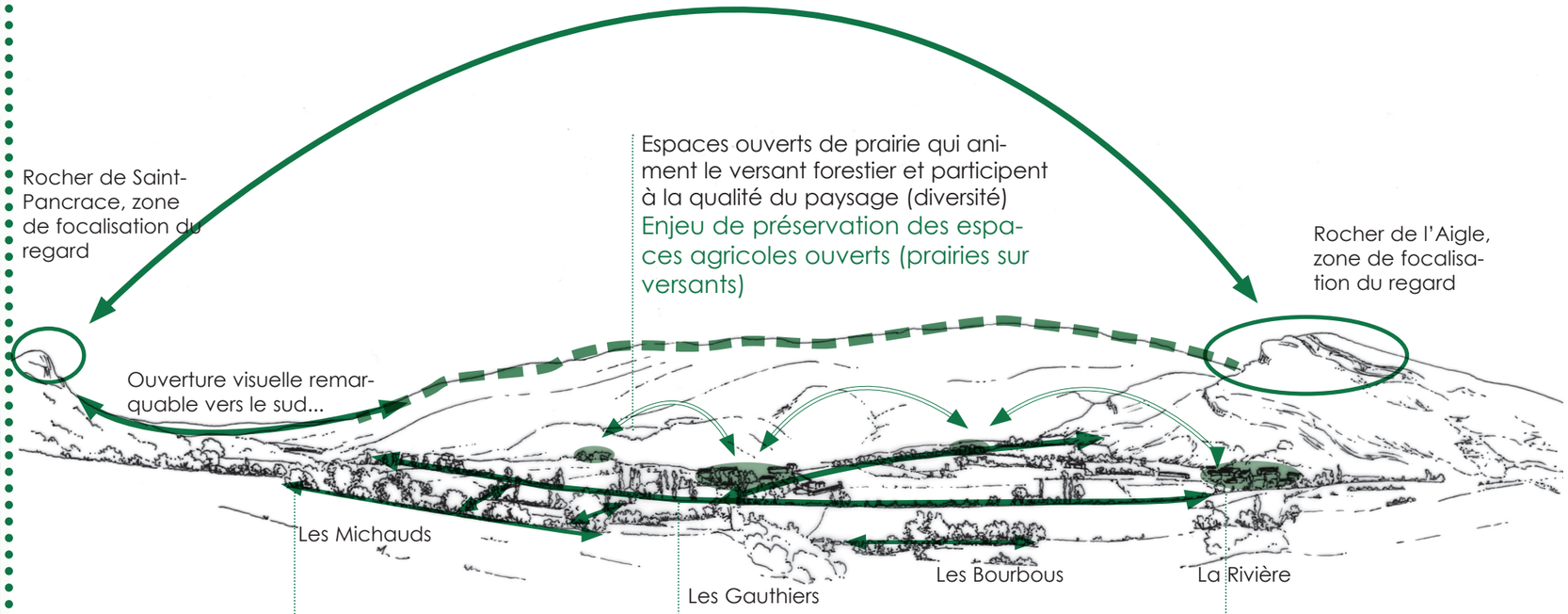

Présence d'un réseau de haies qui structurent le paysage, enrichissent les perceptions visuelles et participent à son identité comme à sa lisibilité
Enjeu de préservation du réseau de haies

Ripisylve clairement lisible dans le paysage (sye, ruisseau de Font Pérot) : signature des rivières, identité des vallées, structuration et lisibilité du paysage
Enjeu de préservation des ripisylves et des espaces ouverts qui les bordent

Succession de hameaux traditionnels de petite taille : redondance et équilibre visuel dans le paysage (lisibilité)
Enjeu des structures groupées de hameaux
Enjeu de respect de l'équilibre existant (espaces agricoles- espaces bâtis)

Communes concernées : Gigors et Lozeron

Superficie de l'unité : 1 143 ha environ

Val de sye

Ambiances, lisibilité & identité paysagères

La haute vallée de la Sye dévoilée par les prairies et surmontée par les rochers de l'Aigle et de Saint Supière

A l'ouest et à l'écart de la vallée de la Gervanne, la petite unité du val de Sye, orientée nord-sud, est cadrée par des versants boisés aux pentes moyennes à fortes (taillis clair supraméditerranéen) et présente un fond plat et étroit. A l'ouest, le front visuel boisé est continu, tandis qu'à l'est il est interrompu par des affluents de la Sye qui génèrent ainsi des ouvertures. Au nord, les rochers de Saint Supière et de l'Aigle structurent le paysage par leurs affleurements rocheux et par leur situation centrale entre la Sye et son affluent. Cette situation originale caractérise l'unité toute entière et capte les regards. L'ouverture sur la vallée, depuis Gigors, est marquée par une porte monumentale formée par le rocher de Saint-Pancrace.

La Sye, qui s'écoule vers le sud en direction d'Aouste et la vallée de la Drôme, est soulignée et signalée dans le paysage par une mince ripisylve ponctuée de peupliers, qui constitue une ligne de force et une ligne de lecture du paysage.

Le fond de vallée est entièrement cultivé et présente encore aujourd'hui une diversité des cultures, une mosaïque de couleurs et de textures qui enrichissent les perceptions visuelles et participent à la qualité paysagère de l'unité. De même, la présence de nombreuses haies en limite de parcelles, qui forment un maillage lâche et irrégulier, structurent le paysage et le diversifient. Quelques pentes douces des versants ou le haut de la vallée sont valorisée par des prairies qui ajoutent un motif dans le paysage et l'enrichissent.

Le bâti est implanté en fond de vallée, sous forme de hameaux : les Michauds, les Gauthiers, les Bourbous. La petite taille des groupements bâtis et leur répartition équilibrée respectent la petite échelle de l'unité et participent à la grande lisibilité paysagère qui en émane.

Le val de Sye, grande lisibilité paysagère du fait du repérage aisé des différentes composantes du paysage et des limites affirmées : ripisylve signalant la rivière, haies soulignant le parcellaire, fond lat cultivé, versants boisés...

Perceptions visuelles & Echelle

Le Rocher de l'Aigle, le rocher de Saint Pancrace forment des points repères structurants du paysage qui attirent le regard (point d'appel) par leur forme originale et les effets de contrastes de couleurs et de textures qu'ils génèrent avec les boisements.

Le rapprochement des versants boisés et l'étroitesse du fond de vallée, associée à la présence de structures arborées, génèrent un paysage de petite échelle, de petite dimension, facilement appropriable. Le val de Sye constitue une unité visuelle que l'on peut embrasser d'un seul regard et dont on peut saisir globalement l'ensemble des logiques d'agencement du paysage. Il en résulte une grande sensibilité paysagère à toute perte de l'équilibre actuel existant.

Le rocher de Saint Pancrace, signal et porte d'entrée de la vallée depuis Gigors

Val de Sye

Tendances d'évolution

▪ Dynamique naturelle et forestière : l'enfrichement, même s'il est peu présent et peu perceptible au sein de la vallée, apparaît ponctuellement, sur les pieds de versants en limite de la forêt. L'avancée de la forêt depuis les années 1948 a été forte. Les pieds de versants sont aujourd'hui totalement boisés réduisant visuellement léchelle l'unité .

▪ Dynamique agricole : l'activité agricole est très présente et constitue la composante essentielle du paysage. La comparaison de photos aériennes ancienne et récente montre clairement l'augmentation de la taille du parcellaire (perte de l'effet mosaïque des petites parcelles diversifiées, tendance à une homogénéisation du paysage, grande échelle), la disparition des prairies et/ou cultures qui couvraient autrefois les pentes plus fortes (perte de la diversité visuelle et de la qualité paysagère que généraient ces cultures), et l'apparition, en revanche, d'une ripisylve continue le long de la Sye (identification et signature visuelle de la rivière) ainsi que d'un petit maillage bocager lâche (diversification des perceptions).

Aire de pique-nique

▪ Dynamique urbaine : la pression urbaine semble faible.

▪ Dynamique touristique : elle est faible dans ce secteur, qui semble pourtant propice à de belles promenades et randonnées (par ex, hameau abandonné de Lespéri et vallon de Boussière). Une aire de pique-nique a été aménagée [5410], mais semble peu utilisée car à l'écart des circuits touristiques. En revanche, elle accueille les containers du tri sélectif des déchets.

Le val de Sye semble stable et ne présente pas de signes d'évolution qui iraient dans le sens d'une modification du paysage.

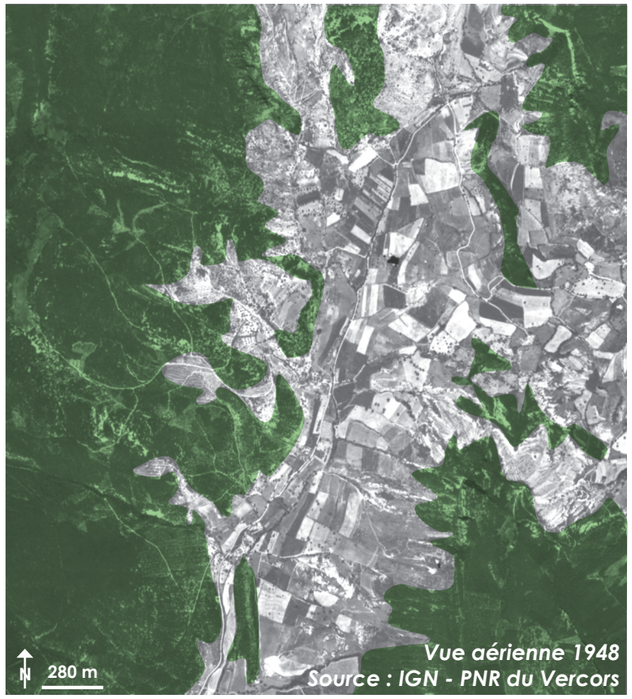

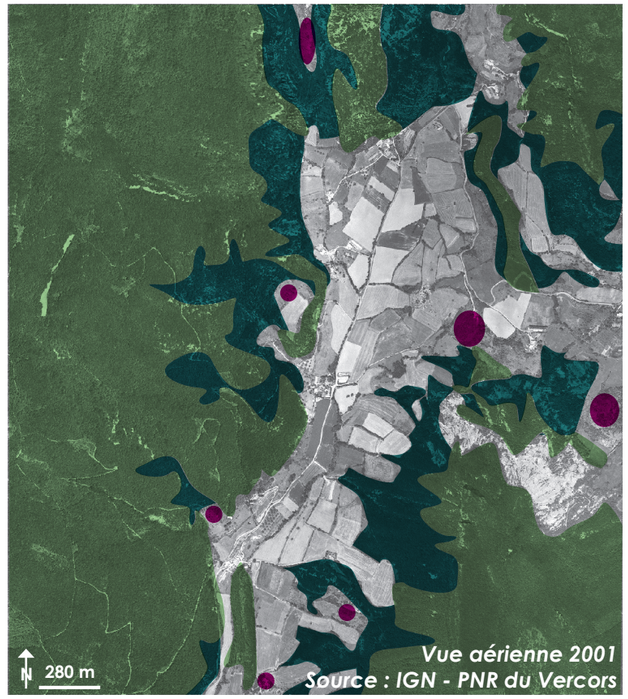

Occupation forestière en 1948

Avancée de la forêt entre 1948 et 2001

Stigmate d'enfrichement en 2001

Val de Sye

Enjeux & Potentiels

- Fort enjeu de préservation des espaces agricoles ouverts : cultures et prés dans la vallée et prairies sur versants
- Enjeu de maintien de la dynamique agricole.
- Fort enjeu de préservation du réseau de haies
- Fort enjeu de préservation des ripisylves et des espaces ouverts qui les bordent
- Fort enjeu de préservation des structures groupées et de la petite taille des hameaux (Développement maîtrisé et mesuré)
- Enjeu de limitation du développement du bâti
- Fort enjeu de respect de l'équilibre existant (espaces agricoles- espaces bâtis)
- Enjeu de valorisation touristique et patrimoniale douce (en cohérence avec l'offre touristique micro-régionale)

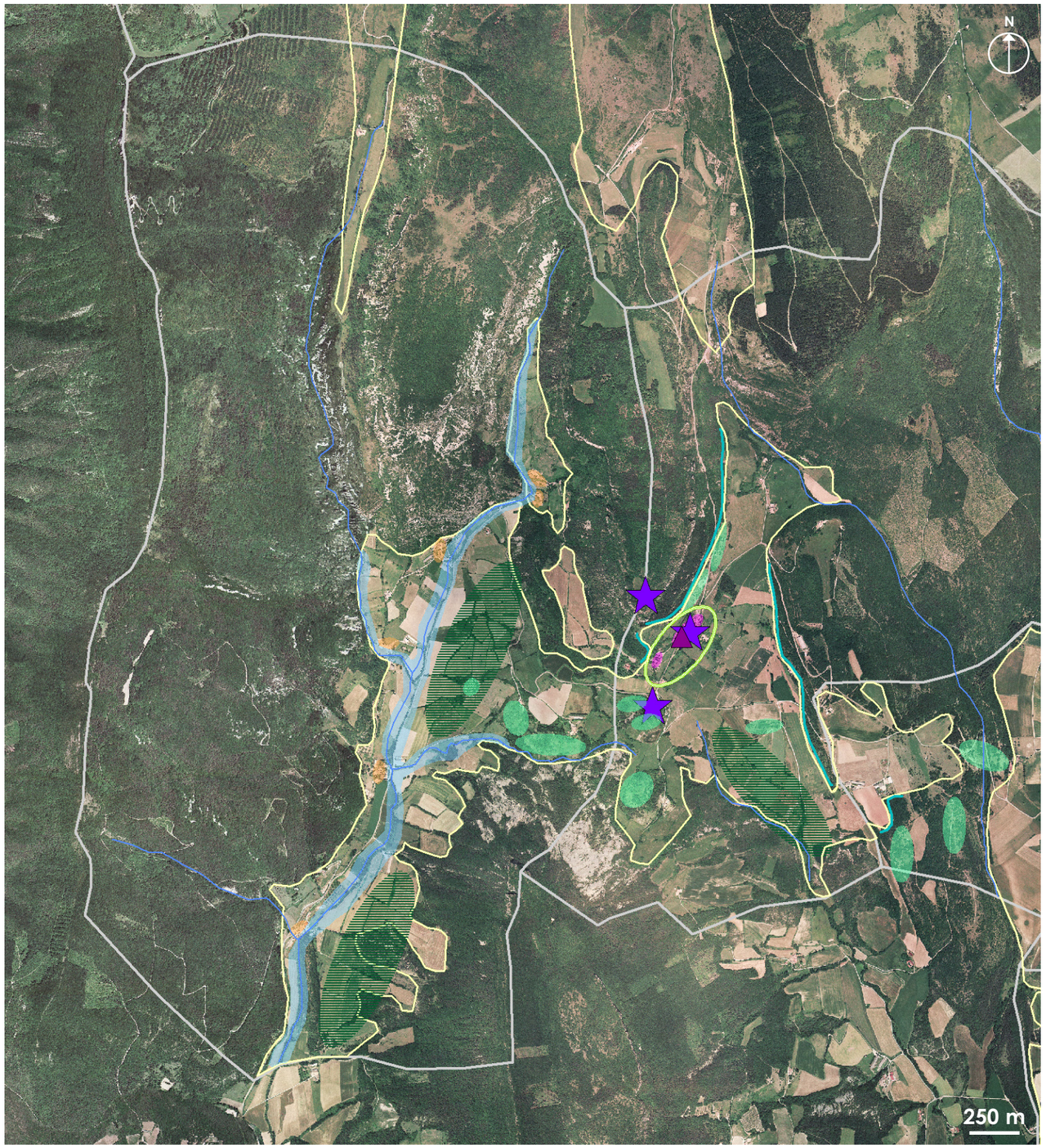

Unité paysagère
Cours d'eau

ENJEUX PAYSAGERS

PRESERVER ...

l'ouverture agricole du paysage

la ceinture "verte" (espaces ouverts en herbe) autour du village

la trame bocagère

l'ambiance (ripisylve, mise en csène rivière) et l'ouverture du fond de vallée

la qualité paysagère du front bâti villageois

la silhouette bâtie du village ou du hameau

GERER ET MAÎTRISER ...

l'enfrichement

l'urbanisation et les extensions du village (structure urbaine groupée)

le développe-ment du hameau (limitation)

la lisière forestière

VALORISER LE PAYSAGE

Valoriser le site touristique et/ou patrimonial

COMMUNES CONCERNÉES : Plan de Baix,

SUPERFICIE DE L'UNITÉ : 1 156 ha environ

Plan de Baix

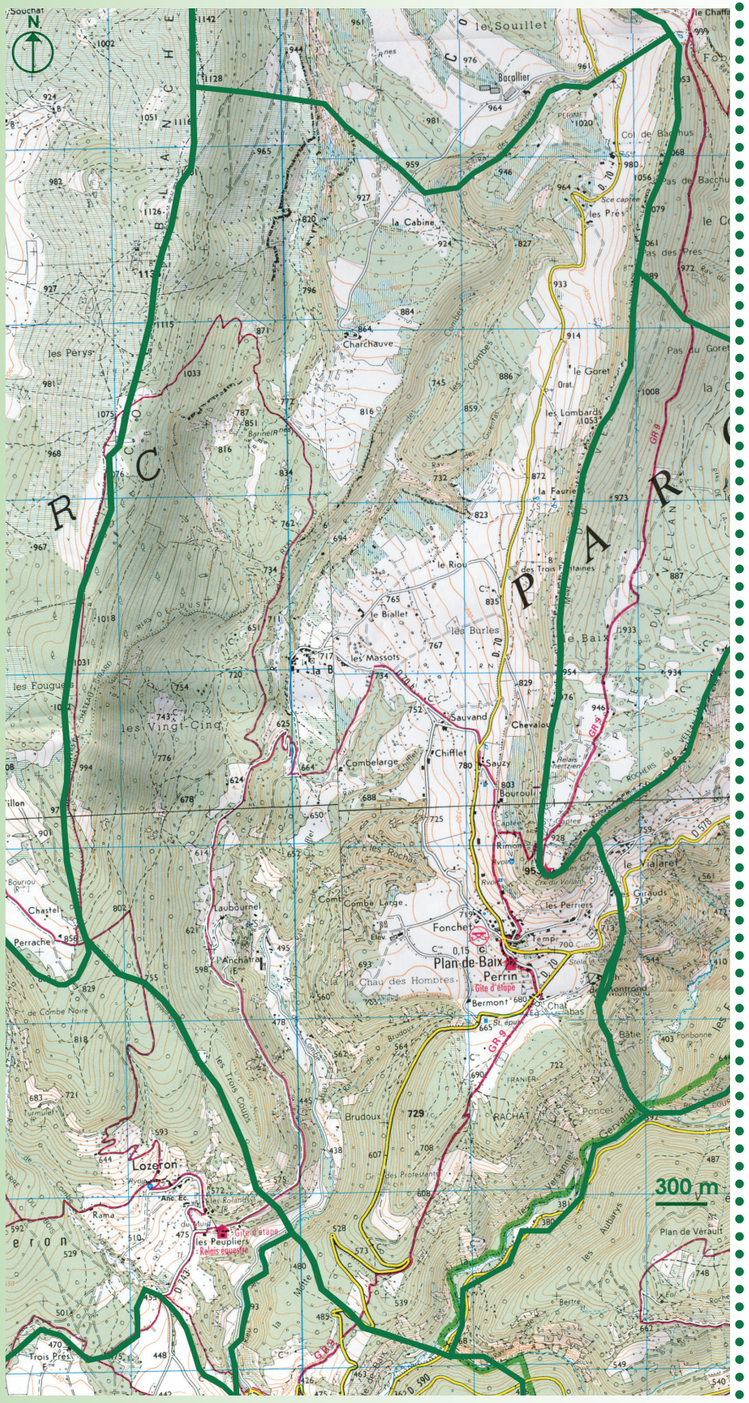

Plan de Baix et le Rocher du Vellan

Plan de Baix depuis la Croix du Vellan

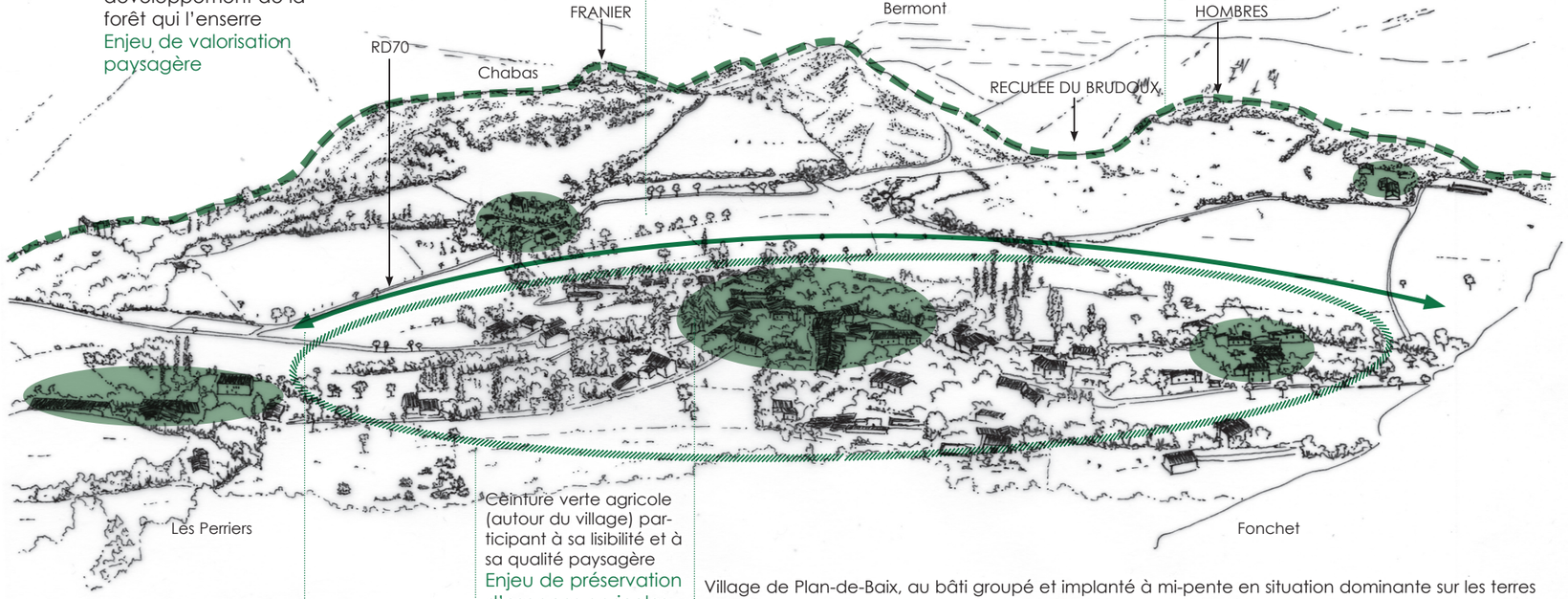

Château de Montrand : Point d'appel visuel qui tend à s'effacer par le développement de la forêt qui l'enserre
Enjeu de valorisation paysagère

Présence de quelques haies et alignements qui diversifient le paysage et les perceptions visuelles mais qui ne sont pas assez affirmées et récurrentes pour structurer réellement le paysage
Enjeu de structuration du paysage (alignements et haies arborées)

Ligne structurante du paysage dessinée par la topographie : ligne découpée et courbe qui donne une ambiance accueillante au paysage.
Effet balcon surprenant qui fonde le caractère de l'unité.

Ceinture verte agricole (autour du village) participant à sa lisibilité et à sa qualité paysagère
Enjeu de préservation d'espaces agricoles

Coupure verte agricole participant grandement à la qualité paysagère de l'unité, espaces de respiration et espaces de présentation visuelle du village, lecture de la topographie...
Enjeu de préservation d'espaces agricoles ouverts

Village de Plan-de-Baix, au bâti groupé et implanté à mi-pente en situation dominante sur les terres agricoles du «plan», entouré d'espaces ouverts (pré, cultures) qui le mettent en valeur. La végétation arborée, fortement développée au sein du village tend à lui faire perdre de sa cohérence et de sa lisibilité. Quelques habitations plus récentes sont implantées en confortement du village et tendent à rejoindre les hameaux proches.
Enjeu de préservation d'espaces agricoles ouverts autour du village permettant et valorisant son identification visuelle
Enjeu de développement du bâti dans le respect de ses caractéristiques traditionnelles (groupement, bonne identification visuelle dans le paysage, coupure verte entre les hameaux)
Enjeu de maîtrise du développement de la végétation au sein du village

Plan de Baix

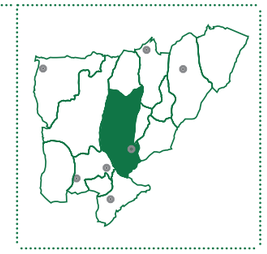

Ambiances, lisibilité & identité paysagères

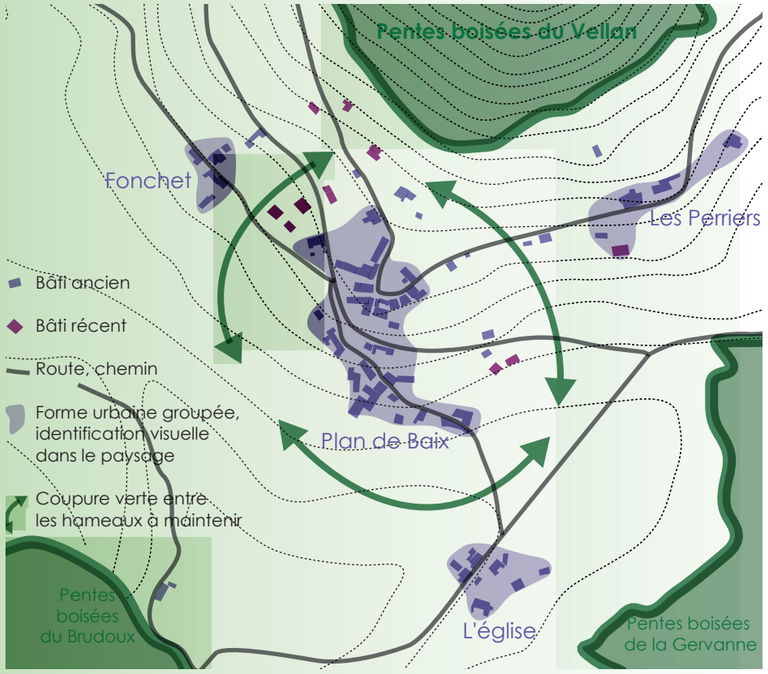

Le village de Plan de Baix, un bâti traditionnel et une structure groupée, installée à mi-pente, profitant d'une vue panoramique vers le sud

De larges espaces à forte dynamique agricole qui soulignent la topographie et ouvrent des perceptions visuelles lointaines remarquables

Le plan

La géomorphologie et la topographie particulières de l'unité posent une structure très prégnante dans le paysage : les falaises et le promontoire du Vellan qui dominent le village, le «plan» doucement incliné qui accueille le bâti et les activités agricoles, et qui surplombe les falaises et ravins profonds de la Gervanne. Cette structure originale, en strates, est soulignée et accentuée par l'occupation du sol (forêt sur pente forte, prairies sur pentes plus douces). La reculée du Brudoux constitue une limite franche au plan.

La forêt couvre les pentes les plus fortes du Vellan. Elle crée une transition entre la structure calcaire et les prairies et génère des effets de valorisation réciproque par contrastes de couleurs et de textures (texture rocheuse et couleur blanche à grise des falaises du Vellan/texture granuleuse et couleur vert moyen à sombre de la végétation/texture fine et couleur vert tendre des prairies). En pied de versant les lisières forestières dessinent des courbes souples qui épousent la topographie et participent ainsi à la qualité paysagère de l'unité.

Si l'eau est absente de l'unité, en revanche, sa présence est perceptible par la lecture des ravins profonds souvent signalés par des corniches calcaires (Gervanne).

Les paysages agricoles occupent largement le «balcon» ou «rebord» ou encore «plan» de Plan de Baix. Le parcellaire est de taille moyenne et présente souvent en limite des haies ou alignements relictuels qui structurent le paysage et dynamisent les perceptions visuelles. En revanche, le maillage apparaît aujourd'hui déstructuré. De nombreux peupliers, souvent témoins de la présence d'eau ou d'humidité, ponctuent également les paysages agricoles et créent des signaux dans le paysage (effet de verticale). Enfin, d'anciens fruitiers et mûriers parsèment les prairies et cultures, rappellent sans doute une utilisation passée du territoire, et constituent aujourd'hui un code visuel, un motif paysager qui agrémente l'ambiance agricole.

Bâti traditionnel à Plan de Baix

Le bâti, implanté le plus souvent à mi-pente, domine le «plan» et plus généralement l'en-tité de la Gervanne. Il s'organise en un village, Plan de Baix, et plusieurs hameaux de petite taille (Les Perriers, Fonchet, Le Vialaret, Sauzy...). Au sein de village de Plan de Baix, de nombreux vergers sont présents et font la transition avec les espaces agricoles ou entre les bâtis. D'autres hameaux ou fermes agricoles s'inscrivent plus bas dans la pente au sein des espaces agricoles.

Il résulte de ces caractères une ambiance de moyenne montagne méridionale avec une forte identité et une image pittoresque donnée par le rocher du Vellan. Pour autant, la lisibilité du paysage tend à être brouillée soit par un développement conséquent de la végétation soit par l'absence d'entretien et de renouvellement des structures arborées...

Verger

Le village de Plan de Baix, surmonté de l'éperon rocheux du Vellan

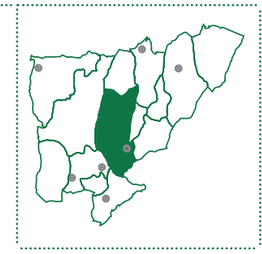

Plan de Baix

Ambiances, lisibilité & identité paysagères

Depuis Charchauve : les pentes boisées du Vellan, les lisières ondulantes, les haies qui animent les paysages agricoles

Plan de Baix : larges espaces à forte dynamique agricole (depuis le Rocher du Vellan)

La Blache - Les Combes

Le secteur de la Blache et des Combes constitue une sous-unité paysagère de Plan de Baix. En effet, si la configuration topographique reste semblable (plateau et falaises du Vellan, replat topographique et vallon encaissé du ruisseau de Combe large), l'ambiance y est différente. Autour de la Blache, le rebord s'élargit et prend de l'ampleur, la linéarité du paysage (perceptible dans le «couloir» au nord de l'unité) s'efface quelque peu. Les micro-ondulations du relief sur le rebord, associées à un maillage arboré plus complet que sur le plan et à la présence de deux fronts visuels boisés proches (pentes du Vellan, pentes de Côte Blanche), génère des ambiances intimes, douces et calmes, et des perceptions visuelles différentes (isolement visuel parfois). La présence du ravin boisé du ruisseau de Combe large, plus proche de l'observateur, participe également à l'ambiance générale du secteur.

Le bâti est organisé en un hameau de petite taille 'La Blache' et de nombreuses fermes isolées. Les fermes parsèment l'unité tandis que le hameau, au bâti traditionnel groupé, est implanté à l'extrémité de l'unité, sur le rebord proche du ravin du ruisseau de Combe Large.

Sous-unité de la Blache, depuis la RD70 : trame arborée qui anime le parcellaire agricole, ondulations fi nes de la topographie, fronts visuels boisés qui cadrent l'unité

La Blache depuis Charchauve

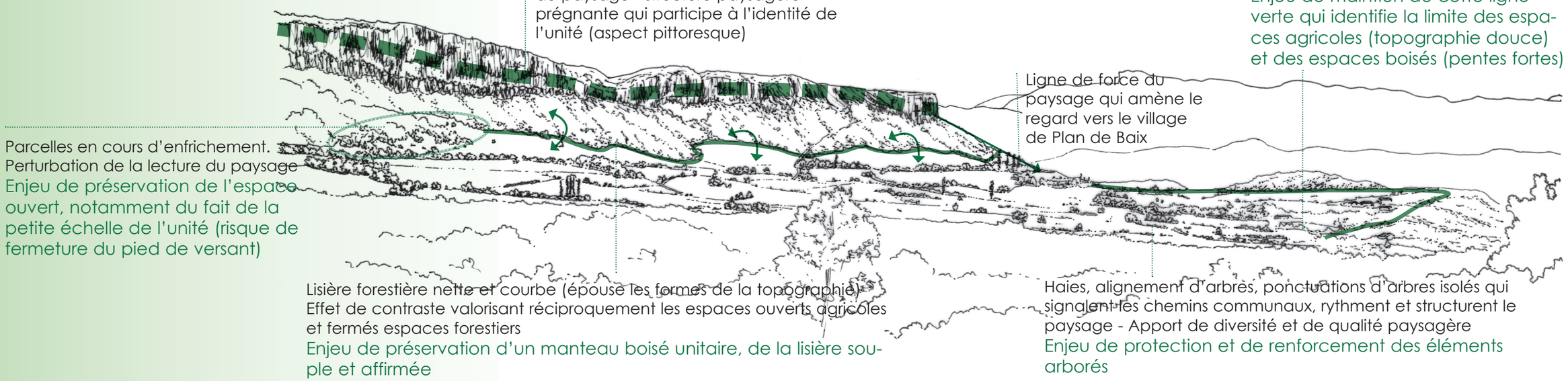

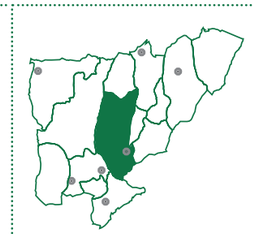

Plan de Baix

Ambiances, lisibilité & identité paysagères

Ravin boisé encaissé du ruisseau de Combe Large, qui termine le 'plan' ou le 'rebord' de Plan de Baix

L'unité isolée de Charchauve

L'unité de Charchauve (unité de transition entre les plats du Chaffal au nord et Plan de Baix au sud) constitue une singularité du paysage (vallée aveugle) et attire le regard par l'ouverture agricole créée au sein du boisement. Le hameau reste très discret dans le paysage. Le «replat» agricole de Charchauve fait écho à celui de la Blache (par delà le ravin boisé du ruisseau des Combes) et participe ainsi à la diversité du paysage et des perceptions visuelles.

Les fonds de vallées de Combe Large et de la Gervanne

Les fonds de vallées de Combe Large et de la Gervanne, très étroits, accueillent encore quelques cultures et pâtures qui permettent la lecture des cours d'eau. Les coteaux fortement pentus de la Gervanne autrefois exploités pour la vigne, sont aujourd'hui entièrement boisés.

Perceptions visuelles

Approche de Plan de Baix par le sud (RD70) : la reculée au premier plan, puis Plan de Baix surmonté du majestueux Rocher du Vellan

Plan de Baix et le Rocher du Vellan

Le rocher du Vellan, promontoire affirmé, forme un point repère majeur de la région. A l'échelle de l'unité, il prend une place considérable dans le champ visuel et constitue une zone de focalisation du regard. Son soubassement forestier le met en exergue par contraste de pentes, de couleurs et de textures.

La ligne dessinée par les rochers du Vellan, orientée nord-sud, forme une ligne structurante du paysage et une ligne de lecture déclinée ensuite par la topographie.

Vers l'Est, le versant boisé de Côte Blanche attire le regard par la structure du «paquet glissé» de Charchauve qui contraste avec la végétation. Sa forme particulière (triangle avec pointe vers le haut) étonne et génère une zone de focalisation du regard.

Vers le sud, les perceptions visuelles sont lointaines et remarquables vers le plateau de Savel, St-Pancrace, la Roche Colombe..., portées par un effet de balcon (effet aérien) qui surplombe la Gervanne.

Perceptions visuelles lointaines vers le sud

Le Vellan et Plan-de-Baix vus des sources du Ruidoux. — Dessin de Karl Girardet d'après M. A. Masson.

A la fin du XIXe siècle, le Rocher du Vellan a bien sûr attiré les dessinateurs et graveurs de l'époque qui recherchaient des sites pittoresques... Cette gravure, extraite de la revue «le tour du Monde», «excursions dans le dauphiné», montre l'interprétation «romantique» qui a été faite du paysage de «Plan de Baix vus des sources du Ruidoux»

Plan de Baix

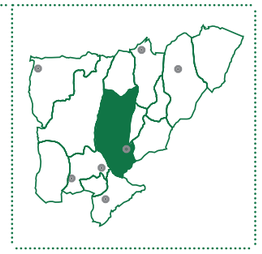

Tendances d'évolution

- Dynamique naturelle & forestière : l'enfrichement se localise en marge de l'unité, sur le pied de versant du Vellan et à proximité du rebord forestier, sur les terrains sans doute les plus difficiles. L'enfrichement au pied du Vellan doit faire l'objet d'une attention particulière car il pourrait engendrer, à terme une avancée de la forêt jusqu'au village. L'avancée de la forêt depuis les années 1948 s'est essentiellement effectuée de façon «naturelle» (abandon de parcelle agricole - stade enfrichement - stade forestier) surtout sur le plateau du Vellan et en pied de versant. La forêt est essentiellement privée (quelques parcelles communales sur le Vellan) et n'a pas une grande valeur. Les questions de la sensibilité au feu et du nettoyage (surtout sur le Vellan) sont importantes.

Plan de Baix 1923

Un paysage d'une grande lisibilité : bâti groupé clairement identifi able situé à mi-pente, paysage agricole structuré et diversifi é par les alignements et arbres isolés, le Vellan qui se détache des parcelles agricoles pentues par une mince transition boisée.

Plan de Baix aujourd'hui

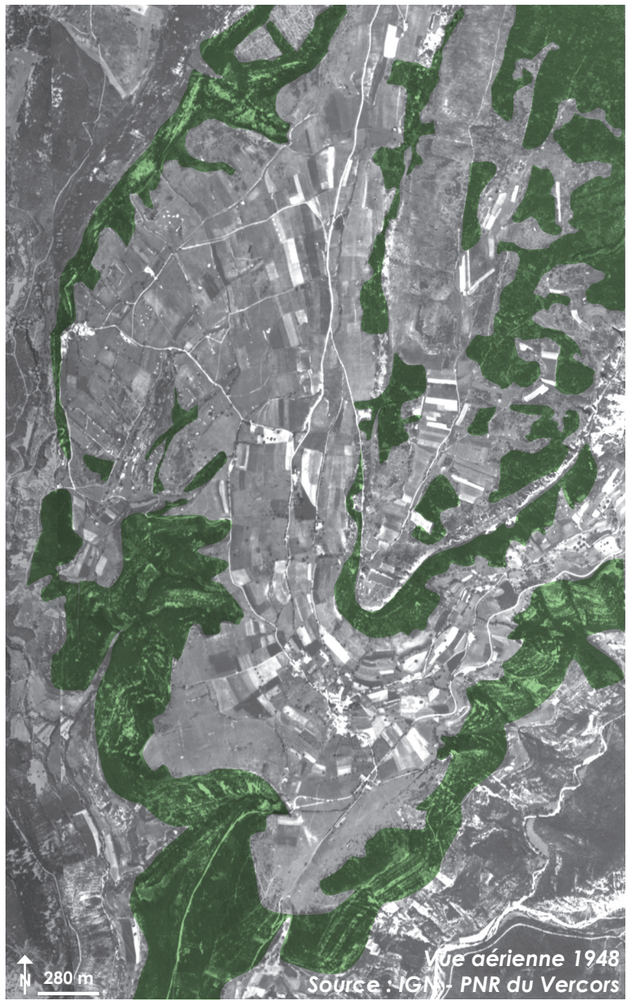

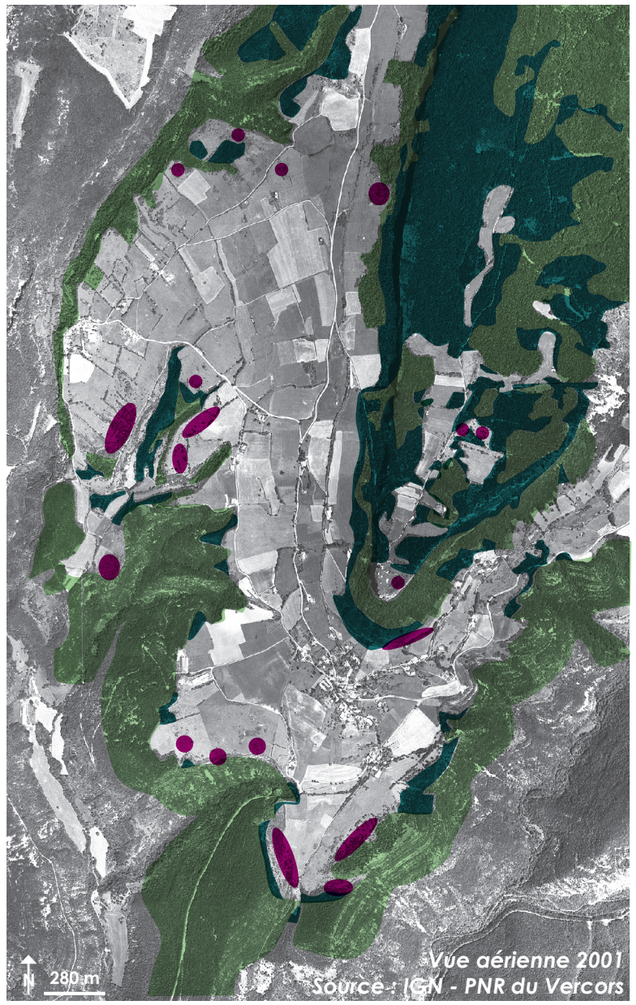

Occupation forestière en 1948

Avancée de la forêt entre 1948 et 2001

Stigmate d'enfrichement en 2001

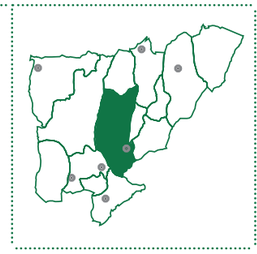

Plan de Baix

Tendances d'évolution

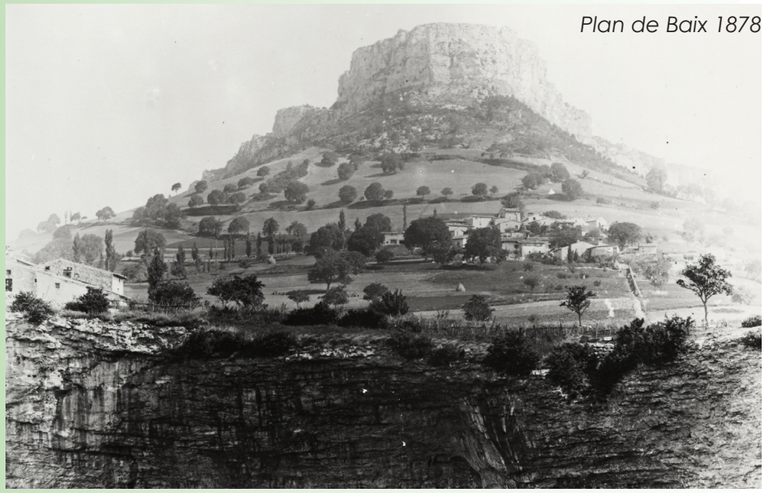

Plan de Baix 1878

Le paysage de Plan de Baix tend à perdre de sa lisibilité de par : l'avancée de la forêt sur le pied de versant du Vellan qui rejoint le village, la perte d'identification visuelle du village due au développement du bâti et de la végétation qui l'accompagne. Le paysage perd de son identité par la disparition d'alignements en limite de parcelles (structuration du paysage) et l'occupation forestière qui réduit le champs visuel (front visuel).

Les dynamiques naturelle et forestière qu'on observe aujourd'hui sont la résultante de transformations importantes des modes d'exploitation. Jusqu'à la guerre de 14, les activités sont multiples, les terroirs sont exploités même dans les pentes fortes. Une cinquantaine d'hectares sont en vigne, en particulier sur les coteaux de la Gervanne. Sur le Plan, dans les pentes ou au sommet du Vellan, la plupart des parcelles sont cultivées, dans une grande complémentarité («de tout, un peu»). Le parcellaire est si morcelé que les récoltes se font encore parfois à la faucille. Des crues importantes, coïncidant avec le début de la guerre de 14, ont pour conséquence l'abandon définitif de nombreuses terres, en particulier celles qui étaient cultivées dans le lit de la Gervanne, comme le montre la photo aérienne de 1948.

La photo aérienne de 2001 illustre la poursuite de cette évolution : la mosaïque du parcellaire s'est simplifiée et les cultures diversifiées ont été abandonnées progressivement au profit de la forêt sur le Vellan et des prairies de fauche sur le Plan. Les témoins de ces modes d'exploitation passés (chemins, murets, cabanes, haies, arbres isolés…) sont une des multiples facettes du patrimoine culturel rural de la Gervanne, et constituent des marqueurs du territoire qui lui donnent sens et contribuent à sa lisibilité. Ce patrimoine a de ce fait une forte valeur paysagère et culturelle.

▪ Dynamique agricole : les terrains les plus accessibles (accès à la parcelle, pente faible) présentent une occupation agricole stable malgré l'évolution du parcellaire (agrandissement de la taille des parcelle, suppression des alignements arborés en limite). En revanche, les terres difficiles d'accès ont, pour la plupart, été abandonnées (pied de versant du Vellan, plateau du Vellan). Les systèmes d'exploitation, autrefois tournés vers la polyculture (céréales, vignes, prés), le sont aujourd'hui vers l'élevage bovin (prairies de fauche et pâtures), et plus minoritairement vers les terres labourables et les volailles. Les alignements d'arbres qui structuraient autrefois le paysage de Plan de Baix (lecture du paysage, ligne soulignant les courbes de niveau, étagement de «strates» jusqu'au Vellan...) sont aujourd'hui relictuels. Peu identifiables, ils ne jouent plus aujourd'hui de rôle de structuration et ne participent plus à la caractérisation ou à la lecture du paysage. Ils ne sont plus que «traces du passé», témoins d'une ancienne pratique.

Il existe, en 2000 (données RGA), 15 exploitations agricoles sur la commune, toutes individuelles et avec une majorité d'exploitations professionnelles, (il en existait 13 en 1979 et 17 en 1988). La SAU moyenne des exploitations a augmenté de 17% (soit -1.4% entre 1979 et 1988, et +18.5% entre 1988 et 2000) en 20 ans ! On compte aujourd'hui 11 exploitations, dont 2 exploitants (soit presque 1/3 des exploitants) sont âgés de plus de 55 ans. Se pose ainsi la question du devenir, à terme, des parcelles actuellement exploitées.

Aujourd'hui, l'activité dominante est l'élevage (bovins / caprins / ovins / porcs / volailles…) et témoigne d'un bon dynamisme individuel, avec cependant peu de regroupements professionnels. L'aménagement des abords de certains bâtiments d'exploitation pourrait être amélioré. Le territoire bénéficie d'une AOC pour le Bleu, qui n'est pas valorisée aujourd'hui. Il ne semble pas y avoir de volonté de transformation sur place, et le ramassage du lait (par une seule entreprise) ne distingue pas le lait bio du non bio.

Plan de Baix

Tendances d'évolution

Le développement du bâti et de la végétation (jardins, arbres isolés et bosquets) autour du coeur de village atténue son identification visuelle dans le paysage et sa lisibilité.

- Dynamique urbaine : Les reconstructions d'après guerre ont été l'occasion de moderniser l'habitat, mais ces travaux, à une échelle limité n'ont pas bouleversé la trame et l'organisation du bâti préexistant. Les constructions plus récentes ont globalement conforté le cœur groupé du village, dans une forme d'évolution progressive plutôt que de rupture. Quelques constructions se sont développées sur le Plan.

La commune de Plan de Baix comptait 134 habitants en 1999, soit une augmentation de plus de 9% (+11 habitants) entre 1990 et 1999. Depuis 1999, on compte 10 habitants supplémentaires Le taux global d'évolution de Plan de Baix entre les années 1990 et 1999 est de 0.96 et lié en totalité au solde migratoire (solde naturel négatif : -0.52). Cela correspond à 4 résidences principales supplé-mentaires entre 1990 et 1999. En revanche, cette même période a vu considérablement augmenter le nombre de résidences secondaires, (+16). Entre 1982 et 1990, le nombre de résidences principales supplémentaires était de 2 et l'évolution du nombre de résidences secondaires était de -4 (changement de destination). Aujourd'hui, les résidences secondaires représentent environ 48% du parc de logement. L'indice de vieillesse est très élevé (1.32) et témoigne d'un vieillissement inquiétant de la population. La pression urbaine sur le secteur devient importante (proximité de la vallée de la Drôme et de la plaine de Valence), mais encore très limitée par rapport à d'autres secteurs du PNRV.

Aujourd'hui, la forte sensibilité aux risques naturels (éboulements) limite l'urbanisation en continuité du village comme prévu dans le POS. Une réflexion globale sur les secteurs à urbaniser démarre dans le cadre d'un PLU.

- Dynamique touristique : La commune de Plan de Baix bénéficie d'un certain nombre d'atouts :

- Des sites phares :
Le belvédère extraordinaire du Vellan
Col de Bacchus, qui fait la transition entre Alpes vertes et Alpes de Lumière
Le site pittoresque de la reculée du Brudoux
Les bords de la Gervanne, site estival agréable et fréquenté (route de l'Escoulin) (concerne aussi l'unité de Beaufort pour une aire à aménager au carrefour de la route de l'Escoulin)

- Une capacité d'accueil touristique importante :
Centres de vacances (Eterlou)
Gîte communal
Maison Blanche
57 résidences secondaires
Meublés

Conjugué à l'offre des autres unités paysagères de la Gervanne, ces éléments représentent un bon potentiel. Certains sites mériteraient d'être valorisés, et des produits touristiques développés, en concertation avec tous les usagers, en particulier agriculteurs. Cependant, à Plan de Baix comme ailleurs sur le territoire, ressort la volonté d'un développement touristique maîtrisé quantitativement et qualitativement.

Les tendances d'évolution montrent un risque de fermeture progressive du paysage sur le pied de versant du Vellan ainsi qu'une urbanisation progressive autour de Plan de Baix pouvant générer des impacts paysagers non négligeables, compte tenu de son caractère remarquable et de sa petite taille (équilibre avec espaces agricoles environnants).

Plan de Baix

Enjeux paysagers

- Fort enjeu de respect de la forme urbaine groupée du village de Plan-de-Baix et d'intégration les éventuelles extensions au paysage (développement mesuré et maîtrisé)

- Fort enjeu de préservation d'une coupure verte (transition) entre le village et la forêt du Vellan.

- Fort enjeu de préservation de l'agriculture, garante de la qualité paysagère de Plan-de-Baix : espaces agricoles ouverts de présentation et de valorisation du village

- Enjeu de renforcement des éléments arborés (alignements d'arbres, haies, arbres isolés) en limite de parcelles structurant le paysage et affirmant son identité

- Enjeu d'entretien des vergers

- Enjeu de maîtrise du développement de la végétation au sein du village

- Fort enjeu de gestion de l'enfrichement en pied de versant du Vellan et sur le rebords du plateau

- Enjeu de valorisation du belvédère extraordinaire du Vellan, du Col de Bacchus, qui fait la transition entre Alpes vertes et Alpes de Lumière, du site pittoresque de la reculée du Brudoux, des bords de la Gervanne, du site estival agréable et fréquenté (route de l'Escoulin)

- Enjeu de valorisation de la perception visuelle du château de Montrond

- Enjeu de valorisation des itinéraires de promenades et randonnées en concertation avec les acteurs locaux

- Enjeu de développement et de gestion la fréquentation touristique

Le château de Montrond

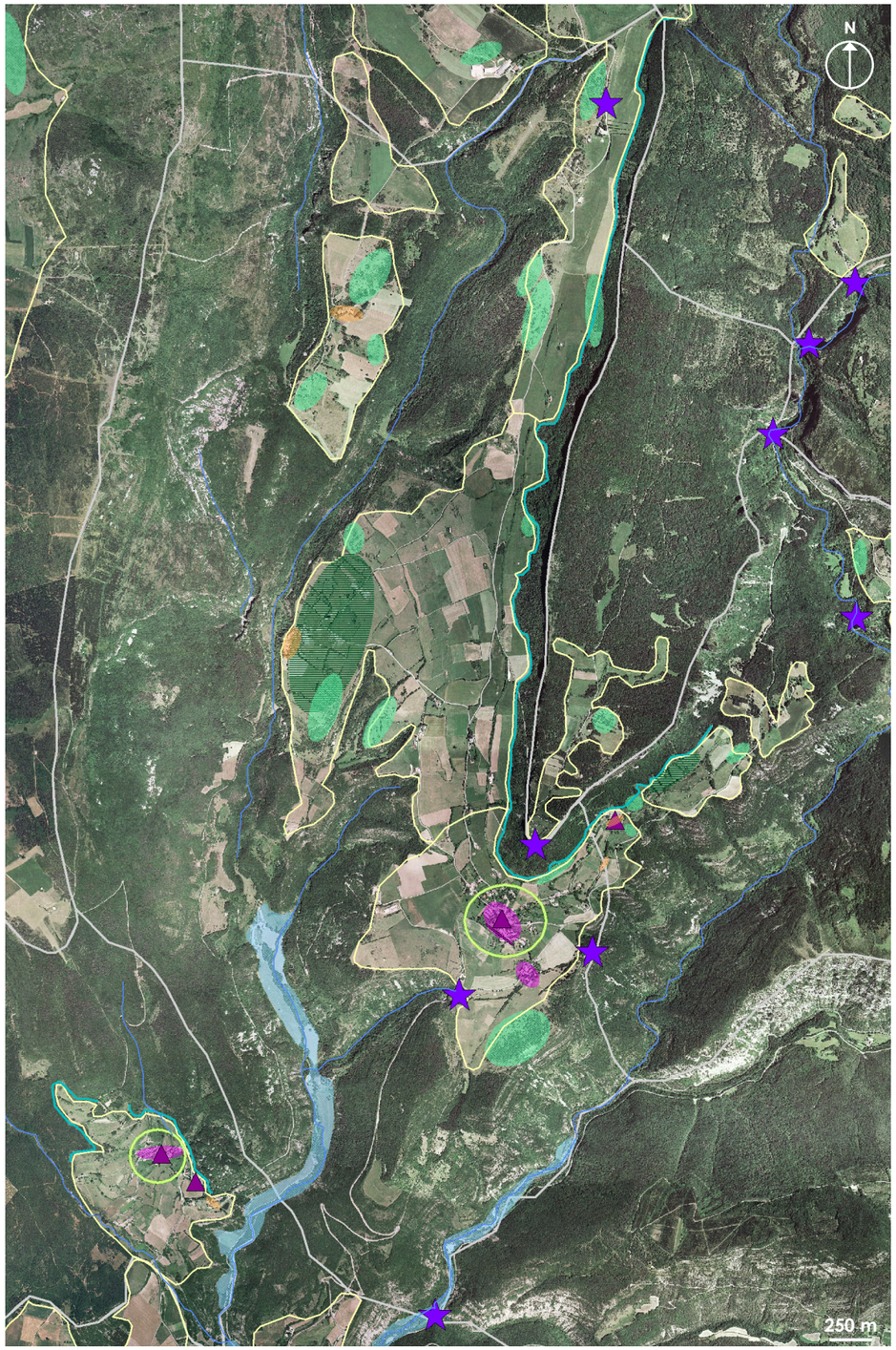

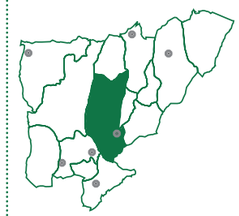

Unité paysagère
Cours d'eau

ENJEUX PAYSAGERS

PRESERVER ...

l'ouverture agricole du paysage

la ceinture "verte" (espaces ouverts en herbe) autour du village

la trame bocagère

l'ambiance (ripisylve, mise en csène rivière) et l'ouverture du fond de vallée

la qualité paysagère du front bâti villageois

la silhouette bâtie du village ou du hameau

GERER ET MAÎTRISER ...

l'enfrichement

l'urbanisation et les extensions du village (structure urbaine groupée)

le développement du hameau (limitation)

la lisière forestière

VALORISER LE PAYSAGE

Valoriser le site touristique et/ou patrimonial

«Le beau Glandasse gît sous la glace,
Et les trois Becs jouent aux échecs,
Le Rocher d'Anse donne la cadence,
Le But Saint Genix est sous la pluie,
Et le Vellan est dans le vent».
(Petit poème au sommet du Vellan, créé par les enfants de l'école de Plan de Baix)

Le plateau du Vellan

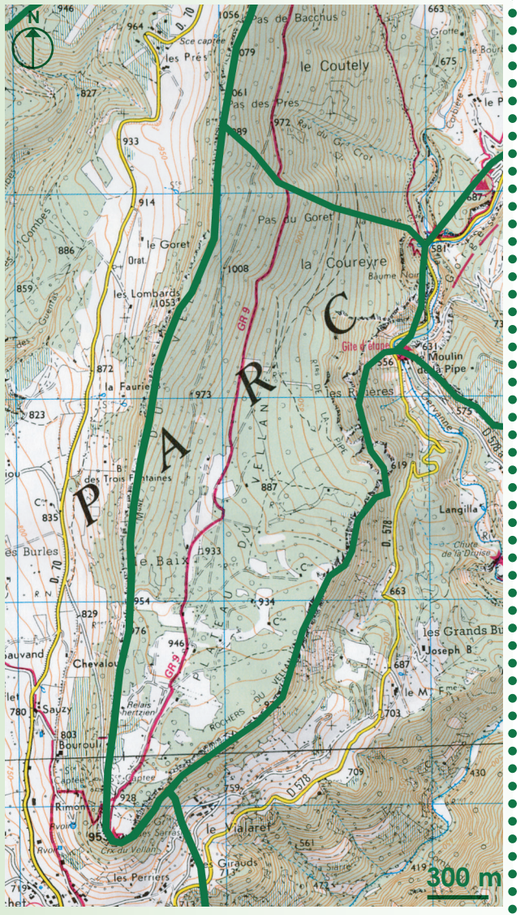

COMMUNES CONCERNÉES : Plan de Baix

SUPERFICIE DE L'UNITÉ : 284 ha environ

Plateau du Vellan

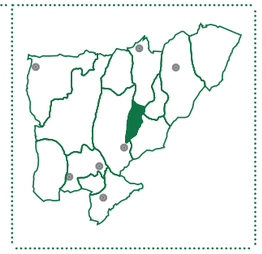

Ambiances, lisibilité & identité paysagères

Le plateau du Vellan présente une topographie relativement plane et présente la particularité d'être clairement identifiable comme entité paysagère du fait de ses limites franches formées par les falaises calcaires (rochers du Vellan). C'est aussi un terroir d'ambiance montagnarde, bien différente du Plan au caractère déjà méditerranéen.

Si le plateau a longtemps été exploité par l'agriculture, pour ses terres exploitables, et par la sylviculture, aujourd'hui la tendances est clairement à la fermeture du paysage par la forêt.

Hormis quelques parcelles agricoles ouvertes et les bois, la pierre est également très présente et constitue une composante paysagère fondamentale de l'unité : d'abord par la présence des falaises, mais aussi par les restes de fortifications ou pierriers impressionnants dont l'origine reste incertaine.

De nombreuses cabanes ponctuent le plateau. Elles participent à sa valeur patrimoniale et à son identité paysagère.

Restes de fortifications

«Pierrien» contrastant avec la végétation arborée et herbacée (prairie)

Perceptions visuelles

Si le Rocher du Vellan, surmonté de sa croix, forme un point repère emblématique de la région, la vue panoramique offerte là haut est exceptionnelle. Les perceptions visuelles sont dominantes et lointaines, vers le Sud notamment mais également vers le nord et l'est. Un aménagement sommaire au pied de la croix comprend un banc et une table de lecture du paysage.

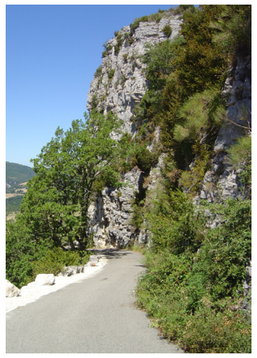

Vue panoramique depuis le Rocher du Vellan

Un site à forte valeur patrimoniale

La fréquentation est attestée dès le néolithique (environ -4000), puis à l'âge du bronze (-2000). Il est possible, bien que non prouvé, que ce site exceptionnel ait été utilisé comme site fortifié à l'âge du fer. En revanche, au Moyen-Age, un château et une chapelle sont édifiés. Plus tard et jusqu'au début du XXe siècle, ce terroir montagnard est largement utilisé. Les témoignages de ces différentes d'occupation constituent un patrimoine culturel à valoriser, et pour lesquels des clefs de lecture méritent d'être apportées.

Ancien chemin d'accès au Vellan, au sol pavé

Plateau du Vellan

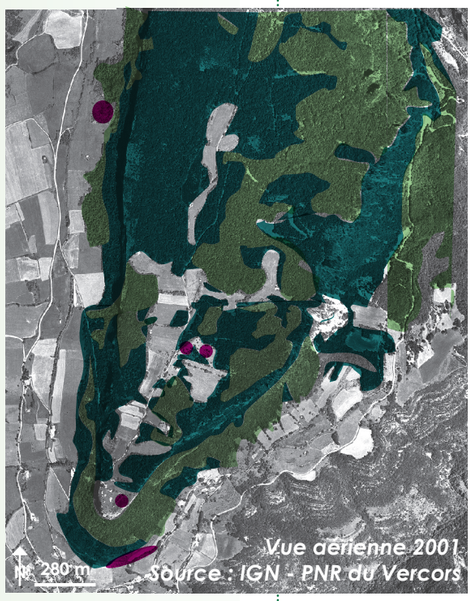

Dynamiques d'évolution

- Dynamique naturelle : elle est très présente et forte sur le plateau du Vellan. Depuis la photo aérienne de 1948, où un enfrichement suite à une déprise agricole était déjà perceptible, le plateau s'est considérablement refermé.
- Dynamique agricole : elle est encore présente mais tend à s'affaiblir. Il ne reste plus que quelques poches agricoles, qui malgré tout, participent à l'ambiance de l'unité.
- Dynamique urbaine : elle est absente du plateau. Dynamique touristique : un site emblématique de la Gervanne

Les tendances d'évolution montrent une fermeture progressive du paysage (déprise agricole, enfrichement, forêt) avec une perte d'identité et de diversité d'ambiances...

Occupation forestière en 1948

Avancée de la forêt entre 1948 et 2001

Stigmate d'enfrichement en 2001

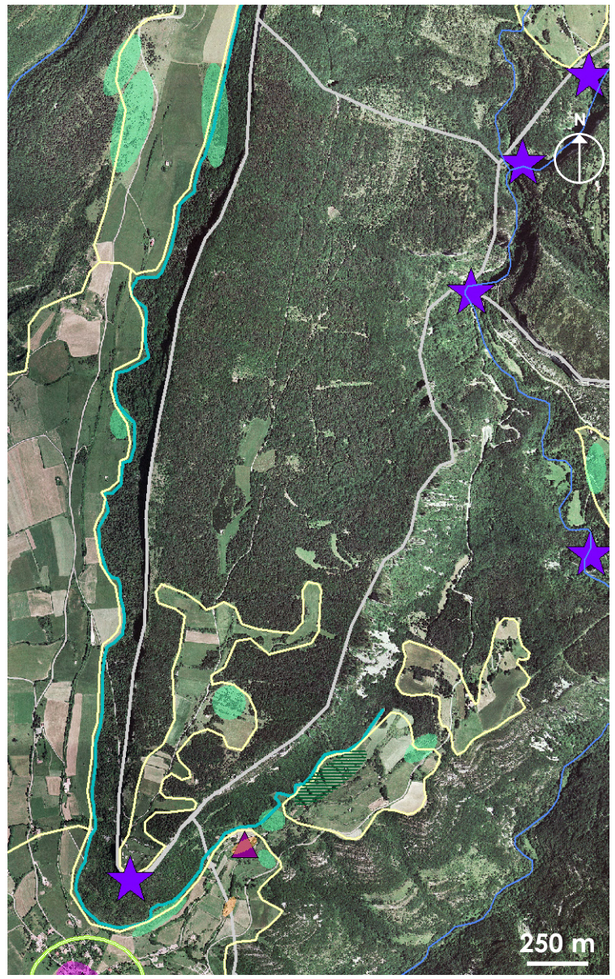

Enjeux & Potentiels

- Enjeu de valorisation du site patrimonial du Vellan : plateau et belvédère
- Enjeu de préservation des ouvertures agricoles qui diversifient le paysage et les ambian-ces du plateau, qui permettent des ouvertures visuelles et vues lointaines remarquables
- Enjeu de maîtrise de l'enfrichement et de la fermeture du paysage (protection contre les incendies)
- Enjeu de préservation et de respect (extension, réhabilitation...) des cabanes qui présentent un intérêt patrimonial et paysager

ENJEUX PAYSAGERS

PRESERVER ...

- l'ouverture agricole du paysage
- la ceinture "verte" (espaces ouverts en herbe) autour du village
- la trame bocagère
- l'ambiance (ripisylve, mise en csène rivière) et l'ouverture du fond de vallée
- la qualité paysagère du front bâti villageois
- la silhouette bâtie du village ou du hameau

GERER ET MAÎTRISER ...

- l'enfrichement
- l'urbanisation et les extensions du village (structure urbaine groupée)
- le développement du hameau (limitation)
- la lisière forestière

VALORISER LE PAYSAGE

- Valoriser le site touristique et/ou patrimonial

- Unité paysagère
- Cours d'eau

Ansage

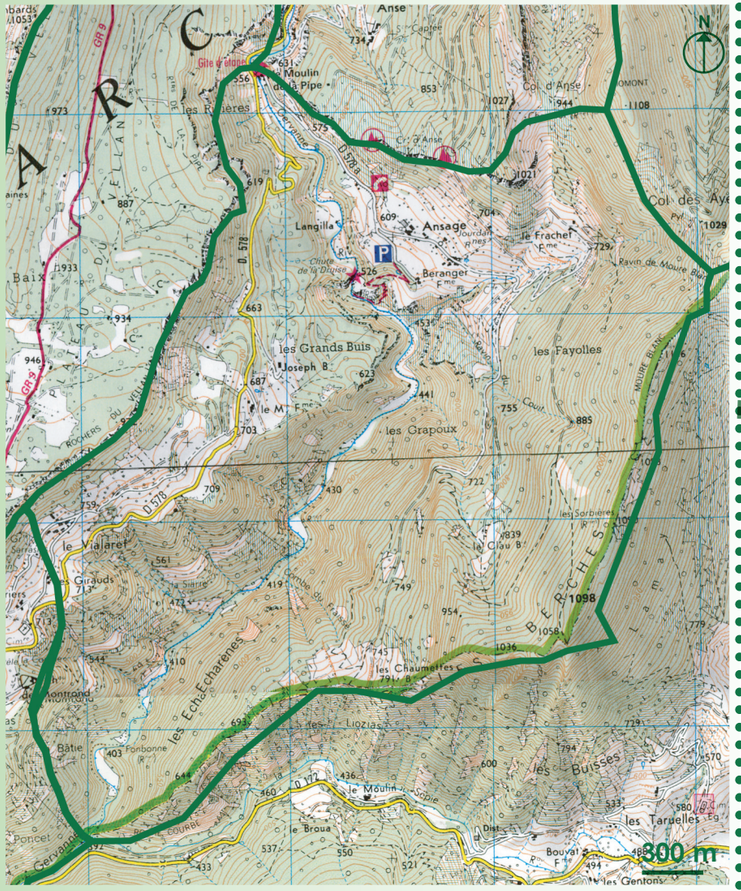

La falaise d'Anse : structure paysagère forte et prégnante qui participe à l'identité de l'unité (aspect pittoresque)

Ceinture verte agricole participant grandement à la qualité paysagère de l'unité, espaces de respiration et espaces de présentation visuelle du hameau, lecture de la topographie, puits de lumière...
Enjeu de préservation des espaces agricoles ouverts

Présence de quelques haies qui diversifient le paysage et participent à son identité comme à sa lisibilité
Enjeu de préservation des structures arborées du paysage (haies)

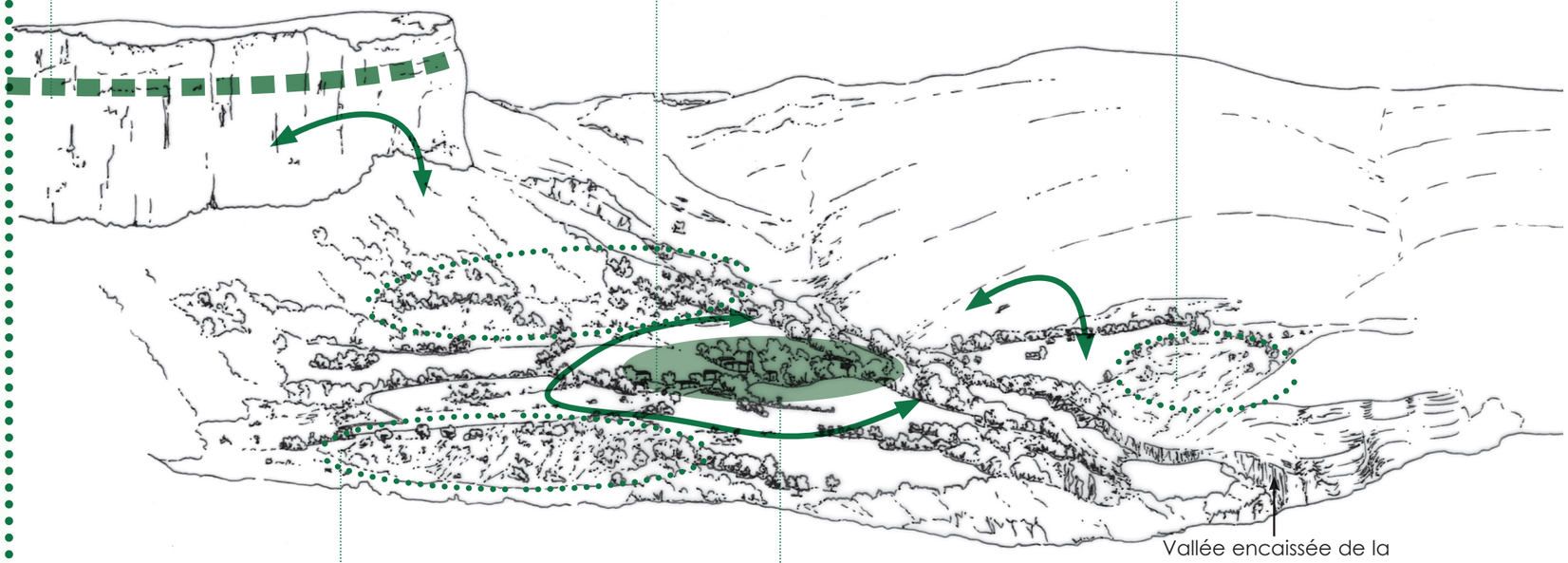

Secteur d'enfrichement (pied de versant, rebord des falaises de la Gervanne, terrains difficiles d'accès)
Enjeu de remise en état des secteurs en cours d'enfrichement
Enjeu de préservation d'espaces agricoles ouverts (exploitation agricole après remise en état)

Hameau d'Ansage, au bâti groupé et implanté à mi-pente en situation dominante sur les terres agricoles en aval et sur la vallée encaissée de la Gervanne, entouré d'espaces ouverts (pré, cultures) qui le mettent en valeur. La végétation arborée qui accompagne le bâti tend à lui faire perdre de sa cohérence et de sa lisibilité dans le paysage.
Enjeu de préservation des espaces agricoles ouverts autour du hameau permettant et valorisant son identification visuelle
Enjeu de préservation d'une structure bâtie groupée et de petite taille (équilibre visuel de l'unité)
Enjeu de maîtrise du développement de la végétation au sein du hameau

Communes concernées : Plan de Baix, Omblèze

Superficie de l'unité : 750 ha environ

Ansage

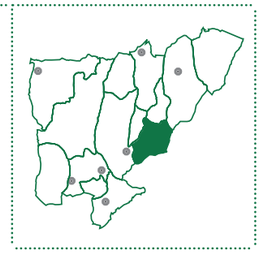

Ambiances, lisibilité & identité paysagères

Cette unité est marquée par la présence de deux falaises calcaires qui forment d'impressionnantes structures paysagères. La force du paysage est accentuée par le face à face que jouent ces deux structures tabulaires, et l'écho qu'elle se renvoient : les falaises d'Anse et les falaises du Vellan. Ces deux lignes de force du paysage, qui font en grande partie l'identité et le «pittoresque» du paysage, prennent naissance à l'entrée des gorges d'Omblèze, surmontent des pentes boisées, puis s'ouvrent et font face au versant boisé des Berches.

A un niveau intermédiaire, la topographie ménage des pentes plus douces qui accueillent une occupation humaine : l'activité agricole génère des espaces en herbe qui valorisent l'entité toute entière, le bâti traditionnel est implanté à mi-pente, sous forme de petits hameaux, peu nombreux. Quelques éléments arborés (haies, arbres isolés) structurent et diversi-fient le paysage. A l'image des deux falaises qui les surmontent, ces petites entités agricoles (l'une «ronde», celle d'Ansage, et l'autre «linéaire», celle de Plan de Baix) se font écho et sont séparées par le profond ravin de la Gervanne.

En effet, la Gervanne, d'Ansage à Plan de Baix, est encaissée dans un profond ravin boisé. La chute de la Druise interrompt son cours par un saut de plus de 75m, spectaculaire, qui a étonné de nombreux visiteurs (des dessinateurs et graveurs de la fin du XIXe à la recherche de sites pittoresques, aux nombreux touristes aujourd'hui, en passant par des auteurs du début du XXe siècle à la fois fascinés et effrayés...).

Il émane de cette unité une grande lisibilité et un équilibre entre les espaces ouverts et les espaces fermés. Cependant, les difficultés d'exploitation des terres mènent le secteur à une certaine déprise agricole et ainsi, à un enfrichement de nombreuses parcelles. Cette fermeture du paysage est très problématique compte tenu de la petite taille de l'unité et de son fort intérêt paysager.

Rebord de Plan de Baix

Rebord de Plan de Baix : perception depuis le Vellan

Chapelle d'Ansage

Ansage : perception depuis la RD 578 (commune de Plan de Baix)

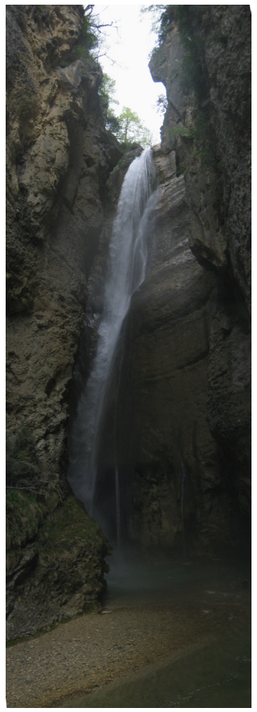

A la fi n du XIXe siècle, le Saut de la Druise a attiré les dessinateurs et graveurs de l'époque qui recherchaient des sites pittoresques... Gravure, extraite de la revue «le tour du Monde», «excur-sions dans le Dauphiné».

Echelle & Perceptions visuelles

Les perceptions visuelles s'orientent surtout vers les deux falaises dominantes, au nord et à l'ouest. Vers le sud et l'est, elles se posent sur le col des Ayes et la crête des Berches. Les rebords rocheux et boisés des ravins de la Gervanne et de ses petits affluents (rive gauche) attirent également le regard et donne un sentiment aérien, de dominance et de surplomb. Enfin, les chapelle d'Ansage forment des points d'appel visuels remarquables mais tendent à s'effacer devant le développement de la végétation.

L'échelle de l'unité est humaine, voire intime. L'unité, elle-même présente une petite taille (petite superficie des replats de la topographie) et des vues bloquées par les versants pentus proches . Il résulte de cette petite échelle une forte sensibilité à tout aménagement incohérent ou à toute évolution du paysage qui irait dans le sens d'une modification de l'équilibre actuel (fermeture par la végétation ou par le bâti, disparition des espaces ouverts ...).

Ansage

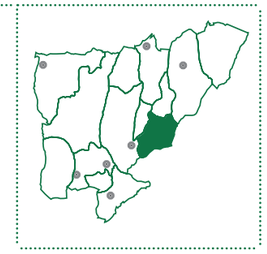

Tendances d'évolution

- Dynamique naturelle : la dynamique naturelle a été très forte entre les années 1948 et 2001. Elle a supplanté la dynamique agricole sur les terres difficiles d'accès et d'exploitation (fortes pentes) et a contribué à une fermeture du paysage de l'unité. Aujourd'hui, l'enfrichement est relativement présent sur les pieds de versant en limite de la forêt mais aussi parfois sur des terres plus faciles d'accès, au sein des entités agricoles.

- Dynamique forestière : l'avancée de la forêt depuis 1948 (cf. photo aérienne) s'est essentiellement effectuée de façon «naturelle» (abandon de parcelle agricole - stade enfrichement - stade forestier) surtout sur les versants du Vellan, d'Anse et de la Gervanne.

- Dynamique agricole : la dynamique agricole est encore présente autour d'Ansage où persiste une petite entité compacte et sur le rebord de Plan de baix, le long de la RD578, où se dessine une petite entité agricole linéaire et fragile (faible largeur, enfrichement, linéarité...).

- Dynamique urbaine : la dynamique urbaine est très faible sur ce secteur.

- Dynamique touristique : le site grandiose la cascade de la Druise, et un site d'escalade renommé

Les tendances d'évolution sont plutôt à la fermeture progressive du paysage, qui risquerait, à terme, de faire disparaître ces petites entités agricoles qui participent grandement à la qualité paysagère des parcours sur le secteur (itinéraire de découverte vers les gorges d'Omblèze très fréquentées), et d'isoler des hameaux au sein d'une couverture boisée.

Le développement de la végétation au sein de la petite unité d'Ansage (haie, bosquet, bois) et l'avancée de la forêt sur le pied de versant tend à fermer l'unité et à réduire sa lisibilité (perte des repères bâtis, perte de l'équilibre espaces ouverts agricoles/espaces fermés boisés)

L'enfrichement actuel tend à fermer le paysage , à lui faire perdre, sa valeur t son identité...

Occupation forestière en 1948

Avancée de la forêt entre 1948 et 2001

Stigmate d'enfrichement en 2001

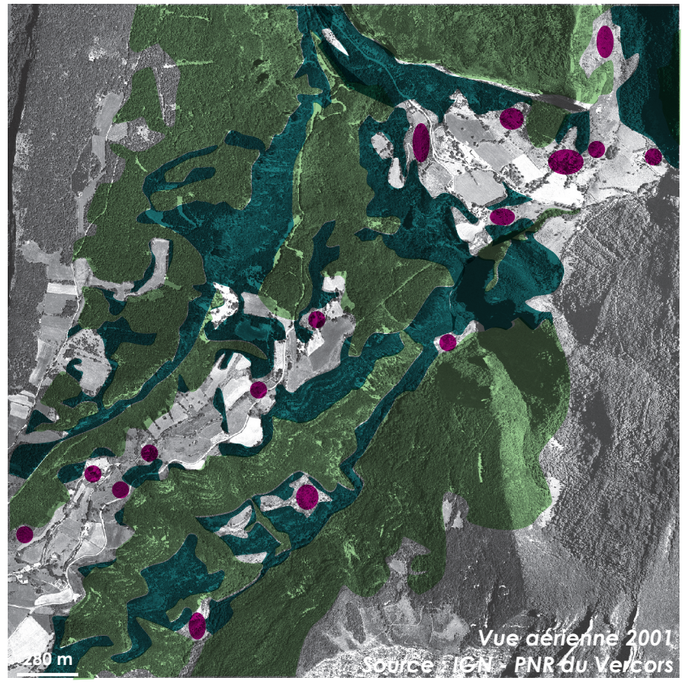

Ansage

Enjeux & Potentiels

- Fort enjeu de préservation l'agriculture, garante de la qualité paysagère de l'unité (entité compacte), présentation et de valorisation du hameau
- Fort enjeu de préservation les lignes arborées (haies) structurant le paysage et affirmant son identité
- Fort enjeu de gestion de l'enfrichement en pied de versant et sur le rebord des falaises de la Gervanne
- Enjeu de maîtrise du développement de la végétation au sein du hameau
- Enjeu de limitation du développement du bâti

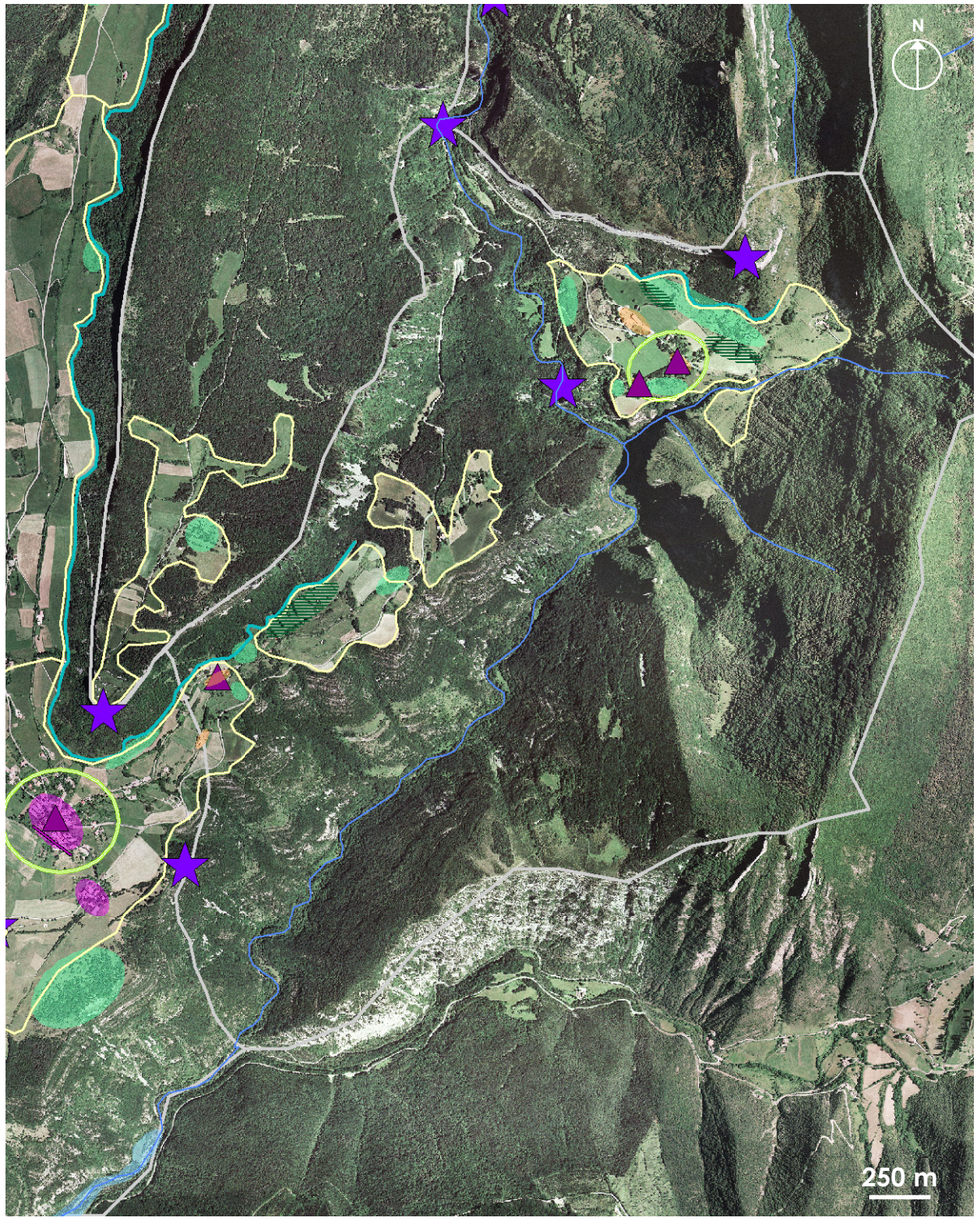

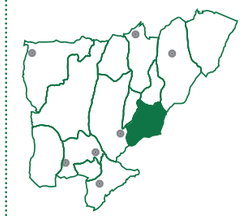

Unité paysagère

Cours d'eau

ENJEUX PAYSAGERS

PRESERVER ...

l'ouverture agricole du paysage

la ceinture "verte" (espaces ouverts en herbe) autour du village

la trame bocagère

l'ambiance (ripisylve, mise en csène rivière) et l'ouverture du fond de vallée

la qualité paysagère du front bâti villageois

la silhouette bâtie du village ou du hameau

GERER ET MAÎTRISER ...

l'enfrichement

l'urbanisation et les extensions du village (structure urbaine groupée)

le développe-ment du hameau (limitation)

la lisière forestière

VALORISER LE PAYSAGE

Valoriser le site touristique et/ou patrimonial

Gorges d'Omblèze

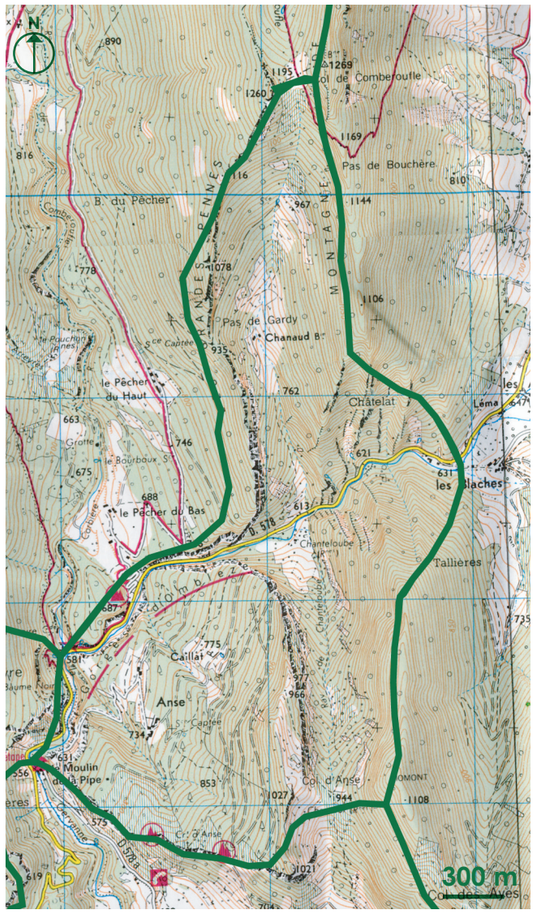

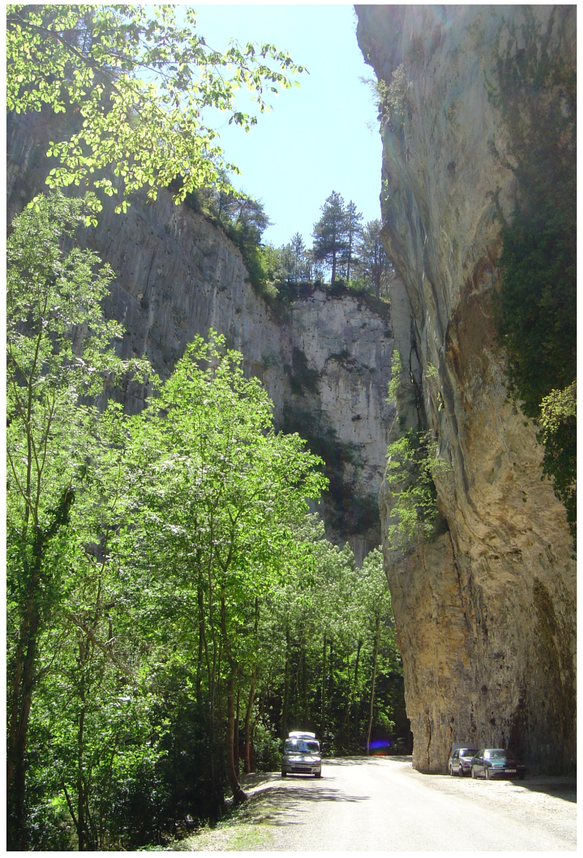

Communes concernées : Omblèze

Superficie de l'unité : 393 ha environ

Gorges d'Omblèze

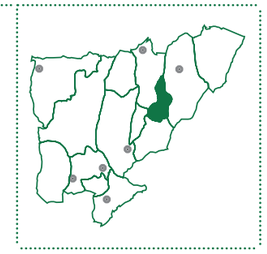

Ambiances, lisibilité & identité paysagères
Perceptions visuelles

Gorges d'Ombèze, cascade

Vallon du Pécher

Les gorges d'Omblèze sont profondes et formées de grandes falaises calcaires. Si autrefois les gorges inquiétaient et effrayaient (ambiance humide, sombre et froide), le caractère grandiose et romantique du site a fait ensuite sa renommée. Cette ambiance attire et émerveille aujourd'hui toujours de nombreux visiteurs. Le contraste avec les unités voisines (Combe d'Omblèze, Ansage) est saisissant. Alors que les falaises rocheuses constituaient des formes repère du paysage, inaccessible, voilà que l'on s'en rapproche et qu'on y entre...

De grandes cascades de tuf, allant jusqu'à cent mètres de hauteur, rythment les falaises de la rive droite et constituent des curiosités du parcours. Elles sont constituées d'une douzaine de sources calcaires pétrifiantes à bryophytes (mousses) avec formations actives de tuf calcaire, ou travertin. Certaines cascades dans les gorges sont constituées de véritables terrasses de tuf en continuelle croissance. Le tuf est une roche qui était autrefois utilisée comme pierre de taille pour les constructions et monuments, notamment dans la vallée.

L'unité présente une multitude d'ambiances contrastées : le Vallon perché du Pécher offre une ambiance ouverte et reposante, au débouché de l'extraordinaire l'ancienne route d'accès aux virages resserrés en épingles à cheveu qui monte depuis les Gorges. Ce calme contraste avec les sites des cascades du Châtelard, de la Grande Pissoire, et le canyon des Gueulards.

Tendances d'évolution

L'unité des gorges d'Omblèze comprend également les plateaux et espaces qui l'encadrent. Autrefois ces espaces étaient ouverts et pâturés. Aujourd'hui la majorité de ces espaces difficiles d'accès et d'exploitation ont été abandonnés. La nature reprend ses droits et la forêt se développe. Cependant, la dynamique agricole est présente dans le val de Comberoufle (vallon du Pécher.)

Dans le fond, les gorges ont peu évolué, soumis essentiellement à la dynamique naturelle (roche, eau). Le paysage évolue peu.

Dynamique touristique : le site des gorges d'Omblèze est le plus emblématique de la Gervanne et bénéficie d'une fréquentation touristique importante. Deux lieux d'accueil à forte personnalité sont situés à proximité : le Moulin de la Pipe, qui a une vocation culturelle affirmée, et les gîtes du Vallon du Pécher, associés à une exploitation agricole qui contribue au maintien ouvert des paysages de ce vallon perché.

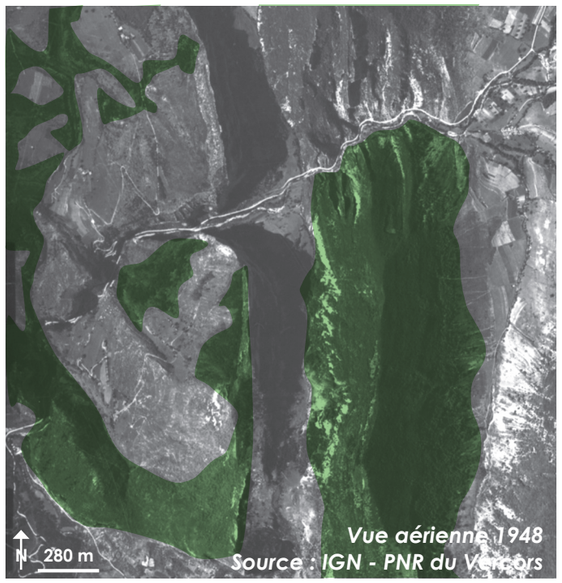

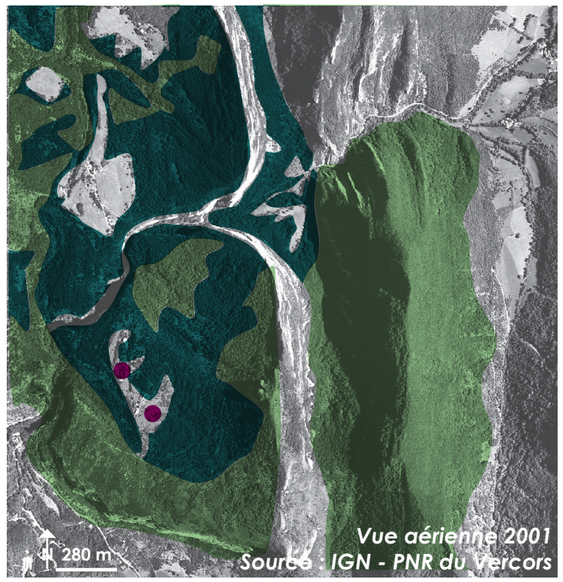

Occupation forestière en 1948

Avancée de la forêt entre 1948 et 2001

Stigmate d'enfrichement en 2001

Gorges d'Omblèze

Enjeux & Potentiels

- Enjeu de gestion de la fréquentation touristique (aires d'arrêt et pique-nique, sentiers de promenade et découverte des gorges, cascades et vallon du Pécher).
- Enjeu de valorisation de la route touristique (traitement des abords, découverte, mise en scène...)
- Enjeu de maintien des espaces ouverts par l'activité agricole (vallon du pécher)

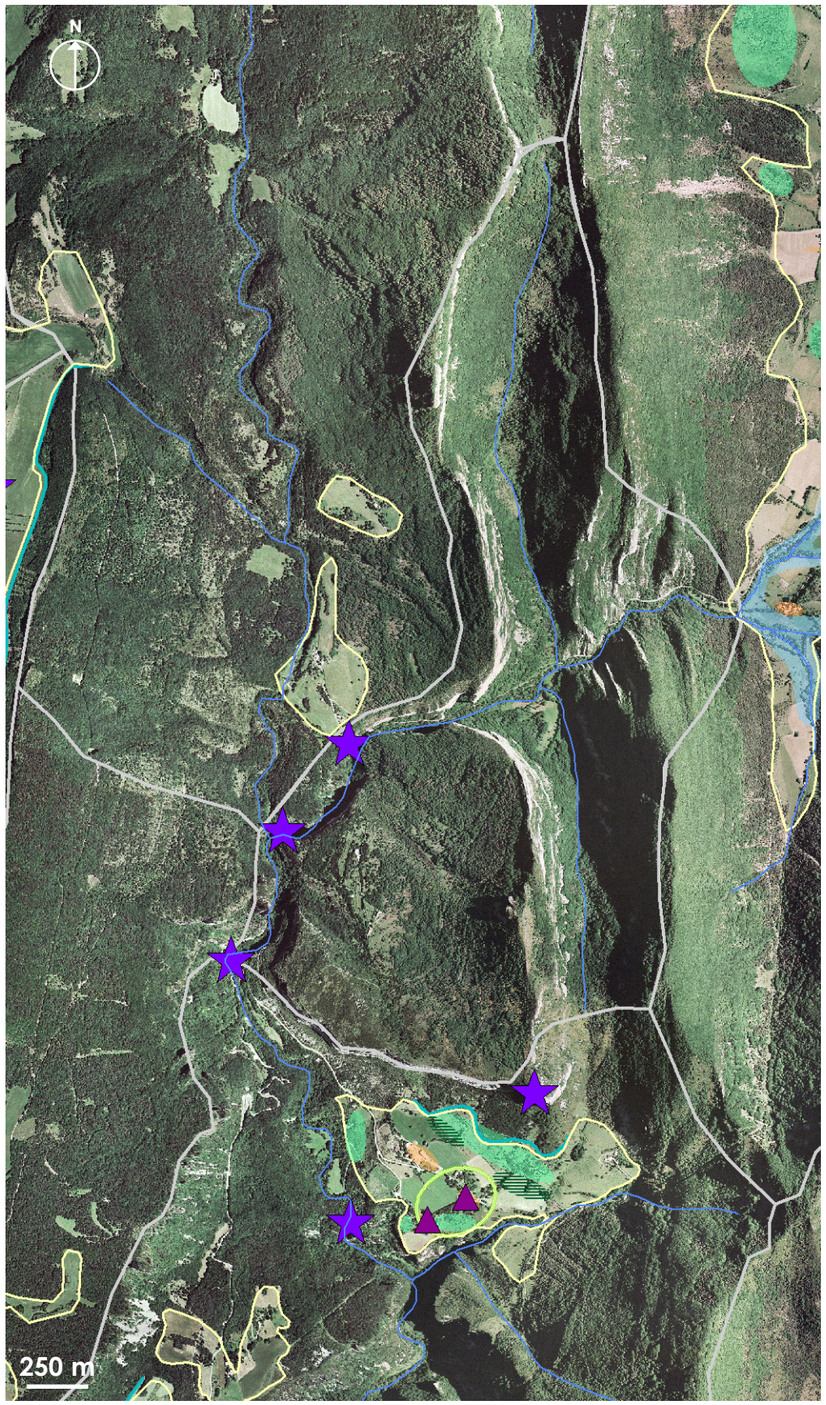

Unité paysagère
Cours d'eau

ENJEUX PAYSAGERS

PRESERVER ...

l'ouverture agricole du paysage

la ceinture "verte" (espaces ouverts en herbe) autour du village

la trame bocagère

l'ambiance (ripisylve, mise en csène rivière) et l'ouverture du fond de vallée

la qualité paysagère du front bâti villageois

la silhouette bâtie du village ou du hameau

GERER ET MAÎTRISER ...

l'enfrichement

l'urbanisation et les extensions du village (structure urbaine groupée)

le développement du hameau (limitation)

la lisière forestière

VALORISER LE PAYSAGE

Valoriser le site touristique et/ou patrimonial

COMMUNES CONCERNÉES : Omblèze

SUPERFICIE DE L'UNITÉ : 1 800 ha environ

Combe d'Omblèze

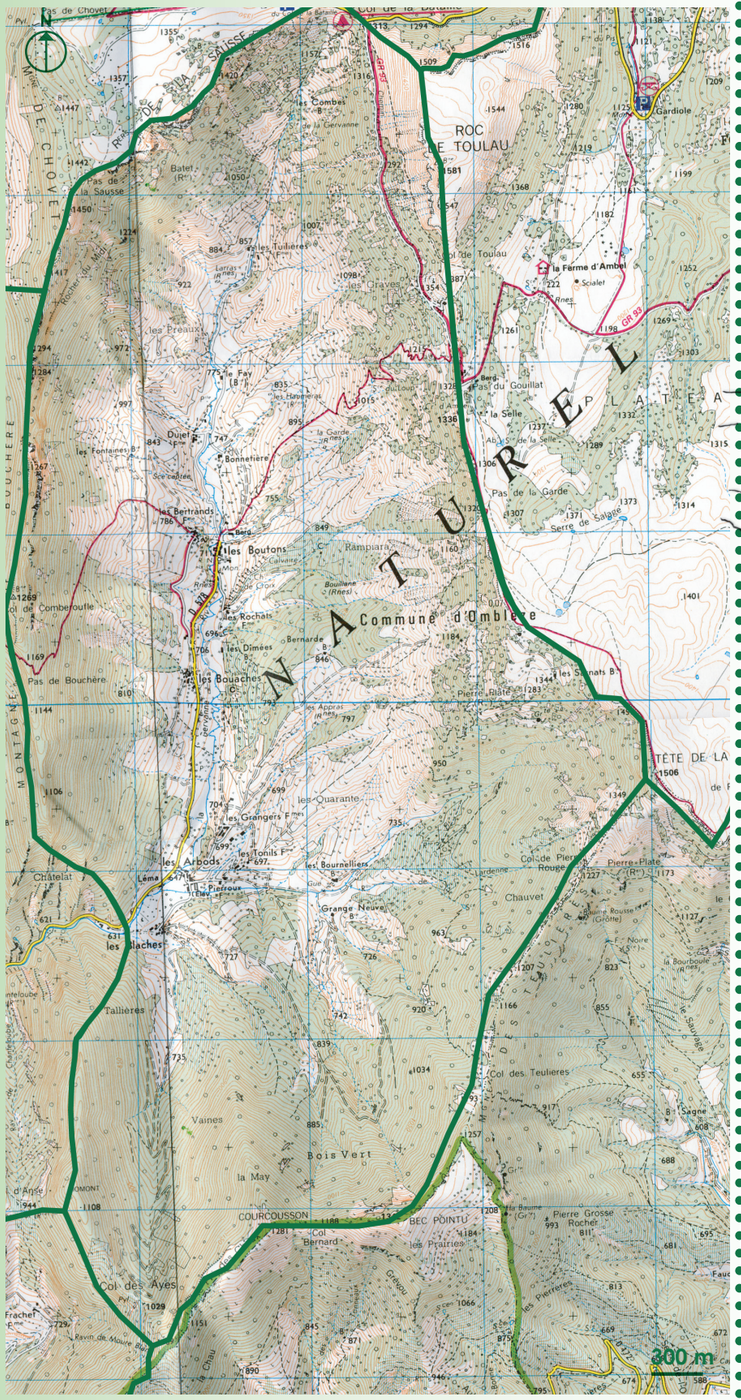

La combe d'Omblèze depuis le col de la Bataille

Rythmes et plans marqués par les mouvements de la topographie, renforcé par l'occupation du sol (alternance espaces ouverts de prairies - espaces fermés forestiers)
Enjeu de préservation des espaces agricoles ouverts entrecoupés d'espaces boisés (bosquets, haies)

Valorisation réciproque par effet de contraste (texture, couleur) entre les prairies et les boisements
Enjeu de préservation d'espaces agricoles ouverts (poches agricoles, lisière forestière)

Espaces ouverts en herbe forgeant la qualité paysagère de l'unité, lecture de la topographie de la combe, puits de lumière, diversité visuelle du paysage...
Enjeu de préservation des espaces agricoles ouverts de pied de versant

Ligne de crête à tendance horizontale qui cadre la combe

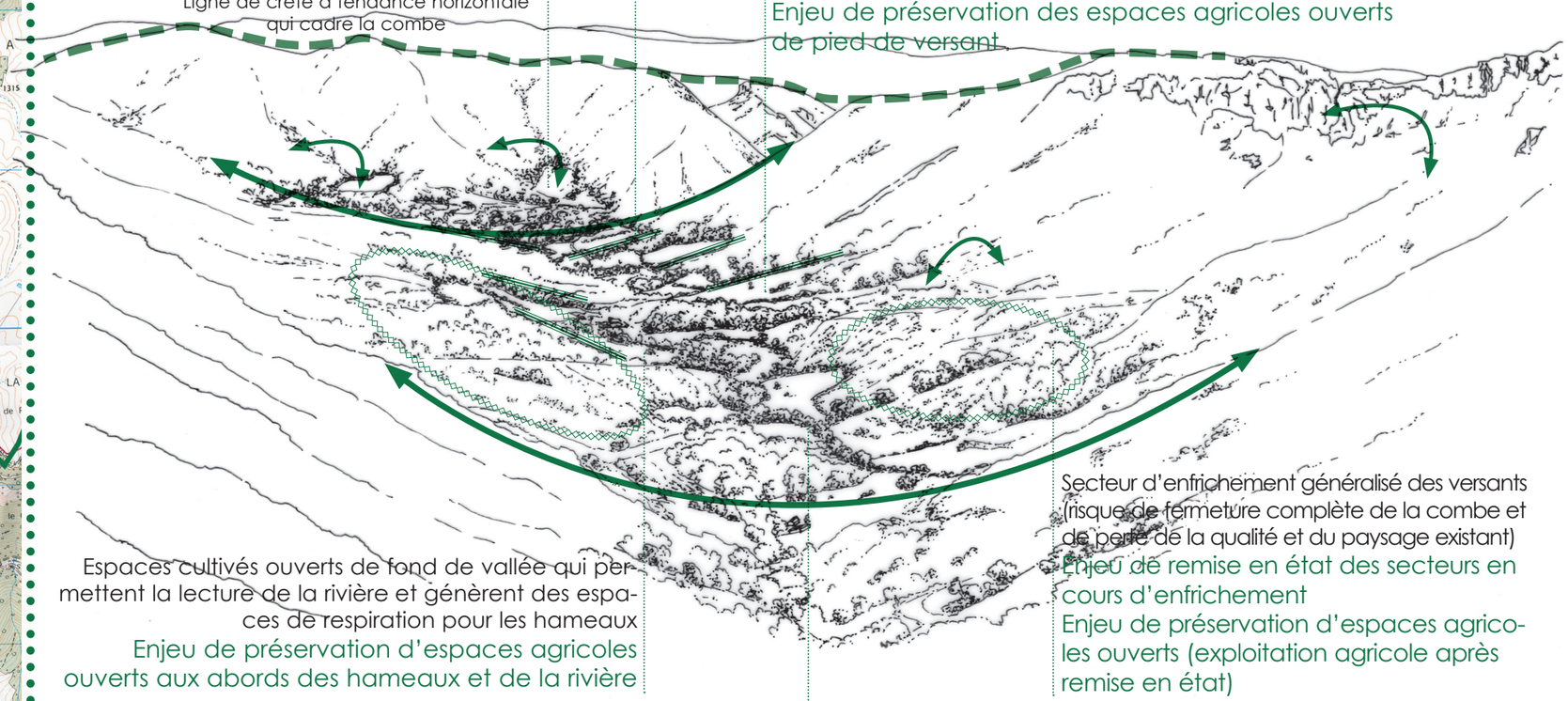

Secteur d'enfrichement généralisé des versants (risque de fermeture complète de la combe et de perte de la qualité et du paysage existant)
Enjeu de remise en état des secteurs en cours d'enfrichement
Enjeu de préservation d'espaces agricoles ouverts (exploitation agricole après remise en état)

Espaces cultivés ouverts de fond de vallée qui permettent la lecture de la rivière et génèrent des espaces de respiration pour les hameaux
Enjeu de préservation d'espaces agricoles ouverts aux abords des hameaux et de la rivière

Vallée de la Gervanne, lisible et peu perceptible dans le paysage, soulignée et signalée par sa ripisylve continue
Enjeu de préservation de la ripisylve longeant la rivière
Enjeu de préservation d'espaces agricoles ouverts aux abords de la rivière

Combe d'Omblèze

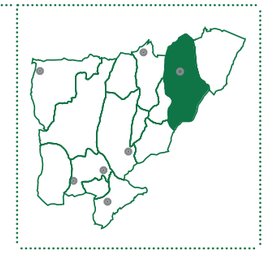

Ambiances, lisibilité & identité paysagères

Hameau Les Boutons

La combe présente un relief doucement vallonné, structuré par le «chevelu» du réseau hydrographique composé de nombreux petits torrents intermittents, affluents de la Gervanne. Sous les crêtes rocheuses qui cadrent la combe, les forêts de hêtres descendent les fortes pentes et s'entremêlent avec les prairies en pied de versant pour leur laisser place entière sur les pentes les plus douces (puits de lumière, douceur de la topographie...).

Le lit de la Gervanne est marqué par une ripisylve diversifiée et épaisse (ligne de lecture du paysage). Les prairies (élevage ovins et bovins) sont largement dominantes sur l'unité, 95 % des surfaces agricoles, alors que les cultures ne représentent que 5 %. De nombreux noyers émaillent les prairies ou les bords de routes et chemins.

Le bâti est implanté en situation centrale, dans le fond de vallée, le long de la Gervanne, sous forme de hameaux groupés de petite taille : les Arbods, les Bouaches, les Boutons, les Bertrands... (La commune d'Omblèze présente une très faible densité, de 1 hab/km²). Cette disposition des hameaux, au caractère bâti remarquable, participe à l'équilibre général du paysage. Aux Boutons, un linteau daté de 1622 témoigne de la continuité de l'occupation de cette combe qui, gardée par les gorges, a toujours été un espace refuge.

Il résulte de ces composantes (naturelle, agricole et bâtie) et de leur agencement logique et équilibré, une grande harmonie et un paysage d'une belle lisibilité. Cependant, l'harmonie et l'équilibre qui émanent de cette combe cultivée, sont fragiles et en train de disparaître face à la déprise agricole et à l'enfrichement manisfeste qui ferme peu à peu les versants, les pieds de versant, le fond de vallée et la combe toute entière...

Perceptions visuelles

Perceptions internes : Roc de Toulau , Col de la Bataille, Rochers de la Sausse

Depuis l'intérieur de la combe, les vues s'orientent vers le nord, vers le Roc Toulau (point de repère remarquable du paysage), puis suivent les lignes de crêtes affirmées qui cerclent l'unité : les rochers de la Sausse, le col de la Bataille, les Dimées, le col de Pierre Rouge... A plus petite échelle, les vues portent sur les prairies des versants, sur la ripiyslve de la Gervanne, sur du bâti..., autant d'éléments qui font la qualité et la diversité des perceptions.

Au sein de la combe, la topographie associée à l'occupation du sol (forêt de hêtres : lisère, limites visuelles, cadrage des perceptions ; prairies : puits de lumière, valorisation des courbes douces de la topographie ; cultures et ripisylve : lecture du fond de vallée) donne une échelle humaine, facilement appropriable, «où l'on se sent bien». En revanche, l'enfrichement génère un sentiment de malaise et transmet une image négative du territoire (abandon).

Le fond de vallée ménage diverses ambiances intimes. La Gervanne est soulignée et signalée par sa ripisylve diversifiée et ponctuée de saules et peupliers.

Combe d'Omblèze

Tendances d'évolution

▪ Dynamique naturelle et forestière : l'enfrichement est très développé et se localise essentiellement sur les pieds de versants. La tendance à la fermeture du paysage est lourde et avérée. L'avancée de la forêt depuis les années 1948 s'est essentiellement opérée de façon naturelle (déprise agricole) hormis quelques petites plantations de conifères. Cette avancée est très marquée, notamment sur le versant est de la combe qui apparaît aujourd'hui boisé en quasi-totalité.

▪ Dynamique agricole : 11 exploitations sont encore présentes sur la commune d'Omblèze (il en existait 12 en 1979 et il y a eu une création entre 1988 et 2000). La SAU moyenne des exploitations a doublé en 20 ans ! L'activité agricole semble stable. En revanche, plus de la moitié des exploitants (6) sont âgés de plus de 55 ans. se pose alors la question du devenir des parcelles exploitées par ces agriculteurs.

▪ Dynamique urbaine : La commune d'Omblèze comptait 66 habitants en 1999 (+2 habitants depuis 1990). Alors que la commune d'Omblèze présentait un taux global d'évolution négatif entre les années 1962 et 1975, il est depuis positif et lié au solde migratoire. Le solde naturel n'a été positif qu'entre les années 1982 et 1990. Aucune résidence principale supplémentaire n'est apparue entre 1990 et 1999, alors que dans le même temps 20 résidences secondaires ont été construites. Entre 1982 et 1990, le nombre de résidences principales supllémentaires était de 2 et de 3 pour les résidences secondaires. Aujourd'hui, les résidences secondaires représentent environ 68% du parc de logement. En revanche, l'indice de vieillesse est très élevé (1.92) et témoigne d'un vieillissement inquiétant de la population. La pression urbaine sur le secteur est quasi-nulle.

Le processus de fermeture du paysage, par l'enfrichement, et de «perte de l'esprit et de la qualité paysagère du lieu» est déjà très engagé. Stopper le développement des friches et remettre en culture certaines zones apparaissent comme des enjeux fondamentaux si l'on souhaite sauver ce patrimoine et préserver ce merveilleux exemple de valorisation d'un milieu naturel par une action humaine (équilibre nature-culture).

▪ Dynamique touristique : malgré la proximité des gorges, elle est faible, essentiellement due aux résidences secondaires, et à la fréquentation des sentiers de randonnée rejoignant Ambel par le Pas du Gouillet et la Tête de la Dame. Pour preuve, la taille très réduite du parking situé au bout de la route des Boutons.

Occupation forestière en 1948

Avancée de la forêt entre 1948 et 2001

Stigmate et secteur d'enfrichement en 2001

Le développement des friches et de la végétation tend à bloquer certaines vues, à réduire la profondeur du champs de vision (perte de diversité et de qualité paysagère), à effacer les nuances de topographies, de couleurs et de textures (perte de la diversité des perceptions visuelles).

Fermeture du paysage par le développement des friches lié à la déprise agricole et ponctuellement par quelques plantations de résineux

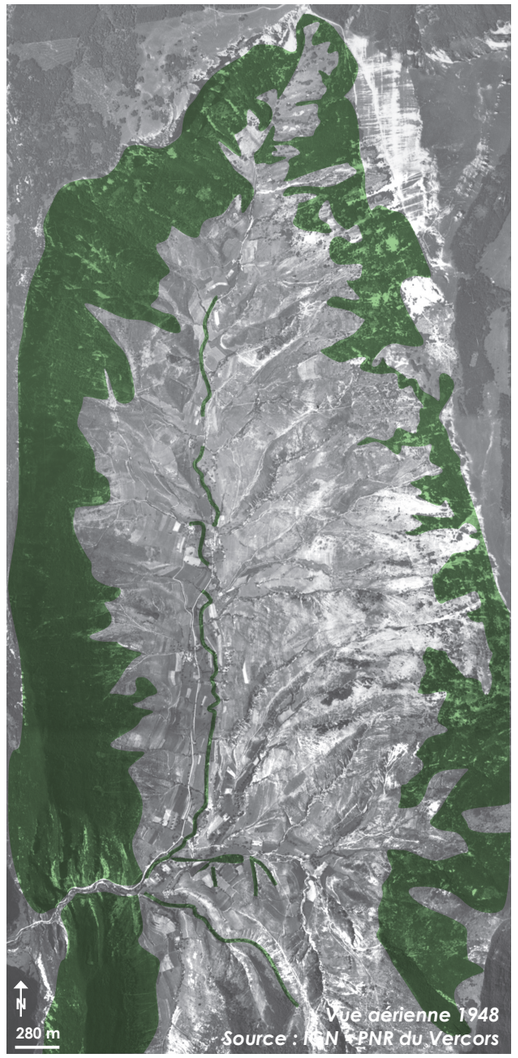

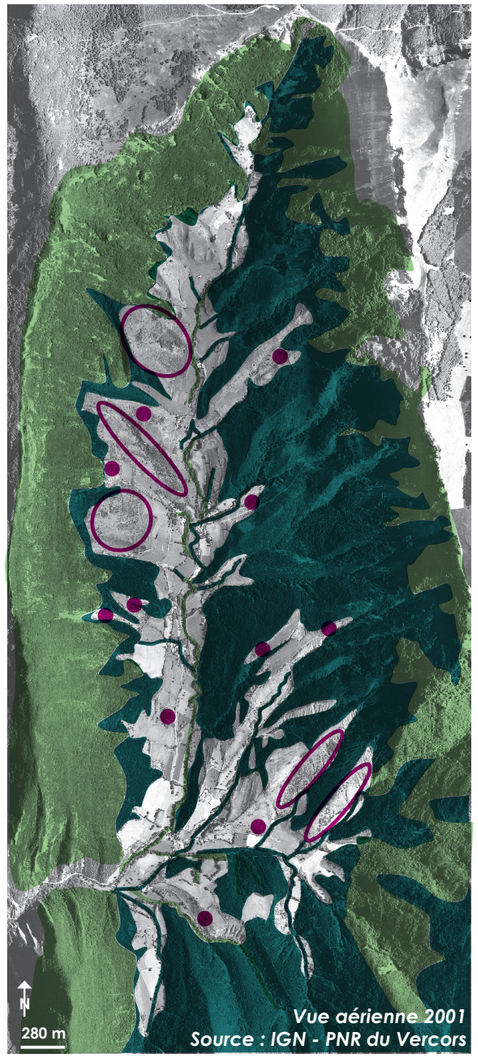

Combe d'Ombleze

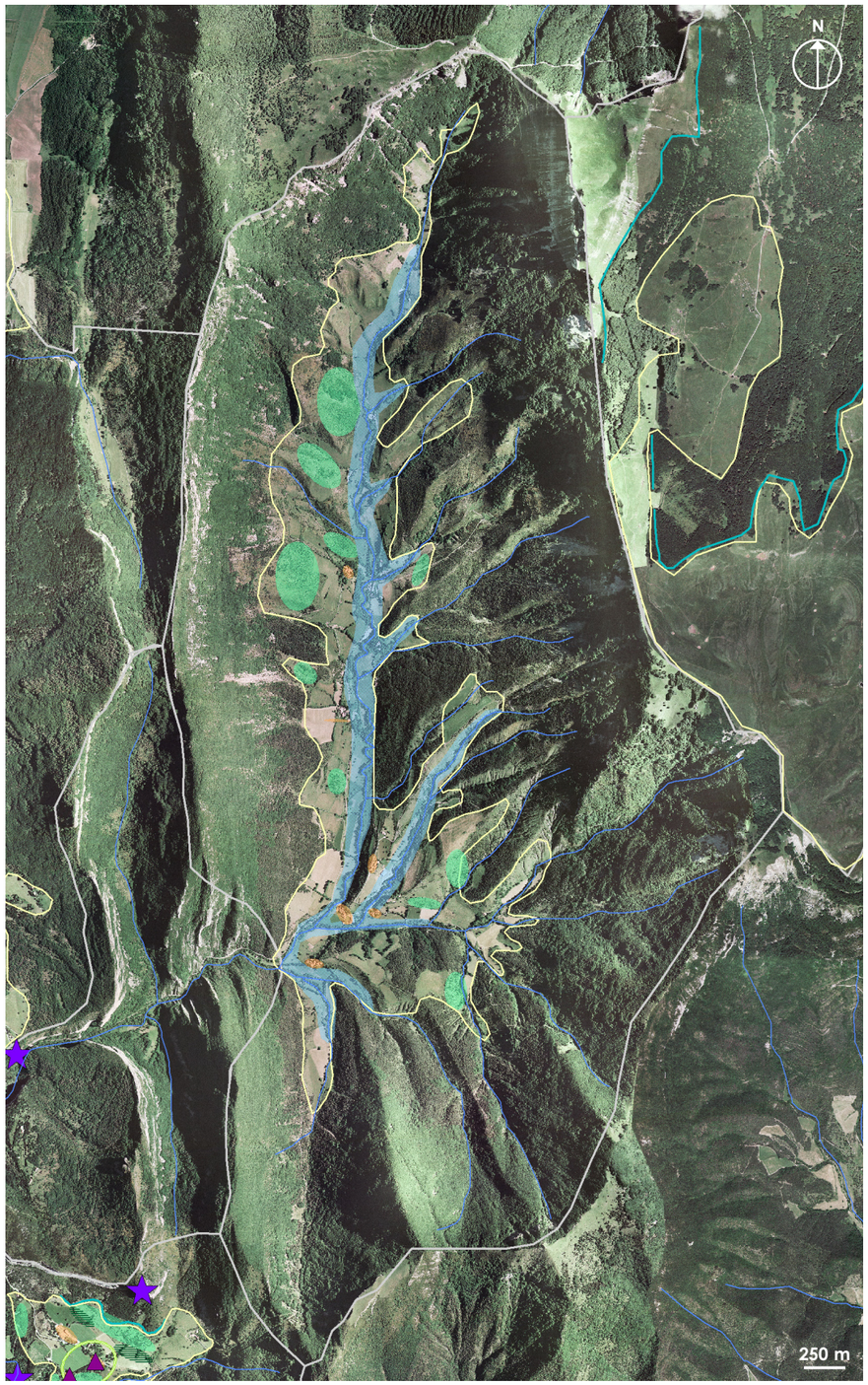

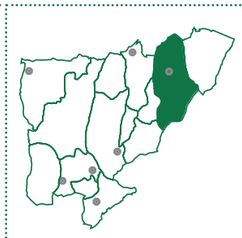

Enjeux & Potentiels

• Enjeu de soutien et d'encouragement de la dynamique agricole

• Fort enjeu de préservation des espaces agricoles ouverts :
- entrecoupés d'espaces boisés : rythme dans le paysage, soulignant la topographie (bosquets, haies)
- en pied de versant
- aux abords de la rivière, dans le fond de vallée
- autour des hameaux

• Fort enjeu de gestion de l'enfrichement, remise en état des secteurs en cours d'enfrichement

• Enjeu de valorisation de la forêt (travail sur les lisières) et conserver des clairières

• Enjeu de suppression de certains bois dans le fond de vallée, enjeu de réouverture de la vallée

• Enjeu de préservation de la ripisylve longeant la rivière

▪ Enjeu de préservation des structures groupées et de la petite taille des hameaux

▪ Enjeu de limitation du développement du bâti (développement mesuré et maîtrisé)

▪ Fort enjeu de «réhabilitation» globale du paysage (restauration d'un équilibre paysager entre les espaces agricoles-bâtis-naturels)

• Enjeu de valorisation touristique (découverte, détente-loisir, interprétation...)

Unité paysagère
Cours d'eau

ENJEUX PAYSAGERS

PRESERVER ...

l'ouverture agricole du paysage

la ceinture "verte" (espaces ouverts en herbe) autour du village

la trame bocagère

l'ambiance (ripisylve, mise en csène rivière) et l'ouverture du fond de vallée

la qualité paysagère du front bâti villageois

la silhouette bâtie du village ou du hameau

GERER ET MAÎTRISER ...

l'enfrichement

l'urbanisation et les extensions du village (structure urbaine groupée)

le développement du hameau (limitation)

la lisière forestière

VALORISER LE PAYSAGE

Valoriser le site touristique et/ou patrimonial

Ambel

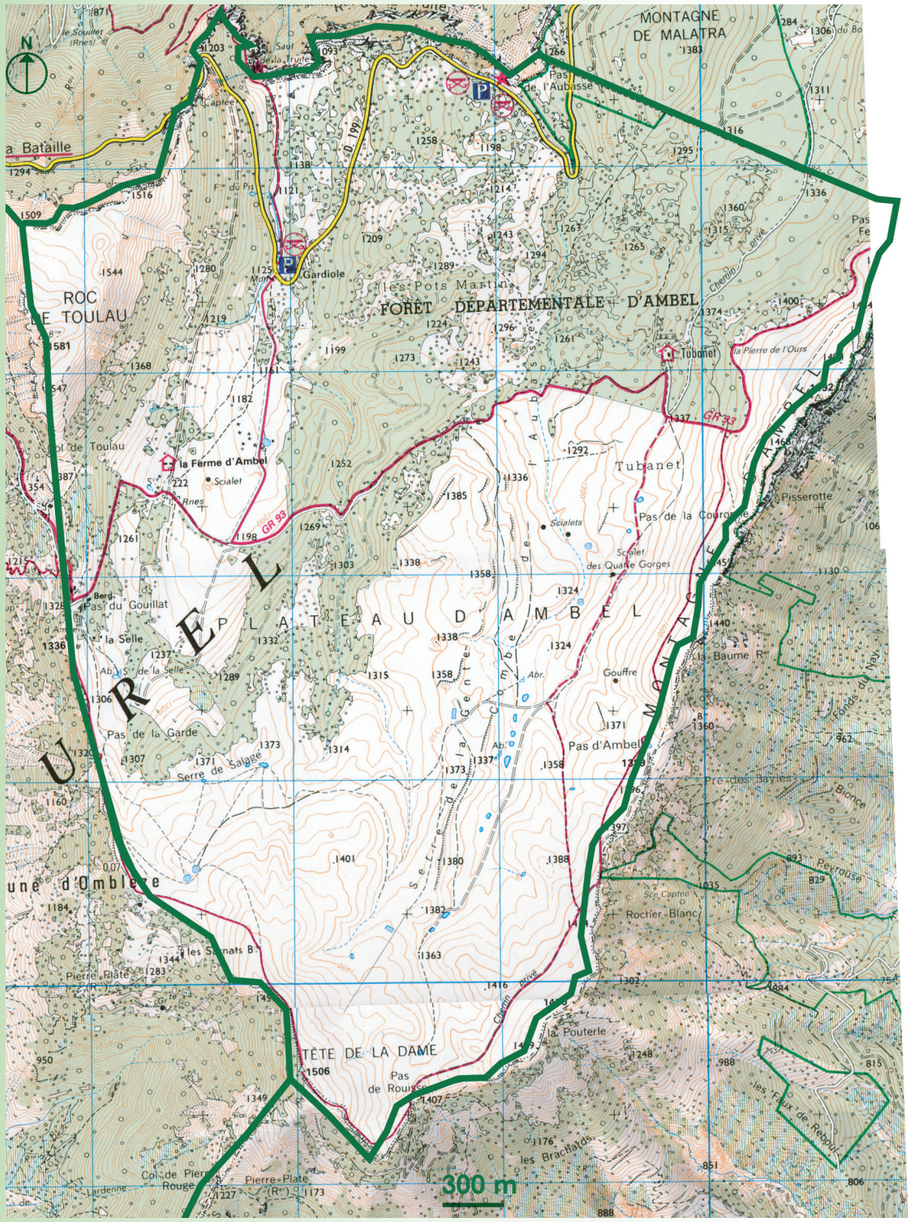

Communes concernées : Omblèze

Superficie de l'unité : 1 800 ha environ

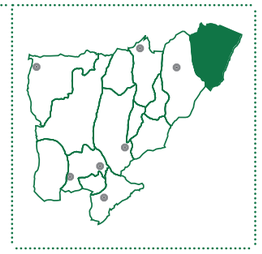

Ambel

Ambiances, lisibilité & identité paysagères
Perceptions visuelles

Cette unité constitue un site exceptionnel de l'aire d'étude, qui fait le lien avec les vertes forêts giboyeuses et les hauts plateaux du Vercors. Sa morphologie caractéristique de synclinorium perché dominé par le Toulau et la Tête de la Dame, les pelouses rases qui contrastent avec les boisements sous-jacents, l'air pur, le sentiment aérien qui s'en dégagent... s'associent pour donner une typicité affirmée à ce paysage.

La très forte valeur patrimoniale de ce site tient à son histoire riche et sa fréquentation importante depuis près d'un millénaire. D'abord au moyen-âge, les ordres monastiques impulsent l'exploitation des alpages d'Ambel par les troupeaux transhumants. Plus récemment (XIXe s.) des «figures» ont marqué ce territoire par leur dynamisme agricole : les Labretonnière et leurs fermiers Barraquand, qui ont relancé vers 1880 l'élevage de chevaux du Vercors. Les charbonniers, les bûcherons ont également beaucoup occupé ce secteur où s'installe en 1943 le premier camp de maquisards.

Depuis le plateau, dominé par le Roc de Toulau, point culminant et point repère majeur de l'aire d'étude, les vues sont panoramiques et exceptionnelles.

«Le Plateau d'Ambel, propriété du Conseil Général de la Drôme, fait l'objet d'une gestion particulière conciliant la grande richesse du site avec l'ouverture au public. Un sentier balisé très agréable permet de faire le tour du plateau du refuge de Gardiole à la Tête de la Dame. Ce vaste plateau sauvage est l'un des sites naturels les plus attractifs pour les naturalistes dans le département de la Drôme en raison des rassemblement de Cerfs élaphe qui y sont observés depuis leur réintroduction dans la Drôme en 1956. La zone la plus appréciée par les cerfs au moment du brame est située dans la partie nord du plateau.» (Source DIREN : ZNIEFF Plateau d'Ambel et forêt de Lente.)

Tendances d'évolution

Si la comparaison de photos aériennes ancienne et récente montre une certaine fermeture de l'espace par le développement de la forêt, le plateau d'Ambel reste majoritairement ouvert. Les limites franches entre espaces boisés et la prairie témoignent d'une bonne dynamique agricole (pâturage)

Son paysage semble stable.

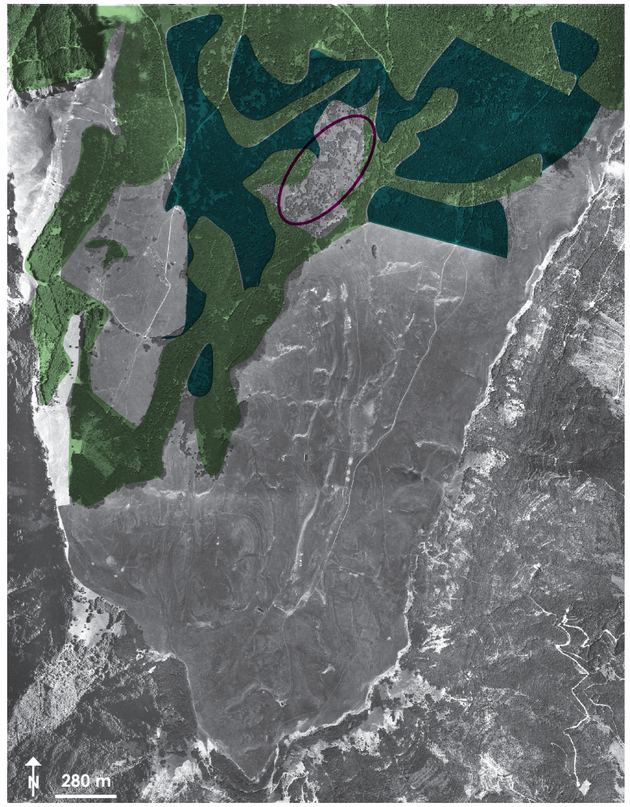

Occupation forestière en 1948

Avancée de la forêt entre 1948 et 2001

Secteur d'enfrichement en 2001

Ambel

Enjeux & Potentiels

• Enjeu de gestion de la fréquentation touristique, pour une cohabitation harmonieuse avec l'exploitation pastorale et la grande faune sauvage (population très nombreuse de cervidés).

• Enjeu de maintien de l'activité pastorale.

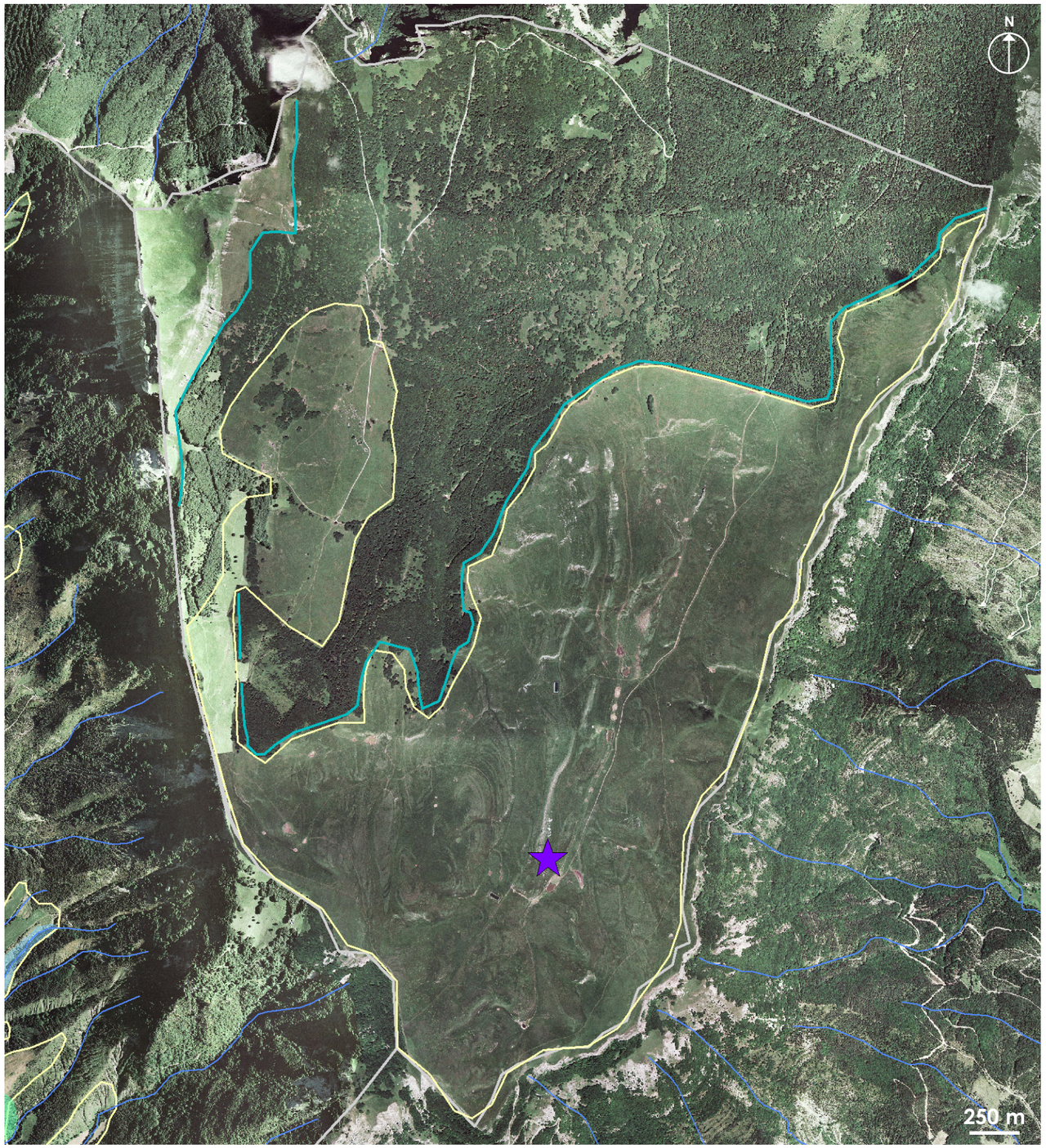

Unité paysagère

Cours d'eau

ENJEUX PAYSAGERS

PRESERVER ...

l'ouverture agricole du paysage

la ceinture "verte" (espaces ouverts en herbe) autour du village

la trame bocagère

l'ambiance (ripisylve, mise en csène rivière) et l'ouverture du fond de vallée

la qualité paysagère du front bâti villageois

la silhouette bâtie du village ou du hameau

GERER ET MAÎTRISER ...

l'enfrichement

l'urbanisation et les extensions du village (structure urbaine groupée)

le développe-ment du hameau (limitation)

la lisière forestière

VALORISER LE PAYSAGE

Valoriser le site touristique et/ou patrimonial

Les Plats du Chaffal & La Vacherie

COMMUNES CONCERNÉES : Le Chaffal, Gigors et Lozeron, Plan de Baix

SUPERFICIE DE L'UNITÉ : 1 730 ha environ

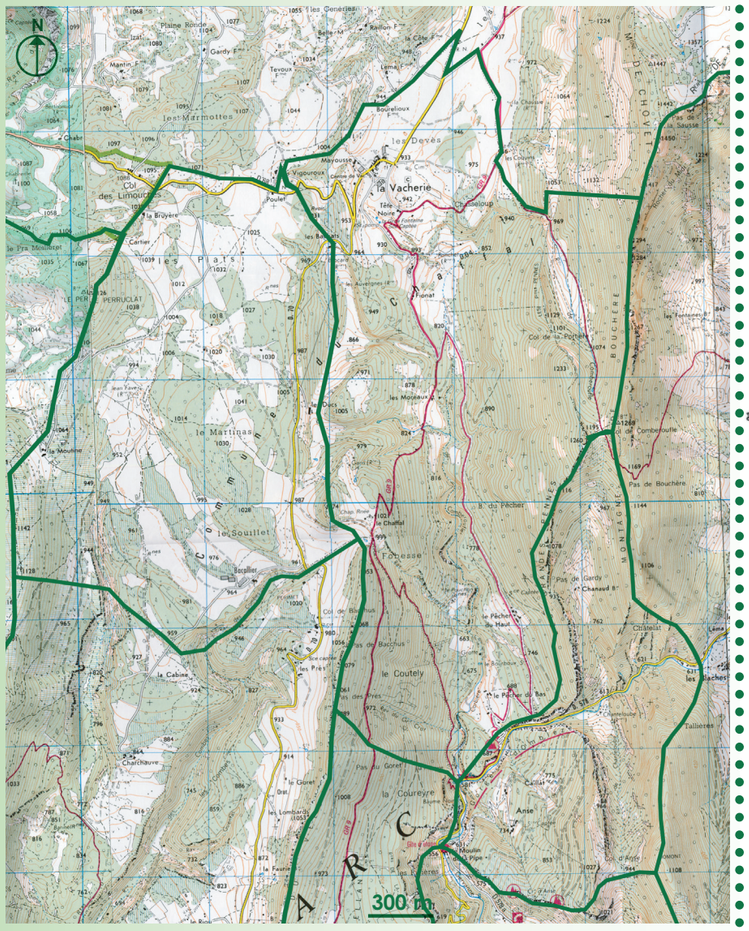

Bâti (corps de ferme) isolé
Enjeu de préservation des espaces agricoles ouverts
Enjeu de maîtrise du développement bâti (autre qu'agricole) au sein des espaces agricoles (culture, pâture, fauche).

Ligne de crête courbe qui donne une image calme, douce et accueillante au paysage

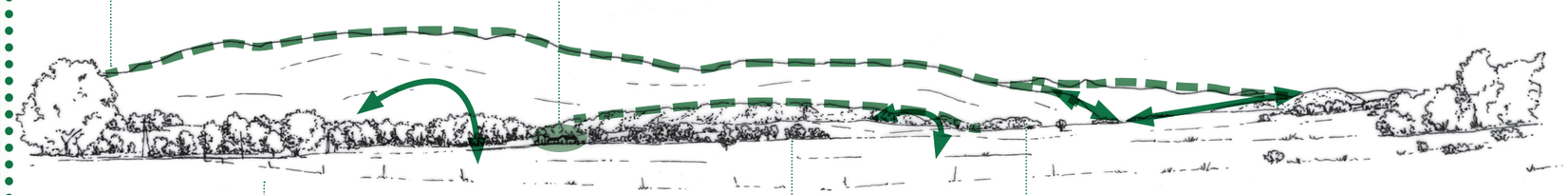

Espaces agricoles très légèrement vallonnés qui génèrent une large ouverture visuelle en contraste (valorisation réciproque) avec le front visuel des pentes boisées
Enjeu de maintien des espaces agricoles ouverts

Lisière forestière nette et courbe (épouse les formes de la topographie)
Effet de contraste valorisant réciproquement les espaces ouverts agricoles et fermés espaces forestiers
Enjeu de préservation d'un manteau boisé unitaire, et des lisières souples et affirmées

Haies (plutôt rares) qui signalent les chemins communaux, rythment et structurent le paysage - Apport de diversité et de qualité paysagère
Enjeu de préservation des quelques haies existantes

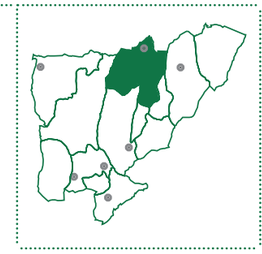

Les plats du Chaffal et La Vacherie

Ambiances, lisibilité & identité paysagères

Ces unités, situées au nord de l'aire d'étude, présentent une topographie peu mouvementée qui dessine de douces courbes et accueille des terres agricoles (prairies et cultures) notamment en partie centrale. Les «accidents» topographiques, pentes plus fortes des vallons encaissés ou des sommets en limite d'unité sont couvertes de bois denses de chênes et hêtres. La transition entre les deux unités des Plats du Chaffal et de la Vacherie est d'ordre topographique (topographie plus mouvementée, succession de collines et fortes pentes boisées...). Cependant, ces unités sont présentées ensemble du fait de leurs similitudes en termes de composantes paysagères et de tendances d'évolution.

L'unité des Plats du Chaffal ne présente pas de groupements bâtis, mais seulement quelques fermes isolées ou petits hameaux qui ponctuent le paysage et créent des éléments de diversité. A l'écart de la route principale, l'ancien hameau du Chaffal, dont la chapelle a disparu, a été en partie détruit pendant la guerre et n'est plus occupé que par des bâtiments d'exploitation agricole. L'unité de la Vacherie présente une surface agricole plus petite et accueille, quant à elle, le petit village de La Vacherie qui présente un bâti traditionnel groupé.

Il émane de ces unités une grande lisibilité paysagère et une ambiance calme et reposante, caractéristiques des territoires agreste de moyenne montagne (verts tendres des prairies ondulantes, valorisation réciproque des prairies et des bois par effet de contrastes de couleurs et de textures, lignes de crête courbes affirmées par la couverture boisée...). Cependant, l'ambiance générale reste montagnarde, et peut être rude en hiver.

La Vacherie : façade urbaine

Grands espaces : amplitude, vide, pâturages verdoyants

Perception de La Vacherie

Perceptions visuelles

L'unité des Plats du Chaffal est cernée de lignes de crête boisées qui cadrent les perceptions et forment une première limite visuelle (Montagne de Bouchère), tandis que l'unité de la Vacherie, malgré sa grande ouverture visuelle, présente un front visuel majeur à l'est, le versant boisé de la Montagne de Charvet et de la crête de Comblezine.

Les larges espaces ouverts, pâturés ou cultivés, ouvrent de belles perceptions visuelles des «montagnes environnantes» et génèrent une grande échelle visuelle (relative au contexte de moyenne montagne et d'appartenance au massif du Vercors).

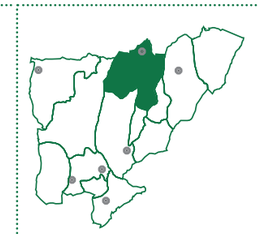

Les plats du Chaffal et La Vacherie

Tendances d'évolution

▪ Dynamique naturelle et forestière : elle est faible et très localisée (lisière forestière), largement supplantée par la dynamique agricole. L'avancée de la forêt depuis les années 1948 a été très importante et s'est essentiellement effectuée sur les versants présentant des pentes fortes ou sur des terres difficilement exploitables.

▪ Dynamique agricole : l'activité agricole est bien présente et constitue une composante fondamentale du paysage. La comparaison de photos aériennes ancienne et récente montre l'augmentation de la taille du parcellaire (perte de l'effet mosaïque des petites parcelles diversifiées, tendance à une homogénéisation du paysage, grande échelle). A noter également la remise en état de certaines terres en cours d'enfrichement ou partiellement boisées pour une utilisation agricole sur les plats du Chaffal. 5 exploitations sont présentes sur la commune du Chaffal. La SAU moyenne des exploitations a augmenté de 17% en 20 ans ! et certains agriculteurs exploitent des terres situées en dehors de la commune. La composante agricole semble stable. Quatre exploitants sont âgés de moins de 40 ans, ce qui semble présager d'une constance dans l'occupation agricole de l'unité.

▪ Dynamique urbaine : la commune du Chaffal comptait 38 habitants en 1999, soit une diminution de 12% (-5 habitants) entre 1990 et 1999. Le taux global d'évolution du Chaffal entre les années 1990 et 1999 est de -1.36% (les soldes naturel et migratoire étant tous les deux négatifs). Deux résidences principales ont été supprimées (abandonnées ? changement de destination ?) entre 1990 et 1999, et 1 résidence secondaire a été construite. Entre 1982 et 1990, le nombre de résidences principales supplémentaires était de 1 et de 10 pour les résidences secondaires. Aujourd'hui, les résidences secondaires représentent environ 51% du parc de logement. La pression urbaine sur le secteur est très faible.

Le paysage des unités du plats du Chaffal et de la Vacherie semble stable.

La sous-unité des Plats du Chaffal :

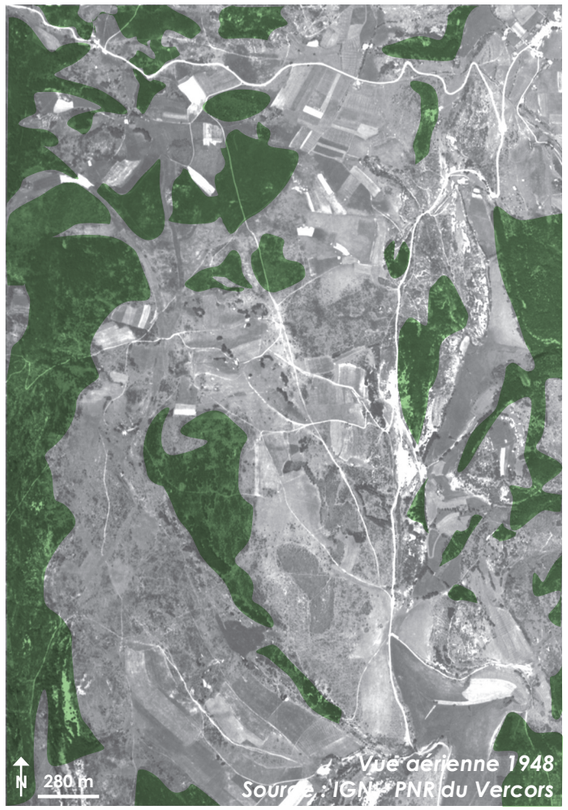

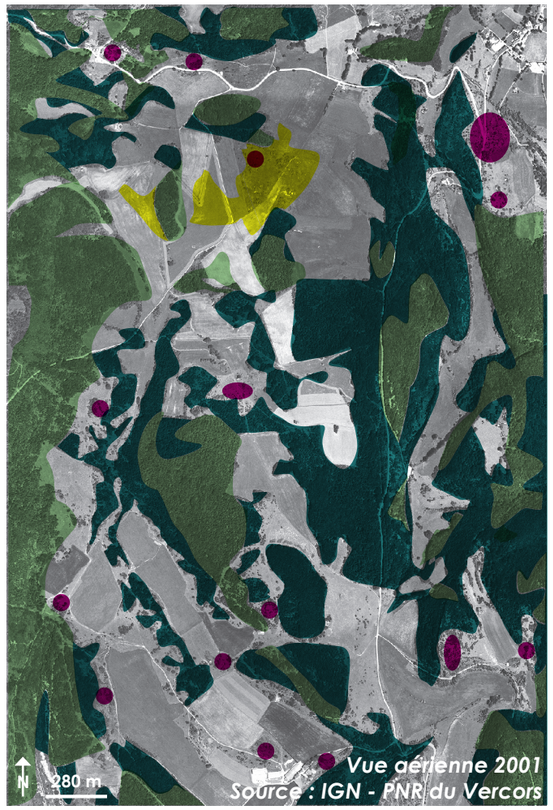

Occupation forestière en 1948

Avancée de la forêt entre 1948 et 2001

Stigmate d'enfrichement en 2001

Secteur ayant été réouvert entre 1948 et 2001 (remise en état agricole)

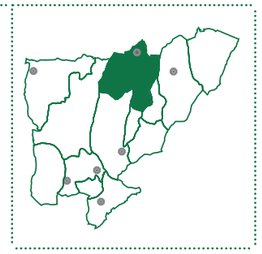

Les plats du Chaffal et La Vacherie

Tendances d'évolution

La sous-unité de la Vacherie :

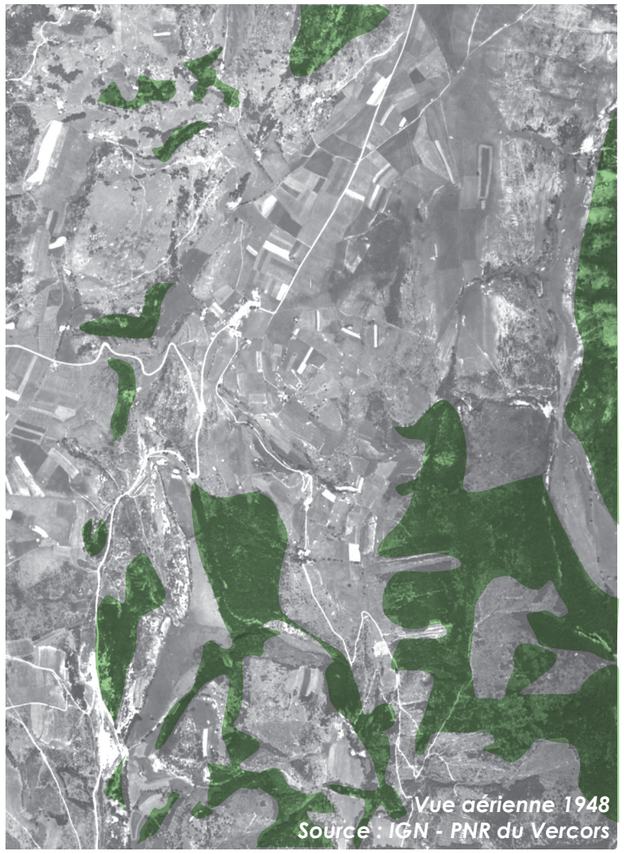
Vue aérienne 1948
Source : IGN - PNR du Vercors

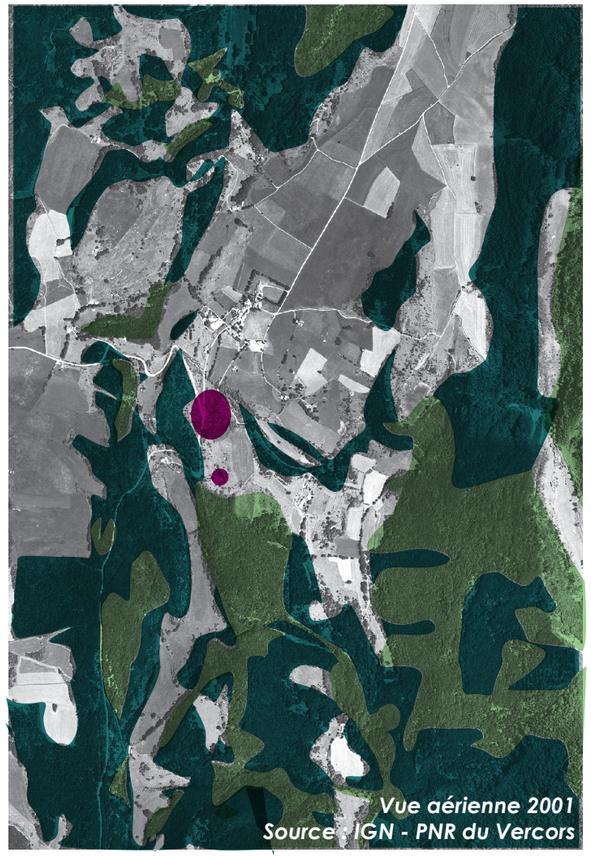
Vue aérienne 2001
Source : IGN - PNR du Vercors

Occupation forestière en 1948

Avancée de la forêt entre 1948 et 2001

Stigmate d'enfrichement en 2001

Les tendances d'évolution ne montrent pas de risques majeurs d'évolution du paysage compte tenu de la faible pression urbaine et de la présence encore affirmée des agriculteurs. En revanche, les résultats de l'analyse socio-démographique, montrent un indice de vieillesse fortement élevé et un taux global d'évolution négatif, qui posent la question du devenir de ce territoire.

▪ Dynamique touristique : à proximité de la célèbre abbaye de Léoncel, et entre Col des Limouches et Col de la Bataille sur la route du cœur du massif du Vercors, le Chaffal bénéficie d'un potentiel de clientèle important, mais peu exploité par les acteurs locaux. La fréquentation du GR par les randonneurs, VTT et cavaliers pose parfois des problèmes de cohabitation avec l'activité agricole, mains importants cependant qu'il y a quelques années.

Les plats du Chaffal et La Vacherie

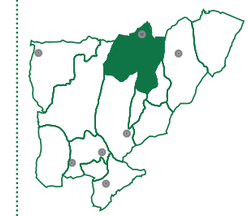

Enjeux & Potentiels

- Soutenir et encourager la dynamique agricole
- Fort enjeu de préservation des espaces agricoles ouverts
- Fort enjeu de gestion de l'enfrichement, remise en état des secteurs en cours d'enfrichement (sous-unité des Plats du Chaffal notament)
- Enjeu de valorisation de la forêt (travail sur les lisières)
- Enjeu de préservation des structures groupées et de la petite taille des hameaux
- Enjeu de limitation du développement du bâti (développement mesuré et maîtrisé)

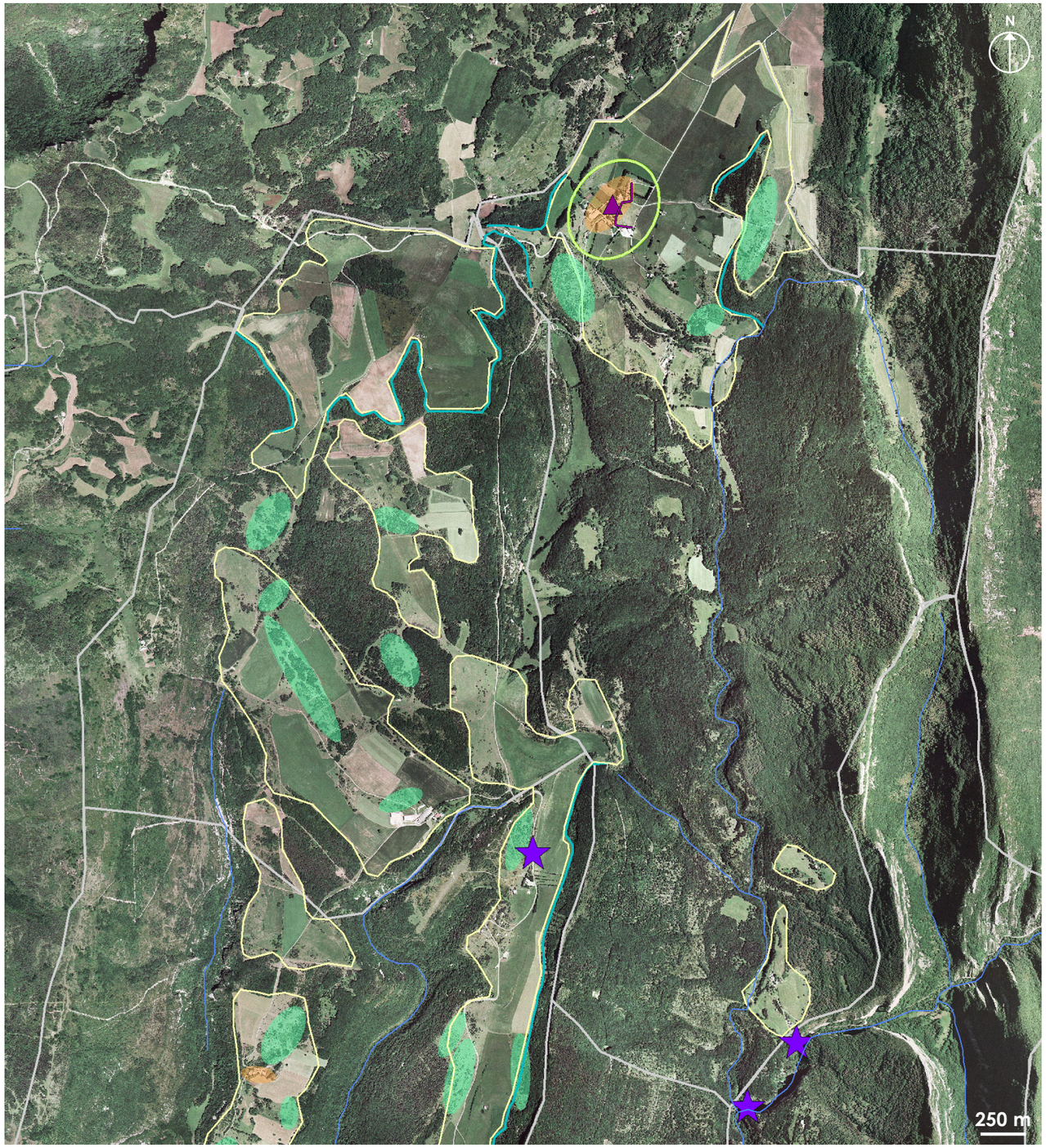

Unité paysagère
Cours d'eau

ENJEUX PAYSAGERS

PRESERVER ...

l'ouverture agricole du paysage

la ceinture "verte" (espaces ouverts en herbe) autour du village

la trame bocagère

l'ambiance (ripisylve, mise en csène rivière) et l'ouverture du fond de vallée

la qualité paysagère du front bâti villageois

la silhouette bâtie du village ou du hameau

GERER ET MAÎTRISER ...

l'enfrichement

l'urbanisation et les extensions du village (structure urbaine groupée)

le développe-ment du hameau (limitation)

la lisière forestière

VALORISER LE PAYSAGE

Valoriser le site touristique et/ou patrimonial

Combovin

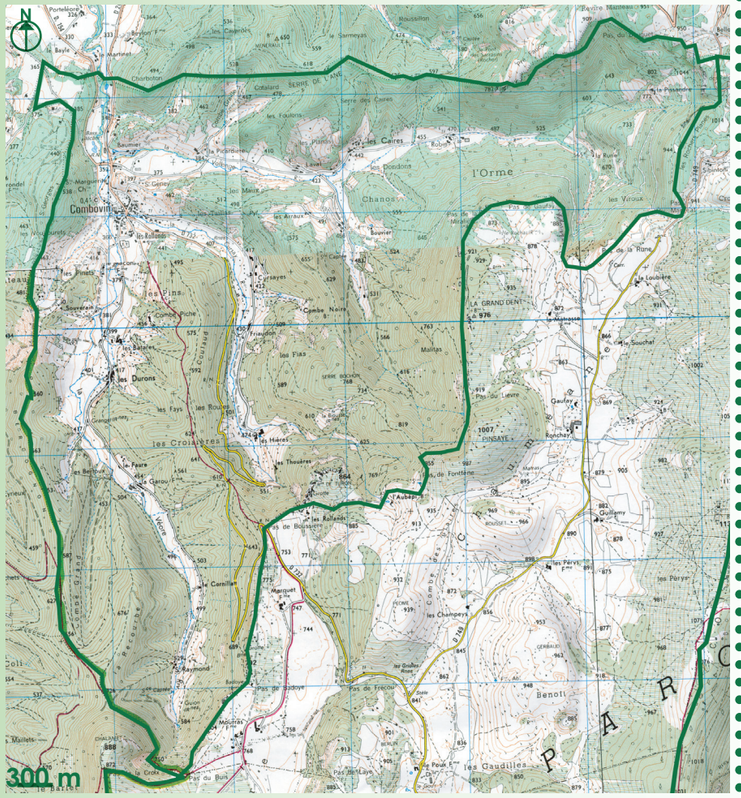

Communes concernées : Combovin

Superficie de l'unité : 1 826 ha environ

Espaces ouverts en herbe participant à la qualité paysagère de l'unité, lecture de la topographie, puits de lumière, diversité visuelle du paysage...
Enjeu de préservation des espaces agricoles ouverts

Secteur d'enfrichement (versants de la Gervanne, terrains difficiles d'accès)
Enjeu de remise en état des secteurs en cours d'enfrichement
Enjeu de préservation d'espaces agricoles ouverts (exploitation agricole après remise en état)

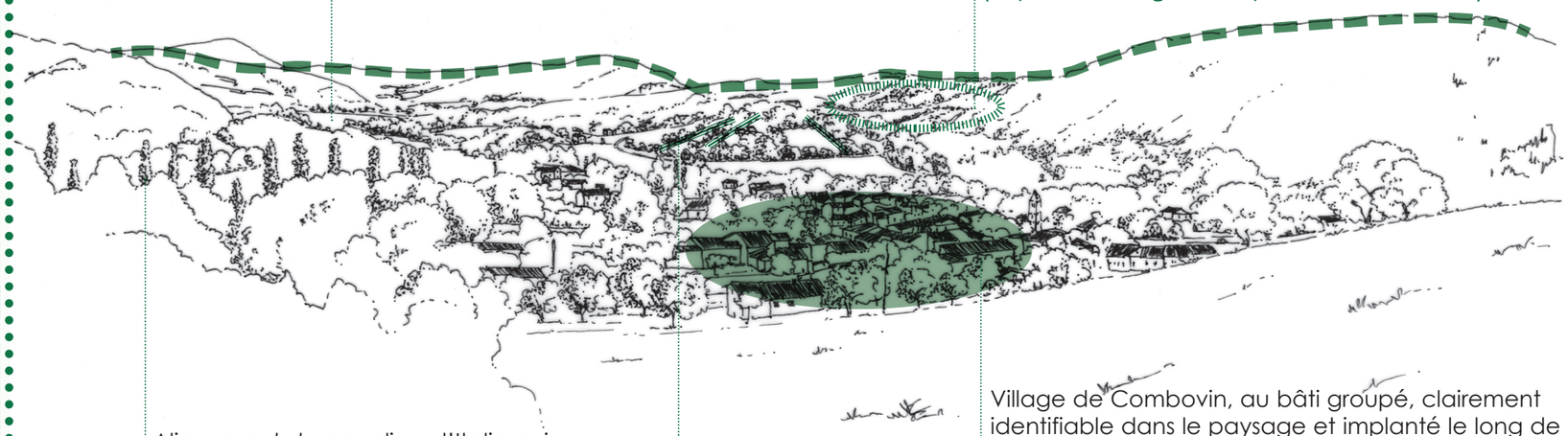

Alignement de peupliers d'Italie qui soulignent et signalent la présence de la rivière dans le paysage, et créent un rythme qui attire le regard
Enjeu de préservation et de confortement de la signature visuelle de la rivière (alignement de peupliers d'Italie)

Trame arborée qui crée un rythme dans le paysage et diversifie les perceptions visuelles
Enjeu de préservation des haies

Village de Combovin, au bâti groupé, clairement identifiable dans le paysage et implanté le long de la Véore.
Enjeu de préservation d'espaces agricoles ouverts autour du village permettant et valorisant son identification visuelle
Enjeu de développement du bâti dans le respect de ses caractéristiques traditionnelles (groupement, bonne identification visuelle dans le paysage, enveloppe urbaine cohérente)

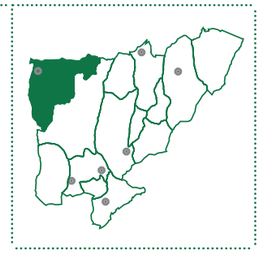

Combovin

Ambiances, lisibilité & identité paysagères

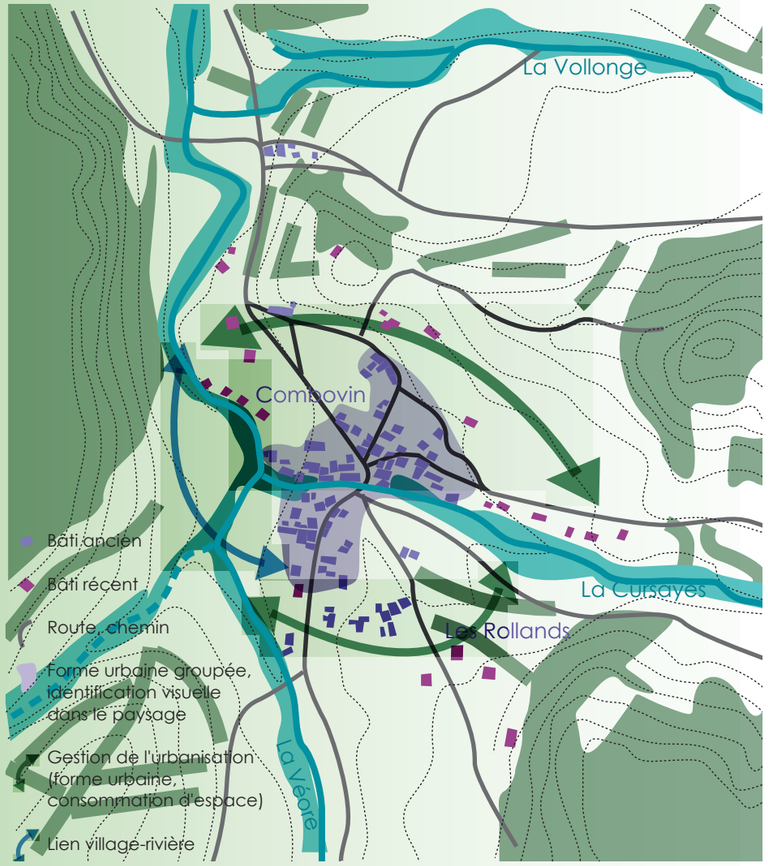

L'unité de Combovin comprend la vallée de la Véore ainsi que ses petites vallées affluentes. Ces vallées sont encaissées et présentent de forts dénivelés (jusqu'à 650 m). La configuration topographique de l'unité accueille un réseau hydrographique qui dessine un motif «tentaculaire», renforcé par l'agriculture qui ouvre les vallées et permettent leur identification dans le paysage.

En effet, malgré l'étroitesse de leurs fonds, les vallées sont pour la plupart occupées par l'activité agricole (prairies, cultures). Ces espaces ouverts et la ripisylve qui accompagne chaque rivière valorisent la vallée et participent à la richesse paysagère de l'unité. La vallée de la Véore est celle qui présente le plus de terres exploitables (fond de vallée plus large) et génère une sous-unité accueillante pour le village. De nombreuses petites haies structurent ces petites vallées et participent à la qualité du paysage.

Le village de Combovin est implanté à la confluence de la Véore avec la Cursayes et la Vollange. Il présente un bâti traditionnel remarquable et un groupement du bâti qui lui permet une bonne identification visuelle et participe à la qualité paysagère de l'unité. Le bâti se disperse aussi sous forme de hameaux traditionnels de petite taille, le long des rivières. Le remarquable hameau des Durons est le plus important. Le bâti récent, plus diffus, est en rupture avec le caractère très groupé du cœur de village ancien

Il résulte de ces caractéristiques un paysage aujourd'hui très lisible mais qui présente un équilibre fragile entre les espaces ouverts (agricoles) et les espaces fermés (boisement, bâti).

Combovin

Hameau Les Durons

Bâti groupé remarquable de Combovin

Trame arborée et ripisylve qui structurent le paysage agricole

Des tournesols, une culture de plaine ? qui apportent une noe de couleur dans le paysage

Ambiance fraîche de la rivière...

Combovin

Perceptions visuelles & Echelle

L'unité de Combovin offre des vues panoramiques exceptionnelles depuis les points hauts (notamment le Pas de Boussière (Col du Marquet), vers les petites vallées et ouvertures agricoles linéaires, et au lointain vers la plaine de Valence.

En revanche, depuis les fonds de vallée ou depuis le village de Combovin, les vues sont rapidement bloquées par les versants boisés et l'encaissement génère une petite, voire très petite échelle du paysage. Il résulte de cette petite échelle une très forte sensibilité du paysage à la fermeture d'une part par les boisements (perte des unités agricoles, perte de la diversité et de la qualité du paysage) et d'autre part par le développement du bâti, notamment autour de Combovin (perte de l'unité du village, perte des équilibre espaces agricoles et espaces bâtis).

En arrivant par la route de Chabeuil, on pénètre dans l'unité par le goulet resserré de la Véore. Cette impression de «seuil» ou rupture avec la plaine est renforcé par le passage sous la «voûte verte» que forme une chênaie dense au-dessus de la route.

Vue dominante sur la vallée de Véore
Vue lointaine exceptionnelle vers la plaine de Valence et au-delà...

Vallée des Hières et de Friaudon

Combovin

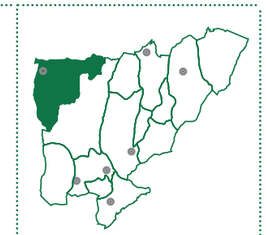

Tendances d'évolution

Le taux global d'évolution de Combovin entre les années 1990 et 1999 est de 0.63 et lié en quasi-totalité au solde migratoire. Cette augmentation de population a vu de nombreuses transformations de résidences secondaires en résidences principales ainsi que le développement d'un bâti résidentiel en marge du village. 17 résidences principales ont été construites entre 1990 et 1999, et 11 résidences secondaires ont changé de destination. Entre 1982 et 1990, le nombre de résidences principales supplémentaires était de 29 et de -3 pour les résidences secondaires. Aujourd'hui, les résidences secondaires ne représentent plus que 18% du parc de logement (36% en 1968 et diminution progressive jusqu'à aujourd'hui). L'indice de vieillesse est «correct» (0.82). La pression urbaine sur le secteur est de plus en plus forte (proximité de la plaine de Valence et de la vallée de l'Isère).

Les tendances d'évolution montrent une forte pression urbaine qui s'accélère et génère un risque d'urbanisation importante en périphérie de Combovin pouvant produire des impacts paysagers non négligeables.

▪ Dynamique touristique : elle est aujourd'hui très faible. Quelques promenades et sites panoramiques mériteraient d'être valorisés : chapelle Sainte Marguerite, Pas de Boussière, site du château d'eau…

▪ Dynamique naturelle et forestière : l'enfrichement se localise essentiellement en limite de forêt, sur les pieds de versants et occasionnellement dans le fond de vallée de la Vollonge. Compte tenu de l'étroitesse des petites vallées affluentes de la Véore il existe aujourd'hui un équilibre paysager fragile et un risque de fermeture par le développement de l'enfrichemment en cas de déprise agricole. L'avancée de la forêt depuis les années 1948 a été très importante et s'est essentiellement effectuée sur les versants est de la Véore et de la Cursayes et sur le versant nord de la Vollonge.

▪ Dynamique agricole : l'activité agricole est très présente et constitue une composante fondamentale du paysage. La comparaison de photos aériennes ancienne et récente montre clairement l'augmentation de la taille du parcellaire (perte de l'effet mosaïque des petites parcelles diversifiées, tendance à une homogénéisation du paysage, grande échelle), la disparition de nombreux arbres isolés ou restes de vergers qui parsemaient les parcelles (perte de la diversité visuelle et de la qualité paysagère que généraient ces arbres) et l'apparition, en revanche, de ripisylves continues le long des rivières (identification et signature visuelle) ainsi que d'un petit maillage bocager lâche (diversification des perceptions). 20 exploitations sont présentes sur la commune de Combovin (comprenant cette unité et celle du causse), cependant ce chiffre est en baisse (il en existait 30 en 1979 et 25 en 1988). La SAU moyenne des exploitations a diminué de 17% en 20 ans ! Pour autant, la composante agricole semble stable. Cinq exploitants (soit 1/4) sont âgés de plus de 55 ans, et sept sont âgés de moins de 40 ans.

▪ Dynamique urbaine : la commune de Combovin comptait 361 habitants en 1999, soit une augmentation de plus de 6% (+20 habitants) entre 1990 et 1999. Depuis 1999, la population a augmenté de 39 habitants, soit une progression de 10,8% (qui représente + 20 ménages et + 10 logements) - Source : recensement de 2004.

Les Hières
Risque de fermeture du paysage par le développement de la végétation arborée.

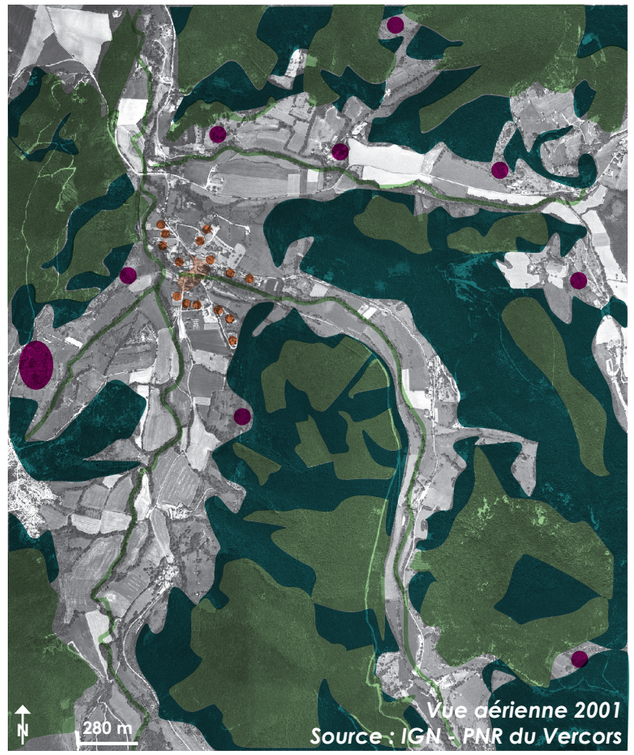

Occupation forestière en 1948

Avancée de la forêt entre 1948 et 2001

Stigmate d'enfrichement en 2001

Bâti groupé ancien

Développement diffus du bâti entre 1948 et 2001

Combovin

Enjeux & Potentiels

- Soutien à l'activité agricole pour maintenir l'ouverture des fonds de vallée
- Fort enjeu de préservation des espaces agricoles ouverts : ouverture du fond de vallée, autour du village permettant et valorisant son identification visuelle
- Enjeu de remise en état des secteurs en cours d'enfrichement
- Fort enjeu de préservation et de confortement de la signature visuelle de la rivière (alignement de peupliers d'Italie, mise en scène de la rivière)
- Enjeu de préservation des haies
- Fort enjeu de développement mesuré, raisonné et maîtrisé du bâti, dans le respect de ses caractéristiques traditionnelles (groupement, bonne identification visuelle dans le paysage, enveloppe urbaine cohérente)
- Enjeu de gestion de l'urbanisation
- Enjeu de préservation du caractère des hameaux
- Enjeu d'intégration des bâtiments d'exploitation agricole
- Enjeu de valorisation touristique : Pas de Boussière
- Enjeu de préservation de la «voûte verte»

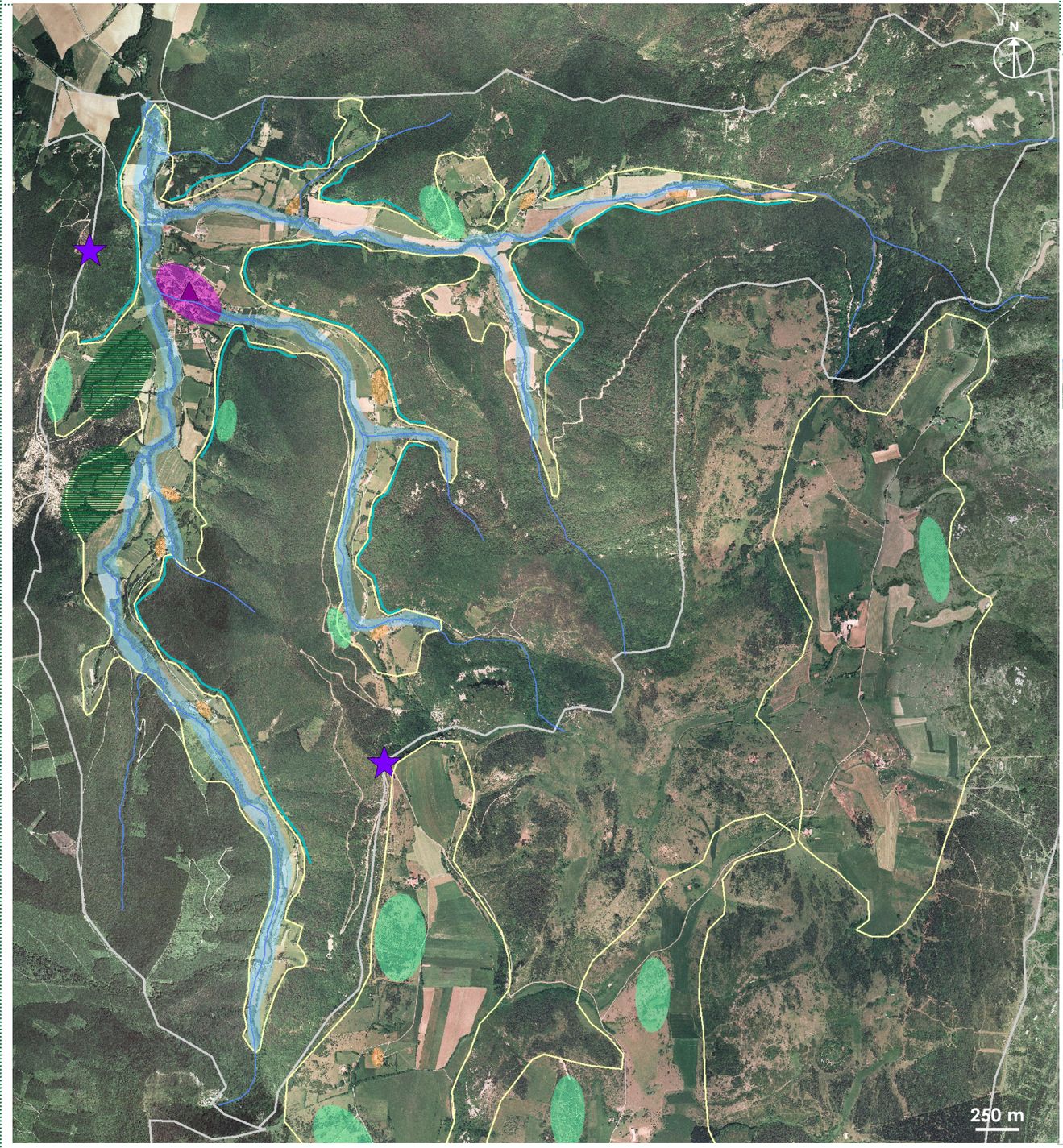

Unité paysagère

Cours d'eau

ENJEUX PAYSAGERS

PRESERVER ...

l'ouverture agricole du paysage

la ceinture "verte" (espaces ouverts en herbe) autour du village

la trame bocagère

l'ambiance (ripisylve, mise en csène rivière) et l'ouverture du fond de vallée

la qualité paysagère du front bâti villageois

la silhouette bâtie du village ou du hameau

GERER ET MAÎTRISER ...

l'enfrichement

l'urbanisation et les extensions du village (structure urbaine groupée)

le développement du hameau (limitation)

la lisière forestière

VALORISER LE PAYSAGE

Valoriser le site touristique et/ou patrimonial

Causse de Combovin

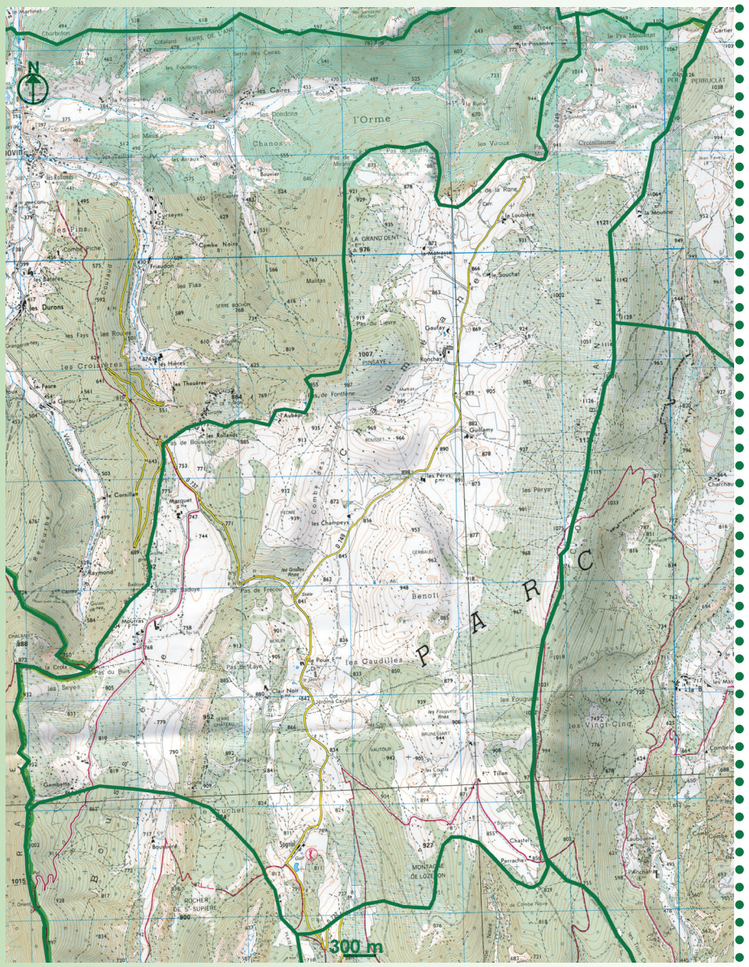

Communes concernées : Combovin, Gigors et Lozeron

Superficie de l'unité : 2 440 ha environ

Causse de Combovin

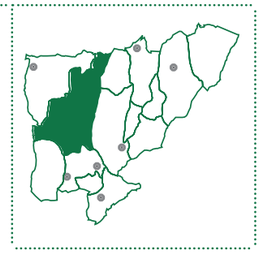

Ambiances, lisibilité & identité paysagères
Perceptions visuelles

Entre les crêtes de la Raye et de Côte Blanche, le causse de Combovin constitue une unité particulière de la Gervanne. Une unité qui étonne à la fois par sa topographie très douce de plateau karstique, toute en courbes (altitude variable de 830 à 950 m dans la partie centrale et allant jusqu'à 1100 m à la marge), sa végétation thermophile (espèces recherchant la chaleur, Pin sylvestre, Chêne pubescent et Hêtre, accompagnés de nombreux arbustes buis, amélanchier à feuilles ovales, genévriers, pruniers…), et son caractère «dénudé» qui contrastent avec les unités environnantes. La roche, affleurements ou pierres au sein des parcelles agricoles, fait également partie intégrante du paysage et attire le regard. Les formes karstiques, alternance d'affleurements rocheux et de dolines verdoyantes mises à profit par l'activité agricole, sont spécifiques à cette unité et attirent le regard.

Le causse de Combovin déjà parcouru par les troupeaux transhumants au moyen-âge, est aujourd'hui essentiellement agricole (élevage ovin ou bovin), dans sa partie centrale, et boisé sur les pentes qui l'encadrent. Quelques pentes, en marges de l'unité ont été plantées d'épicéas. Le bâti est peu présent. Il apparaît sous forme de fermes agricoles isolées.

Vers le Pas de Boussière

Chapelle du Poux

La grande taille de l'unité et l'absence de structures arborées bloquant les vues, lui confèrent une grande échelle paysagère. Les vues s'orientent vers les lignes de crête boisées qui la cadrent.

Tendances d'évolution

- Dynamique naturelle et forestière : le causse de Combovin présente une forte dynamique naturelle qui tend à supplanter la dynamique agricole, notamment sur les pentes et terres peu productives. Si l'enfrichement est perceptible sur la photo aérienne de 1948, il apparaît plus prononcé, plus avancé sur la photo aérienne récente.

- Dynamique agricole : l'activité agricole est très présente sur le «plateau» et permet son ouverture visuelle. Des fermes agricoles ponctuent le paysage. 20 exploitations sont présentes sur la commune de Combovin (comprenant cette unité et celle du village), cependant ce chiffre est en baisse (il en existait 30 en 1979 et 25 en 1988). La SAU moyenne des exploitations a diminué de 17% en 20 ans !, mais certains éleveurs exploitent des terres sur les communes voisines (Gigors). Pour autant, la composante agricole semble stable. Cinq exploitants (soit 1/4) sont âgés de plus de 55 ans, et sept sont âgés de moins de 40 ans. Il semble y avoir peu de projets de diversification ou d'agrotourisme.

- Dynamique urbaine : la pression urbaine est faible, voire nulle sur ce secteur.

- Dynamique touristique : Le Pas de Boussière est un belvédère exceptionnel vers Combovin et la Plaine de Valence, cependant, le panneau de découverte a été vandalisé puis supprimé. L'ensemble du plateau, notamment le secteur du col Jérôme Cavali, avec sa chapelle isolée pourraient être un site agréable de promenades, notamment à VTT, aujourd'hui peu connu. Le Domaine de Sagnol et son golf qui se développe dans les dolines est le seul point d'attraction de ce secteur.

Golf

Vue aérienne 1948
Source : IGN - PNR du Vercors

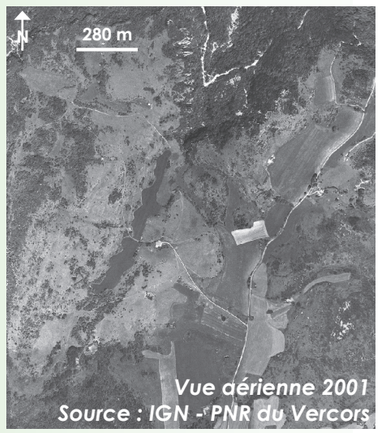

Vue aérienne 2001
Source : IGN - PNR du Vercors

Les tendances d'évolution montrent un risque de fermeture du paysage du fait de la déprise agricole et de l'enfrichement.

Causse de Combovin

Enjeux & Potentiels

- Soutien à l'activité agricole pour maintenir l'ouverture du paysage
- Enjeu de remise en état des secteurs en cours d'enfrichement
- Enjeu d'intégration paysagère des bâtiments d'exploitation agricole

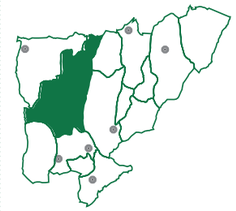

Unité paysagère
Cours d'eau

ENJEUX PAYSAGERS

PRESERVER ...

l'ouverture agricole du paysage

la ceinture "verte" (espaces ouverts en herbe) autour du village

la trame bocagère

l'ambiance (ripisylve, mise en csène rivière) et l'ouverture du fond de vallée

la qualité paysagère du front bâti villageois

la silhouette bâtie du village ou du hameau

GERER ET MAÎTRISER ...

l'enfrichement

l'urbanisation et les extensions du village (structure urbaine groupée)

le développe-ment du hameau (limitation)

la lisière forestière

VALORISER LE PAYSAGE

Valoriser le site touristique et/ou patrimonial

Synthese des enjeux paysagers

Des enjeux paysagers transversaux

Pour mémoire, nous récapitulons ici de manière très synthétique, en les illustrant de quelques exemples non limitatifs, l'ensemble des enjeux évoqués au cours de cette première phase de l'étude, consacrée à l'analyse paysagère, dynamiques d'évolution et enjeux du territoire.

Ces éléments sont à prendre comme des premières pistes de réflexion qui alimenteront la deuxième étape de l'étude qui portera sur la définition d'un projet de paysage et l'élaboration d'un programme d'actions.

Des enjeux de préservation

• Préserver la qualité et l'ambiance paysagère générale qui émane du territoire : des paysages de montagne préservés... Assurer le maintien de l'harmonie et de l'équilibre du paysage (espaces ouverts/espaces bâtis/ espaces boisés fermés) au travers du maintien et du soutien de l'activité agricole et d'un développement mesuré et ajusté aux potentialités et à la qualité paysagère du teritoire (capacité d'absorption modérée)

• Préserver des espaces ouverts en pied de versant, autour des villages et hameaux (ceinture verte), dans les fonds de vallée, sur les espaces «plans» (ouverture de vues)...

• Préserver la biodiversité existante sur certaines unités à forts enjeux (écologie du paysage : plateau des Chaux)

• Préserver les caractéristiques et formes urbaines du bâti au travers du développement : groupement, façades urbaines affirmées, identification visuelle des village...

• Préserver voire restaurer les lisières souples des boisements de feuillus sur l'ensemble des pieds de versants

• Préserver, protéger et renforcer l'ensemble des structures arborées : haies bocagères, vergers, arbres isolés (muriers...), ripisylve et alignements (peupliers) le long des cours d'eau et ruisseaux

• Préserver les vues remarquables : ouverture du paysage, perception d'un village ou d'un hameau, perceptions lointaines des lignes de crête et sommets remarquables du massif du Vercors

• Préserver et protéger le patrimoine culturel rural : cabanons, puits, pigeonniers...

Des enjeux de gestion

• Prévoir un développement urbain mesuré, adapté au terrioire et maîtrisé, limiter le développement sur certains secteurs (Combe d'Omblèze, les plats du Chaffal et la Vacherie, Gigors et Lozeon, le val de Sye)

• Prévoir des extensions d'urbanisation aux villages et hameaux, respectueuses du paysage et intégrées (implantation au terrain, forme urbaine, cohérence d'ensemble, perceptions visuelles...). Gérer le développement résidentiel.

• Favoriser la qualité architecturale et l'intégration des nouvelles constructions, au cas par cas, tant pour les constructions résidentielles qu'agricoles ou touristiques. Accompagner chaque projet de construction.

• Reconquérir les parcelles en cours d'enfrichement par un encouragement de l'activité agricole. Cibler ces actions sur des secteurs à forts enjeux.

• Gérer l'aménagement du territoire en prenant compte de l'entrée paysagère : intégrer les éventuels futurs zones de dépôt de matériaux, centres de stockage de déchets, zones d'activités...

• Gérer le développement important de la végétation arboré dans les villages et aux abords, qui nuisent à la perception et à l'identification des structures bâties (Plan de Baix, Ansage, Gigors)

• Gérer la forêt de façon respectueuse envers les paysages (forte sensibilité visuelle des versants boisés) : futaie jardinée, coupes sélectives, intégration d'éventuelles nouvelles pistes d'exploitation forestière... Préserver un manteau boisé continu et unitaire...

• Gérer (voire développer) la fréquentation touristique (aires d'arrêt et pique-nique, sentiers de promenade et découverte des gorges, cascades et vallon du Pécher), en concertation avec les acteurs locaux

Des enjeux paysagers transversaux

Des enjeux de valorisation

• Valoriser les points de vue panoramiques remarquables : aire d'arrêt, lecture et compréhension du paysage perçu... (belvédère du Vellan, pas de Boussière, Roc de Touleau, col de la Bataille, château de Gigors...)

• Valoriser le patrimoine culturel rural : permettre la découverte, restaurer, sensibiliser, former aux techniques et savoirs-faire... (cabanons...)

• Valoriser les sites touristiques et prévoir des aménagements intégrés au paysage (gorges d'Omblèze, cascade de la Druise, abords de la Gervanne, sites de résurgence, reculée du Brudoux, village de Beaufort-sur-Gervanne, village de Gigors...)

• Valoriser le paysage et ses ambiances : permettre la découverte de diverses ambiances et la lecture du paysage, créer et entretenir des cheminements, sensibiliser..., favoriser la lecture des paysages depuis les routes et chemins touristiques. Mettre en scène les points d'appel du paysage ou zone de focalisation du regard (Beaufort sur Gervanne, chapelle Saint-Pierre de Gigors, château de Montrond, vilagges de Gigors, de Lozeron, de Plan de Baix)

• Valoriser les paysages agricoles et exalter la biodiversité : conforter et développer les réseaux de haies et structures arborées existants.

• Valoriser et mettre en scène les rivières dans le paysage : permettre l'identification visuelle des rivière dans le paysage, permettre l'accès physique aux rivières et aménager des lieux de détente et loisirs aux abords. (Gervanne, sites de résurgence...)

• Valoriser le site patrimonial du vellan

• Valoriser l'ensemble du territoire en terme de pratiques touristiques douces : découverte, détente-loisir, interprétation... (sentier d'interprétation intercommunal, plan d'interprétation)

Des enjeux de requalification

• Supprimer l'ensemble des impacts visuels générés par les réseaux aériens

• Requalifier le col de Bacchus

• Intégrer les «points noirs» éventuels

Quelques références bibliographiques

Ouvrages

• BLACHE Jules

• BONNELLE Claire, Sites du patrimoine «En vallée de Gervanne», PNRV, 1999

• COURIOL Jean-Noël, MATHIEU Roger (ss la dir de), Montagnes Drômoises, FRAPNA, FRAPNA Drôme, Hospore et Patrimoine Drômois, 1996

• COURIOL Jean-Noël, Le pays de Gervanne. Histoire et tourisme, SI du Pays de Gervanne, 1992

• COURIOL Jean-Noël, 100 sorties pédagogiques dans la Drôme, CDDP de la Drôme, 1998

• COURIOL Jean-Noël, Chemins de transhumance et itinéraires anciens de la vallée de la Gervanne, Cahiers de Léoncel n°1, 1986

• DUCLOS J.-C., WULLSCHLEGER M., Le Vercors, Pays, paysans, paysages, Glénat, 1990

• WULLSCHLEGER Michel, XUEREF Henri, Au cœur du pays de Gervanne, ed. SOGIREP, 1975

• WULLSCHLEGER Michel, Le Vercors, forteresse ouverte, coll. Les patrimoines, éditions le dauphiné, 2004

• COLLECTIF, Regards croisés sur l'agriculture en Vercors, hier, aujourd'hui, demain, études et chroniques, PNRV,2003

Etudes

• FISCHESSER Bernard et DUPUIS Marie-France, Cemagref de Grenoble, Le paysage du Vercors, premières propositions pour un programme de pratiques agricoles au service de l'entretien du paysage, 1989

• BEAUR, Diagnostic provisoire du PLU de Plan de Baix

• BEAUR, Diagnostic provisoire de la carte communale de Beaufort-sur-Gervanne

• CAUE, Tours et Châteaux de la communauté de communes du val de Drôme - Le château de Gigors, 2001

Revues, plaquettes, divers

• Lumières et ombres sur le XIIIe siècle. 1) de la Gervanne à la Bourne, colloque d'août 1990, Les cahiers de Léoncel n°7, revue drômoise.

• Revue l'Alpe :
- Revue l'Alpe n° 3 (mai-juillet 1999) : Transhumances
- Revue l'Alpe n° 11 (printemps 2001): L'or des alpages, fromages et fromagers
- Hors série (été 2001) : Vercors en questions

Charte du PNRV : charte 1996 - Un nouvel élan

Plaquette villages perchés de la Drôme

Fond documentaire du PNRV

• Photos aériennes, missions IGN 1948 et 2001

• Cartes postales et photos anciennes, photos récentes